

des chiffres
éloquentes



Profil de la société

La mission d'AGF est d'assurer une gestion supérieure des placements et de fournir une vaste gamme de produits, services et solutions de qualité pour répondre aux besoins et aux exigences de ses clients.

Fondée en 1957, AGF est une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Avec un actif géré de plus de 34 milliards de dollars, elle offre à plus de un million d'épargnants des produits couvrant le continuum du patrimoine. AGF compte 55 fonds communs de placement englobant tous les styles de gestion, les régions du monde et les secteurs des marchés pour répondre à tous les objectifs d'un épargnant. Les produits et services d'AGF comprennent également le programme d'investissement personnalisé Harmony AGF, les Portefeuilles Éléments AGF, Gestion privée des investissements AGF et les CPG, prêts et prêts hypothécaires de Fiducie AGF.

(table des matières)

02 Message du président du conseil	22 Rapport de gestion	78 Rétrospective décennale consolidée
05 Lettre aux actionnaires	50 Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers	80 Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise
12 Gestion financière	51 Rapport des vérificateurs	80 Conseil d'administration
14 Gestion des investissements	52 États financiers consolidés	83 Répertoire général
16 Ventes et marketing	58 Notes afférentes aux états financiers consolidés	
18 Gestion privée des investissements AGF		
20 Fiducie AGF		

Le lecteur est prié de prendre connaissance de l'information concernant les énoncés prospectifs à la page 22 du présent rapport.

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) est une mesure non-conforme aux PCGR. Veuillez vous reporter à la page 25 du présent rapport.

CROISSANCE DE
9%
L'ACTIF GÉRÉ TOTAL

CROISSANCE DE
16%
DES VENTES BRUTES DES FONDS
COMMUNS DE PLACEMENT

VENTE D'UNISEN POUR
114
MILLIONS DE DOLLARS CA

(des chiffres
éloquents)

CROISSANCE DE
97%
DES ACTIFS EN PRÊTS DE FIDUCIE AGF

HAUSSE DE
36%
DU DIVIDENDE

NOUVEAUX MANDATS DE
1,7
MILLIARD DE
DOLLARS
POUR DES CLIENTS INSTITUTIONNELS

Mettre l'accent sur la gouvernance

L'année a été fort occupée et enrichissante pour le conseil d'administration d'AGF. Elle s'est déroulée sous le signe du changement et a été ponctuée d'initiatives exceptionnelles que nous avons prises pour mettre en œuvre notre stratégie et obtenir des résultats.

La société tout entière et ses administrateurs sont pleinement mobilisés pour appuyer le plan stratégique élaboré en 2004. Le conseil a pour mandat, entre autres, de s'assurer que la direction exécute la stratégie fixée, et il prend cette responsabilité très au sérieux. En 2005, nous avons accompli des progrès notables dans tous les secteurs, notamment dans la gestion des investissements, les ventes et le marketing et les finances, ainsi qu'au niveau de la haute direction et du conseil d'administration. Le présent rapport annuel donne un aperçu de ces réalisations et nous sommes heureux d'en faire part aux actionnaires.

S'engager envers l'excellence signifie placer la barre toujours plus haut. Le conseil d'administration a récemment apporté des modifications à ses politiques et pratiques. Celles-ci comprennent l'approbation d'un nouveau processus d'autoévaluation destiné à nous responsabiliser davantage, sur le plan collectif et individuel. Nous nous sommes également assurés que chaque membre de chaque comité est entièrement indépendant de la direction. Je suis fier d'affirmer que ce conseil d'administration regroupe des personnes hautement chevronnées. Chaque membre est activement engagé et nous partageons la volonté commune d'apporter sans cesse des améliorations. Pour nous, une bonne gouvernance va au-delà de la conformité. Elle signifie prendre sur soi la responsabilité de maintenir les valeurs importantes d'honnêteté et d'intégrité en représentant les intérêts des actionnaires.

Au cours de l'exercice 2005, AGF a renouvelé son engagement à offrir de la valeur aux actionnaires. Les chiffres sont éloquentes. Ainsi, le rendement global des actions incluant les dividendes versés a atteint 45 % en 2005. Nous croyons que notre réussite provient de notre capacité à parvenir à l'équilibre primordial entre la création de valeur dès aujourd'hui et l'investissement dans la croissance d'AGF à long terme.

Notre plan stratégique se fonde sur une analyse approfondie de notre contexte concurrentiel, de nos forces et de notre vision. Il représente une feuille de route comportant des objectifs clairs et mesurables pour assurer une croissance durable des ventes nettes, une augmentation des produits d'exploitation et un accroissement de la rentabilité à long terme. Notre 50^e anniversaire approche à grands pas, et je suis confiant que nous avons tout ce qu'il faut pour atteindre ces objectifs.



C. Warren Goldring

Président du conseil

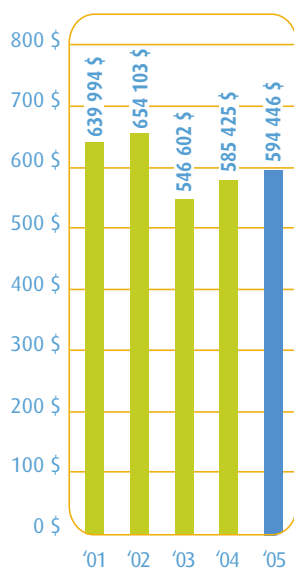
(accent)

: sur la stratégie

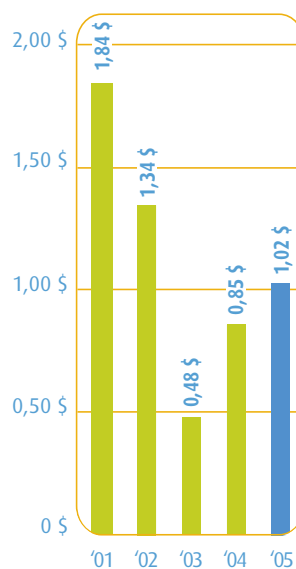
AGF s'est donné une stratégie claire pour l'année à venir, et nous sommes déterminés à la mettre à exécution.

1. **Améliorer** le modèle axé sur le client dans le secteur des fonds de base
2. **Promouvoir** la compétence en gestion de placements internationaux dans les multiples réseaux
3. **Mettre à profit** les synergies entre les entreprises afin d'augmenter les ventes au niveau des fonds de base
4. **Poursuivre** les acquisitions opportunistes

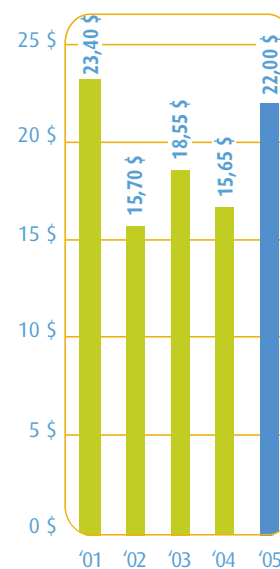
Total des produits tirés des activités poursuivies
(en milliers de dollars)



Bénéfice net par action - de base



Prix de l'action AGF.NV



(accent)

: sur la réalisation de nos engagements

Nos engagements en 2004	Nos résultats en 2005
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'excellence en matière de gestion de placements 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons obtenu pour 1,7 milliard de dollars de nouveaux mandats institutionnels. Le programme Harmony a progressé de 62 % et atteint 1,4 milliard de dollars. Nous avons gagné des prix et des marques de reconnaissance aux Canadian Investment Awards. Nous avons recruté de nouveaux gestionnaires de portefeuille.
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser une société axée sur le client et centrée sur une distribution multiréseaux 	<ul style="list-style-type: none"> Les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 16,2 % et atteint plus de 3,0 milliards de dollars en 2005. Nous avons lancé de nouveaux produits novateurs tels que les Portefeuilles Éléments AGF et de nouveaux fonds axés sur le revenu. Nous avons accru la fréquence et la qualité de nos échanges avec les conseillers.
<ul style="list-style-type: none"> Revoir nos entités de soutien 	<ul style="list-style-type: none"> Nous nous sommes dessaisis d'Unisen pour une contrepartie de 114,0 millions de dollars et avons enregistré un gain avant impôts de 19,2 millions de dollars.
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des acquisitions stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons acquis l'actif de fonds communs de placement d'ING pour 9,1 millions de dollars. Nous avons racheté 2,4 millions d'actions AGF.NV à un prix moyen de 17,39 \$ l'action.



Blake C. Goldring, CFA

Président et
chef de la direction

:Valeur aujourd'hui, croissance demain

J'ai le plaisir d'annoncer qu'AGF a rempli ses engagements au cours de l'exercice 2005.

Chers actionnaires,

Nous avons traversé une période de changement important qui a nécessité un nouveau plan stratégique audacieux, un examen méthodique de chaque aspect de notre organisation, des investissements clés destinés à revitaliser nos activités de base et un plan d'exécution mettant l'accent sur la constance, la discipline et la responsabilité.

Nous avons été guidés par un objectif double : accroître la valeur pour les actionnaires aujourd'hui, en préparant le terrain pour une croissance durable à long terme. Chacune de nos initiatives, sans exception, devait produire des résultats. Nous avons déjà remporté un brillant succès, et nous n'en sommes qu'au début.

En 2004, nous avons amorcé un processus exhaustif visant à transformer AGF en une organi-

sation résolument axée sur le client. En 2005, nous nous sommes appliqués à exécuter ce plan à la perfection. Cela a nécessité à la fois une réorganisation et un changement de culture – obstacles de taille pour n'importe quelle société. Je suis fier d'affirmer que, par leur ardeur et leur dévouement, les employés de tous les services d'AGF ont su gérer les changements de façon harmonieuse, ce qui nous a permis de recueillir les rétroactions des conseillers et de nous en servir pour créer de la valeur. L'année dernière, nos activités avec les conseillers ont largement augmenté, en qualité et en quantité. Aujourd'hui, AGF détient une combinaison gagnante : une approche axée sur le client inégalée, l'une des gammes de produits et de services les plus larges du secteur et un énorme savoir-faire en gestion financière à l'échelle canadienne et mondiale. Nous sommes prêts à partager le fruit des investissements que nous avons faits dans notre

avenir. Je suis confiant qu'aujourd'hui, nous avons les meilleures personnes, le plan qu'il faut et un objectif clair pour assurer une croissance rentable à long terme pour AGF.

Les réalisations de l'exercice 2005

Accroissement de la valeur pour les actionnaires

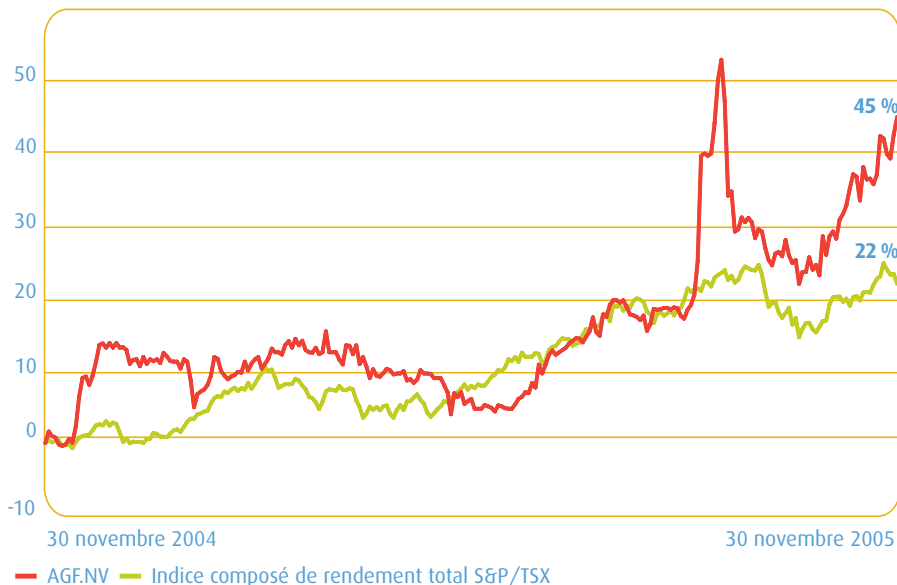
En 2005, nous avons réaffirmé notre engagement à maximiser la valeur actionnariale. Nous avons accru les distributions aux actionnaires, notre dividende progressant de 36 % cette année pour atteindre le montant annuel de 0,60 \$ par action. Cette augmentation faisait suite à une hausse de 38 % en 2004. De fait, notre dividende a augmenté de façon ininterrompue pendant huit années consécutives, soit l'une des plus longues périodes au Canada, enregistrant un taux de croissance annuel composé de 26 % sur cette période. Pour souligner nos efforts, AGF a été désignée « Dividend Achiever™ » par Mergent Inc., l'un des principaux fournisseurs d'informations commerciales et financières mondiales. D'après Mergent, seulement 1 % des sociétés inscrites à la Bourse de Toronto qui versent des dividendes ont augmenté leur dividende pendant cinq années consécutives ou plus, et les résultats obtenus par AGF lui ont valu d'être classée parmi les dix premières sociétés canadiennes. Après la clôture de l'exercice, nous avons annoncé une augmentation supplémentaire de 20 % du dividende pour le porter à 0,72 \$ par action sur une base annualisée.

AGF a racheté 2,4 millions d'actions pendant l'exercice au prix moyen de 17,39 \$ l'action. Cette initiative non seulement relève d'une gestion prudente des capitaux, mais représente également un excellent investissement. AGF a régulièrement augmenté ses rachats d'actions, investissant au

Rendement annuel global

Exercice terminé le 30 novembre 2005

AGF.NV vis-à-vis de l'indice composé de rendement total S&P/TSX (en pourcentage)

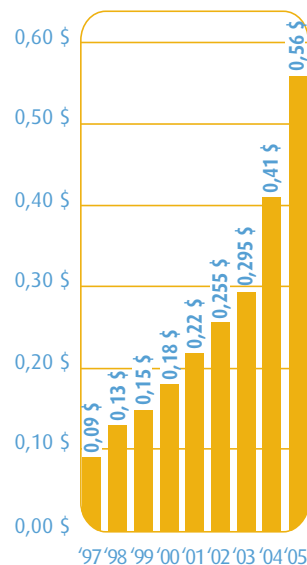


total 79,9 millions de dollars pour racheter 4,5 millions d'actions rien qu'au cours des deux dernières années. Au cours de l'exercice 2005, compte tenu des versements de dividendes et des rachats d'actions, nous avons remis 59 % de nos flux de trésorerie disponibles, à savoir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les commissions de vente, aux actionnaires, soit 53 % de plus que pour l'exercice précédent.

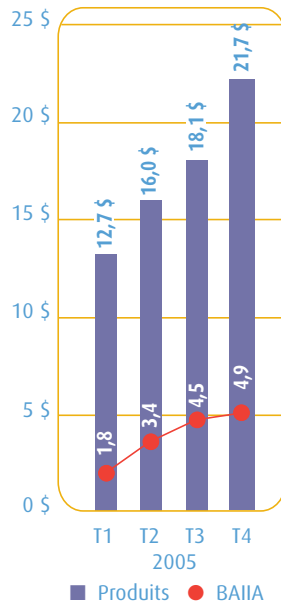
Les actions de catégorie B d'AGF ont surpassé l'indice plafonné de la finance S&P/TSX pour l'exercice. Le prix de ces actions a augmenté de 41 % au cours de la période de 12 mois terminée le 30 novembre 2005 et a produit un rendement global, y compris les dividendes réinvestis, de 45 % pour la même période.

L'un des événements les plus gratifiants cette année a été le dessaisissement réussi d'Unisen Inc., notre filiale d'administration de tiers, qui a été vendue à CitiFinancière pour 97,5 millions de dollars US (114 millions de dollars CA). CitiFinancière Canada, Inc. est une filiale de

Dividende annuel versé par action (dollars par action)



Croissance de Fiducie AGF
(en millions de dollars)



Citigroup, la plus importante société de services financiers du monde. Cette opération, réglée entièrement en trésorerie, est plus qu'une vente. Elle représente un partenariat stratégique qui profite aux actionnaires d'AGF et aux porteurs de parts de nos fonds. Pour les premiers, elle se traduit par un rendement du capital investi après impôts appréciable. Pour les seconds, CitiFinancière apporte une efficacité substantielle qui devrait entraîner une réduction des coûts et des ratios de charges pour les fonds AGF au cours des années à venir.

Nous avons utilisé le produit de la vente pour rembourser la totalité de notre dette bancaire à long terme. Grâce à nos flux de trésorerie disponibles considérables et à notre bilan solide, nous disposons de l'assise financière et de la souplesse nécessaires pour mener à bien nos stratégies de croissance à long terme.

Des investissements orientés sur la croissance future

La gestion prudente des capitaux signifie la recherche d'un juste équilibre entre le versement de liquidités aux actionnaires et l'investissement stratégique pour assurer la croissance. AGF a procédé cette année à de nombreux placements clés destinés à augmenter les ventes nettes et l'actif géré.

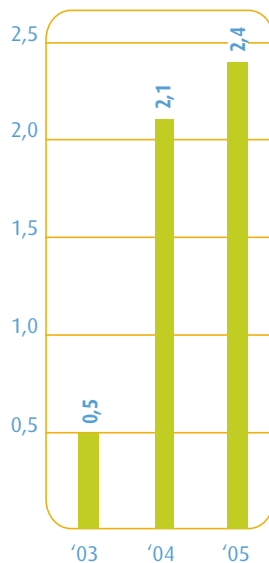
Comme promis, nous avons poursuivi les acquisitions stratégiques, avec l'achat de l'actif de fonds communs de placement d'ING Gestion de placements inc., filiale d'ING Canada Inc. Les 14 fonds, dont l'actif s'élève à 276 millions de dollars, complètent notre gamme et rehaussent les produits au sein du continuum du rendement. Le populaire Fonds de dividendes et de revenu canadiens ING, désormais appelé Fonds de dividendes et de revenu AGF, est passé de 154 millions de dollars au moment du démarrage des activités de vente au début d'août à 273 millions

de dollars le 30 novembre. Cette acquisition a créé un véritable partenariat qui a donné à AGF l'occasion de consolider ses relations de distributeur et de sous-conseiller avec ING et son réseau de représentants en fonds communs de placement.

Nous avons en outre largement investi dans notre principal actif : le personnel. Au chapitre de la planification de la relève, Martin Hubbes, dont le travail est primé, a été nommé au poste de chef des investissements en remplacement de Bob Farquharson, qui conserve ses fonctions de gestionnaire de portefeuille et de vice-président du conseil. Nous avons recruté deux portefeuillistes hautement performants. Il s'agit de Tony Genua, qui gère le fonds vedette Catégorie Croissance américaine AGF, et de Eng Hock Ong, qui gère le fonds Catégorie Croissance asiatique AGF à partir de notre bureau de Singapour. Nous nous sommes également adjoint de nouveaux talents et équipes de ventes et de marketing. Les Services des comptes nationaux ont mis sur pied un processus de ventes éprouvé, reproductible et hautement efficace. Les Services des comptes institutionnels ont pour mandat premier l'expansion des affaires auprès des institutions financières à l'échelle du pays.

Fiducie AGF continue d'afficher une formidable croissance, en offrant des synergies avec nos activités de base et des possibilités extraordinaires pour l'avenir. Cette filiale est une société de prêts hypothécaires et adossés de rechange dont la contribution à notre résultat net ne cesse de s'accroître. Le portefeuille de Fiducie AGF a pratiquement doublé par rapport à l'année dernière, les prêts hypothécaires augmentant de 93 % et les prêts personnels, de 100 %. La croissance s'est manifestée tant dans le réseau des courtiers en hypothèques que dans celui des conseillers en placements.

Rachats d'actions
(en millions de dollars)



Grâce à l'excellente gamme de prêts qu'offre Fiducie AGF, nos représentants en fonds communs de placement peuvent proposer aux conseillers des produits à valeur ajoutée à l'intention de leurs clients. Nous croyons qu'investir pour la croissance à long terme est une stratégie payante. Pour la période de 10 ans terminée le 30 novembre 2005, le rendement global des actions de catégorie B sans droit de vote AGF a été de 25 %. Pour la même période, l'indice composé S&P/TSX a affiché un rendement global de 11 %. Pour la période de 20 ans terminée le 30 novembre 2005, les actions d'AGF ont dégagé un rendement global de 21 %, contre 17 % pour l'indice.

Des produits qui offrent de la valeur aux conseillers

AGF est fermement engagée à être la société de choix pour les conseillers, par la valeur ajoutée que nous leur offrons à eux ainsi qu'à leurs clients. Nous sommes à l'écoute de leurs besoins, auxquels nous répondons par les nouveaux produits qu'il faut.

Le lancement à la fin de 2005 des portefeuilles Éléments AGF, premiers du genre en Amérique du Nord, marque un engagement sans précédent envers l'excellence en gestion financière. Sur une période de trois ans, si un portefeuille n'enregistre pas au moins le même rendement annualisé moyen que son indice de référence personnalisé, les épargnants recevront jusqu'à 90 points de base (0,90 %) sous forme de nouvelles parts.

Les conseillers ont exprimé le souhait de voir la gamme de produits AGF élargie, et nous y avons accédé. Nous avons lancé deux nouveaux fonds à rendement gérés par Cypress Capital Management, qui fait partie de notre équipe Gestion privée des investissements. La gamme de produits s'est enrichie d'autres ajouts, dont un

nouveau portefeuille à rendement Harmony et un nouveau fonds d'actions américaines axé sur le contrôle des risques.

La preuve de notre réussite réside dans les chiffres. Nous avons augmenté les ventes brutes et réduit les rachats de façon soutenue au cours des 12 derniers mois, et nous sommes en bonne voie pour enregistrer des flux nets positifs d'ici avril 2006. Notre programme de produits intégrés Harmony a connu une autre année faste, franchissant la barre de 1 milliard de dollars d'actif géré en février et terminant le 30 novembre 2005 à 1,4 milliard de dollars, soit une hausse de 62 % par rapport à un actif géré de 0,9 milliard de dollars pour l'exercice précédent.

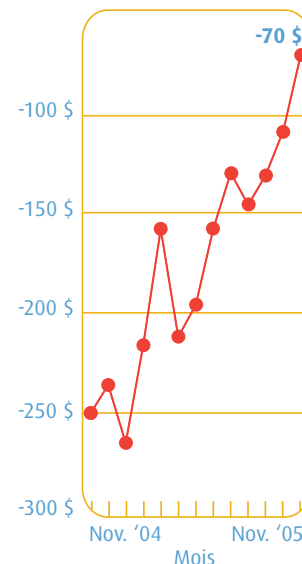
Nouveaux produits en 2005

- (•) Portefeuilles Éléments AGF
- (•) Fonds de dividendes et de revenu AGF
- (•) Fonds revenu de dividendes diversifié AGF
- (•) Fonds revenu mensuel élevé AGF
- (•) Catégorie Titres américains à risque géré AGF
- (•) Superportefeuille équilibré et à revenu Harmony

Une reconnaissance pour l'excellence en gestion de placements

Les compétences supérieures sont au cœur de la gestion de placements AGF. Par l'entremise de plus de 50 fonds communs de placement, des portefeuilles Harmony et Éléments et de Gestion privée des investissements, nous offrons l'une des plus larges gammes de produits et de services de qualité pour répondre aux besoins de tous nos clients. Notre philosophie consiste à trouver le meilleur gestionnaire possible pour chaque mandat. Pour ce faire, nous avons recours à notre personnel de professionnels primés comprenant des portefeuillistes internes travaillant à partir de nos bureaux de Toronto, Dublin et Singapour ainsi que des sous-conseillers externes. Au 30 novembre

Ventes nettes des fonds à long terme (en millions de dollars)



2005, l'actif géré global d'AGF s'établissait à 34,1 milliards de dollars, contre 31,4 milliards de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 9 %. L'actif géré de fonds communs de placement représentait 22,2 milliards de dollars de ce montant. L'actif des fonds est demeuré relativement stable, le rendement vigoureux des marchés contrebalançant les rachats.

Gestion privée des investissements (GPI) AGF a connu une excellente année. Cette société de gestion de placements pour les particuliers bien nantis a enregistré une croissance interne de 0,9 milliard de dollars, soit une hausse de 20 %.

Nos compétences en gestion de placements sont reconnues à l'échelle mondiale. Cette année, nous avons obtenu de nouveaux mandats d'une valeur de 1,7 milliard de dollars pour des clients partout dans le monde, principalement des organismes gouvernementaux. Notre priorité est de convertir cette reconnaissance internationale en une croissance des ventes au Canada.

Nous avons encore une fois mérité les premiers honneurs au Gala des fonds d'investissement du Canada. Pour la quatrième année consécutive, le Fonds mondial d'obligations gouvernementales AGF, géré par Scott Colbourne de Les Fonds AGF Inc., a remporté la palme du Meilleur fonds d'obligations étrangères. Le prix du Meilleur fonds de marchés en émergence est allé au Fonds de marchés en émergence AGF, qui est géré par Patricia Perez-Coutts, également portefeuilleuse interne. Le Fonds de métaux précieux AGF, qui avait remporté le prix du Meilleur fonds de métaux précieux en 2004, a reçu une nomination cette année. Les Catégorie Direction Chine AGF, Catégorie de titres internationaux AGF et Catégorie mondiale Services financiers AGF ont toutes obtenu des nominations.

Une culture de discipline et de passion centrée sur les clients

AGF est sortie des 12 derniers mois de changement avec un esprit renouvelé. Notre culture est fondée sur une vision commune mettant l'accent sur l'écoute du client et le dépassement de ses attentes. Discipline, passion et engagement envers les clients sont omniprésents dans tout ce que nous faisons.

La transformation de notre culture s'est répercutée sur chaque fonction et à tous les niveaux, de haut en bas et de bas en haut. Des objectifs et des tactiques clairement définis ont été établis pour chaque unité fonctionnelle au sein de chaque service, afin de pouvoir agir avec transparence et responsabilité et améliorer continuellement notre gamme de produits et de services. Le plus important est que cette transformation nous permet de récompenser le rendement exceptionnel et de partager la réussite.

Grâce à notre outil de gestion des relations avec la clientèle (CRM) évolué, nous pouvons recueillir les rétroactions, suivre attentivement notre rendement et offrir aux conseillers une valeur ajoutée.

Les principes directeurs d'AGF :

- (•) **Nous sommes une société axée sur le client**
- (•) **Nous sommes plus forts grâce au travail d'équipe**
- (•) **Nous pratiquons un style de gestion rigoureux**
- (•) **Nous sommes pour la communication constructive**
- (•) **Nous prônons la responsabilisation**
- (•) **Nous travaillons avec engagement et passion**

Des résultats financiers soutenus

Tout au long de la récente période de changement, les résultats financiers d'AGF sont demeurés fermes. Pour l'exercice, les produits ont augmenté de 1,50 % et le BAIIA* lié aux activités poursuivies, de 3,90 %. Les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies (avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation) et les flux de trésorerie disponibles** ont également progressé en 2005.

Fiducie AGF a encore une fois affiché un bon rendement financier. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, les produits ont augmenté de 61 % pour s'établir à 68,4 millions de dollars, contre 42,6 millions de dollars pour l'exercice 2004. Le BAIIA s'est élevé à 14,5 millions de dollars, contre 11,1 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 31 %.

Nous avons par ailleurs deux placements au Royaume-Uni. Notre objective pour l'un et l'autre est de maximiser la valeur et de dégager un rendement de l'investissement solide. AGF détient une participation de 31 % dans Smith & Williamson Holdings Limited, l'un des principaux groupes indépendants de consultation financière du Royaume-Uni. Cette société a des produits annuels de 100 millions de livres sterling et des fonds sous gestion de plus de 7 milliards de livres sterling. Les administrateurs de Smith & Williamson envisagent de procéder à un premier appel public à l'épargne en 2008. Nous prévoyons que notre position sera, à ce moment-là, largement supérieure à la valeur comptable actuelle, qui est de 96 millions de dollars.

Notre second placement à l'étranger est Investmaster Group Limited, une filiale à part entière dont les produits logiciels traitent 25 % du volume des négociations de particuliers à la Bourse de Londres. La valeur comptable de cette société est d'environ 9 millions de dollars. Nous

sommes en train d'examiner Investmaster dans le but de maximiser la valeur actionnariale et ferons appel au même processus rigoureux que celui utilisé lors du dessaisissement d'Unisen.

Stratégie pour 2006

- (•) **Améliorer le modèle axé sur le client dans le secteur des fonds de base**
- (•) **Promouvoir la compétence en gestion de placements internationaux dans les multiples réseaux**
- (•) **Mettre à profit les synergies entre les entreprises afin d'augmenter les ventes au niveau des fonds de base**
- (•) **Poursuivre les acquisitions opportunistes**

Stratégie et perspectives pour 2006

AGF aborde 2006 en bonne position pour tirer parti des investissements réalisés au niveau de l'entreprise. Pour l'avenir, nous nous concentrons sur la poursuite de la croissance de notre chiffre d'affaires, sur l'augmentation du bénéfice et sur l'exécution systématique par la haute direction de la stratégie suivante :

1. Améliorer le modèle axé sur le client dans le secteur des fonds de base

Le modèle axé sur le client implique notre engagement à placer la barre toujours plus haut en matière d'attentes envers nous-mêmes et de prestations aux conseillers. Aussi recherchons-nous assidûment l'excellence en gestion de placements et en service à la clientèle. Bon nombre des processus et des outils sont maintenant en place, et nous avons pris un bon départ. Notre objectif pour 2006 est d'exécuter les plans que nous avons élaborés et de nous mettre au défi de devenir le partenaire de choix pour les conseillers en placements.

* Le BAIIA est une mesure non-conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR » à la page 25 du présent rapport.

** Les flux de trésorerie disponibles signifient les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation moins les commissions de vente versées.

2. Promouvoir la compétence en gestion de placements internationaux dans les multiples réseaux

Nous sommes convaincus que l'équipe de gestion de placements d'AGF est parmi les meilleures au monde. En 2006, nous nous appliquerons à attirer de nouveaux mandats institutionnels à l'échelle internationale et à transformer le succès obtenu à l'étranger en nouveaux mandats pour des programmes de comptes gérés séparément et en croissance des ventes au Canada. Avec le vieillissement de la génération des baby-boomers, nous nous attendons à une croissance, en particulier dans le domaine des programmes d'actifs gérés et de produits intégrés et de la gestion privée des investissements pour les particuliers bien nantis.

3. Mettre à profit les synergies entre les entreprises afin d'augmenter les ventes au niveau des fonds de base

AGF dispose de trois plateformes pour la croissance qui offrent des synergies positives avec notre secteur des fonds de base, à savoir Fiducie AGF, GPI et notre stratégie internationale. Les prêts hypothécaires et autres que propose AGF étoffent la gamme de produits que nous offrons aux conseillers, ce qui contribue à consolider nos relations avec ces derniers. Avec le lancement de deux fonds à rendement, nous avons mis à contribution les compétences renommées de Cypress Capital Management en placements dans des fiducies de revenu pour élaborer de nouveaux produits. Le perfectionnement de nos processus internes se poursuit, et nous nous attendons à créer d'autres synergies.

4. Poursuivre les acquisitions opportunistes

Le marché des acquisitions au Canada est concurrentiel, mais nous évaluons toujours les possibilités qui se présentent. AGF peut se permettre d'être sélective et d'attendre la bonne occasion et de la saisir grâce aux liquidités très solides dont elle dispose et à sa capacité d'avoir accès

à d'importantes sources de financement. Pour qu'une acquisition puisse être envisagée, il faut qu'elle appuie la croissance de nos activités et qu'elle apporte une plus-value aux actionnaires. Par ailleurs, pour chaque investissement que nous effectuons, nous nous attendons à un rendement après impôts à long terme de plus de 15 %.

Priorité pour les épargnants

Gouvernance de fonds communs de placement

Il y a 43 ans, AGF est devenue un pionnier dans le secteur, mettant sur pied l'un des premiers conseils de fonds communs de placement indépendants pour représenter les intérêts des porteurs de parts. Aujourd'hui, nos conseils de fonds communs de placement sont composés de huit membres dont la majorité sont des fiduciaires indépendants. Leur mandat est clair : promouvoir les intérêts des épargnants en s'assurant que chaque fonds AGF satisfait aux normes les plus élevées.

Nos remerciements

J'aimerais remercier les employés d'AGF qui ne lésinent sur aucun effort pour dépasser les attentes des clients. Les membres du conseil d'administration d'AGF et du conseil d'administration des fonds communs de placement méritent également toute notre reconnaissance pour leur bonne direction et leur diligence tout au long de l'année. Aux clients et aux conseillers qui font affaire avec AGF, nous exprimons notre gratitude pour leur confiance. Je remercie particulièrement nos actionnaires pour leur soutien. Nous poursuivrons notre recherche de nouvelles méthodes pour leur offrir une valeur ajoutée en 2006.

Cordialement,

Le président et chef de la direction,



Blake C. Goldring, CFA

(accent)



Greg Henderson, CA
Chef des finances

: sur les résultats

« AGF produit régulièrement des flux de trésorerie considérables, son bilan est solide et elle n'a pas de dette à long terme. Nous continuerons de nous concentrer sur la maximisation de la valeur actionnariale tout en orientant nos placements sur la croissance à long terme des produits et du bénéfice. »

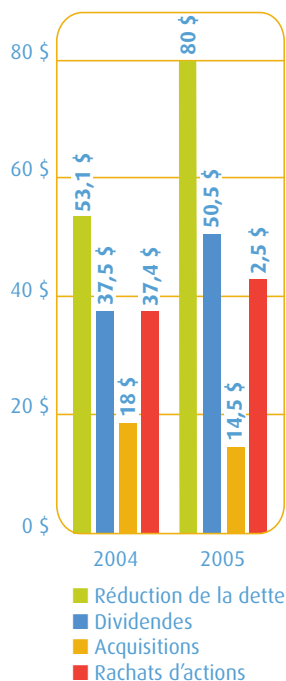
Réalisations en 2005

- (•) Augmentation du dividende de 36 %
- (•) Augmentation des rachats d'actions, les faisant passer à un total de 2,4 millions d'actions
- (•) Conclusion de la vente d'Unisen
- (•) Élimination de la dette bancaire à long terme et renforcement du bilan
- (•) Acquisition des fonds communs de placement d'ING

Objectifs pour 2006

- (•) *Poursuivre l'analyse des possibilités stratégiques afin de maximiser la valeur actionnariale.*
- (•) *Repérer et réaliser des acquisitions stratégiques.*
- (•) *Améliorer la technologie et les processus pour augmenter l'efficacité à l'échelle de l'organisation.*

Utilisation des flux de trésorerie disponibles
(en millions de dollars)



En 2005, AGF a fait preuve de détermination dans son engagement à augmenter la valeur actionnariale et à assurer une gérance responsable des capitaux. Pendant l'exercice, la société a pris un certain nombre d'initiatives audacieuses pour affronter l'avenir de pied ferme.

Le dessaisissement d'Unisen a été une réalisation de première importance. AGF a considérablement accru la valeur actionnariale en assurant la croissance de cette entreprise durant trois ans, période au cours de laquelle celle-ci avait contribué positivement aux flux de trésorerie et au BAIIA et vu sa valeur comptable atteindre 88,0 millions de dollars. En juillet 2005, Unisen a été vendue à Citigroup, l'une des plus grandes sociétés de services financiers du monde, pour 97,5 millions de dollars US (114 millions de dollars CA). Grâce au produit de cette vente, AGF a éliminé la totalité de sa dette bancaire à long terme.

Pendant l'exercice, la société a augmenté le dividende de 36 % pour le porter au montant de 0,60 \$ par action. Par le passé, le conseil a toujours examiné le dividende au cours du deuxième trimestre de chaque exercice, et 2005 marque la huitième année consécutive d'augmentation du dividende. Après la fin de l'exercice, une autre augmentation, de 20 %, a porté le taux annuel à 0,72 \$. AGF a en outre accru les rachats d'actions, qui ont totalisé 2,4 millions d'actions pendant l'exercice, contre 2,1 millions d'actions en 2004 et 0,5 million d'actions en 2003.

Pour AGF, gérer les capitaux de façon prudente, c'est veiller à la fois à faire des distributions aux actionnaires et à investir dans la croissance à long terme. L'acquisition cette année des fonds communs de placement d'ING constitue une réalisation importante, car elle contribue à la stratégie de croissance. L'achat incluait le populaire Fonds de dividendes et de revenu

canadiens ING, rebaptisé Fonds de dividendes et de revenu AGF, qui a depuis enregistré des ventes soutenues. Libre de toute dette, AGF possède la souplesse financière nécessaire pour poursuivre sa stratégie de croissance. La société a par ailleurs accès à un important levier financier pour procéder à d'éventuelles acquisitions au moment opportun.

D'autres investissements importants ont été réalisés durant l'exercice, notamment le financement des activités en pleine expansion de Fiducie AGF. Nous avons avancé à cette dernière 42,0 millions de dollars pour l'exercice. Fiducie AGF représente un excellent placement en raison des synergies stratégiques qu'elle offre avec le secteur des fonds de base et de son rendement supérieur à 15 %.

En gérant les ressources de la société, AGF s'assure que les dépenses engagées aujourd'hui rapportent des résultats dans l'avenir. Au cours des 24 derniers mois, AGF a attiré et conservé des talents de premier ordre dans tous les secteurs de la société. Recruter les bonnes personnes est toujours un investissement sage. La société a en outre investi dans le lancement et la promotion de nouveaux produits, comme les portefeuilles Éléments AGF. Les sommes investies au cours du quatrième trimestre pour appuyer ce produit novateur le place en bonne position pour 2006.

L'année prochaine, l'équipe de gestion financière d'AGF continuera d'appliquer sa méthode de gestion rigoureuse des capitaux, qui prévoit un examen de toutes les activités dans le but de maximiser la valeur actionnariale. La société s'emploiera à accroître la valeur grâce à l'augmentation du rendement des capitaux propres et à maximiser les distributions en trésorerie aux actionnaires par le versement de dividende et les programmes de rachat d'actions.

(accent)



Martin Hubbes, CFA
Vice-président directeur et
chef des investissements

: sur les activités de base

« Nous plaçons la barre toujours plus haut pour nous-mêmes lorsqu'il s'agit de mener des recherches, d'échanger des informations et des idées, de répondre aux besoins des conseillers et de leurs clients et de fournir un rendement des placements à long terme. »

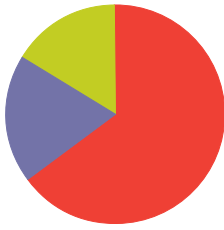
Réalisations en 2005

- (•) Premier prix lors du Gala des fonds d'investissement du Canada
- (•) Obtention de nouveaux mandats institutionnels internationaux d'une valeur de 1,7 milliard de dollars
- (•) Nomination de nouveaux portefeuillistes pour les fonds d'actions américaines et asiatiques
- (•) Parachèvement de la planification de la relève et de la transition
- (•) Réalisation d'investissements en technologie et en infrastructure
- (•) Intégration accrue des équipes mondiales afin de faciliter l'échange de connaissances et d'idées

Objectifs pour 2006

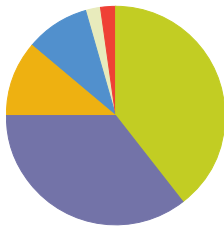
- (•) *Obtenir de nouveaux mandats internationaux de clients institutionnels et d'organismes publics.*
- (•) *Poursuivre les investissements en technologie et en infrastructure.*
- (•) *Améliorer les capacités de recherche afin d'assurer un rendement des placements supérieur.*
- (•) *Consolider le partenariat avec le service des ventes et du marketing pour une communication plus efficace de tout ce qui contribue à renforcer les décisions en matière de placement.*
- (•) *Créer des synergies à partir des interactions avec GPI, AGF International Advisors à Dublin et AGF Asset Management Asia Ltd.*

Actif géré total (en pourcentage)



- 65 % Fonds communs de placement
- 19 % Clients institutionnels
- 16 % GPI

Actif géré total de fonds communs de placement (en pourcentage)



- 40 % Actions américaines et internationales
- 36 % Actions canadiennes
- 11 % Titres équilibrés canadiens
- 9 % Titres à revenu fixe canadiens
- 2 % Titres équilibrés américains et internationaux
- 2 % Titres à revenu fixe internationaux

L'équipe de gestion des investissements d'AGF a un objectif primordial : être le portefeuilliste de choix pour les clients en leur offrant un processus fiable et un rendement pérenne dans tout l'éventail de styles et de produits. AGF compte plus de 40 professionnels des placements dans le monde ainsi que des équipes de chercheurs et de portefeuillistes de terrain au Canada, en Europe et en Asie. En 2005, AGF a amélioré davantage ses processus d'élaboration et de partage des connaissances, des recherches et des idées de placement parmi ses équipes.

La gamme de produits de fonds communs de placement de détail est solide, et notre équipe est composée de portefeuillistes primés spécialisés dans les différents styles de placement, secteurs géographiques et catégories d'actif. Lors du Gala des fonds d'investissement du Canada de 2005, le Fonds mondial d'obligations gouvernementales AGF a remporté le prix du Meilleur fonds d'obligations étrangères pour la quatrième année consécutive, un exploit impressionnant qui démontre un leadership indéniable sur le marché. Le Fonds de marchés en émergence AGF a remporté le prix du Meilleur fonds de marchés en émergence. Le Fonds de métaux précieux AGF, qui avait remporté le prix du Meilleur fonds de métaux précieux l'année dernière, a reçu une autre nomination cette année. Les Catégorie de titres internationaux AGF, Catégorie mondiale Services financiers AGF et Catégorie Direction Chine AGF ont obtenu des nominations en reconnaissance de leurs bons résultats.

Le savoir-faire d'AGF est reconnu partout dans le monde, et cela se traduit par de nouveaux mandats. Pendant l'exercice, les portefeuillistes internes d'AGF ont obtenu pour 1,7 milliard de dollars de mandats internationaux, provenant principalement d'organismes gouvernementaux partout dans le monde. L'élan s'est poursuivi après la fin de l'exercice, avec la conclusion en janvier

2006 d'un autre mandat international d'une valeur de 370 millions de dollars.

Le marché mondial de la gestion financière est énorme, et AGF y voit d'excellentes possibilités d'expansion misant sur les compétences.

AGF a pris cette année certaines initiatives qui s'inscrivent dans le cadre de sa stratégie d'amélioration de l'excellence en gestion de placements. La société s'est dotée des meilleures ressources en personnel, en infrastructure, en processus et en technologie pour demeurer au devant de la courbe. Tony Genua s'est joint à l'équipe de gestion de fonds de Toronto pour gérer la Catégorie Croissance américaine AGF. Le rendement de ce fonds vedette depuis que M. Genua en a pris les commandes à la mi-janvier 2005 a été des plus solides. Eng Hock Ong, dont la fiche de rendement en actions asiatiques est aussi fort élogieuse, s'est joint à l'équipe interne à Singapour pour assumer la gestion de la Catégorie Croissance asiatique AGF.

En 2006, l'équipe de gestion des investissements entend travailler avec son homologue des ventes et du marketing à l'élaboration de produits qui répondent aux besoins des conseillers, continuer à investir dans la technologie et l'infrastructure et se concentrer sur l'obtention de nouveaux mandats pour de grands clients internationaux.

Gestion des investissements AGF est guidée par cinq principes :

- (•) *Recherche fondamentale*
- (•) *Perspective globale*
- (•) *Objectif à long terme*
- (•) *Pensées innovatrices*
- (•) *Responsabilité et maîtrise du risque*

(accent)



Randy Ambrosie

Vice-président directeur,
Ventes et marketing

: sur le client

« Le marché recèle aujourd’hui des possibilités extraordinaires pour une organisation réellement engagée envers l’excellence comme la nôtre. AGF a fondé sa relation avec ses clients sur des bases solides en demeurant à leur écoute. Amélioration continue et exécution sans faille sont désormais nos priorités, 365 jours par an. »

Réalisations en 2005

- (•) Augmentation soutenue des ventes nettes, qui se sont élevées à -70 millions de dollars en novembre 2005, contre -249 millions de dollars en novembre 2004
- (•) Lancement des portefeuilles Éléments AGF, premiers du genre en Amérique du Nord
- (•) Lancement des fonds à rendement et à revenu qui ont élargi la gamme de produits
- (•) Dépassement du seuil de 1 milliard de dollars pour l’actif du programme Harmony
- (•) Nouvelle équipe des Services des comptes institutionnels qui a obtenu 12 nouveaux mandats institutionnels

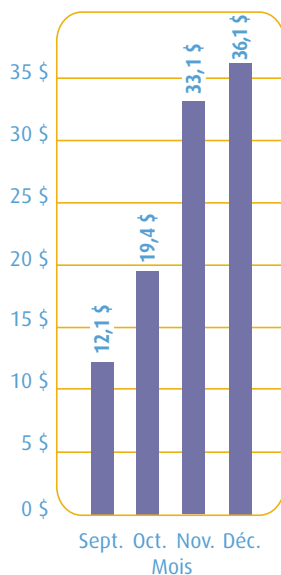
Objectifs pour 2006

- (•) *Continuer sur la même lancée et renforcer les ventes nettes.*
- (•) *Veiller activement aux besoins des conseillers et offrir de la valeur.*
- (•) *Améliorer davantage la gamme de produits pour répondre aux besoins des conseillers.*
- (•) *Augmenter la part de marché dans le créneau institutionnel.*

Harmony :
Croissance de
62 %
de l'actif
géré

**Ventes nettes
Fonds de dividendes
et de revenu AGF**

Anciennement Fonds de dividendes et de revenu canadiens ING (en millions de dollars)



En 2005, AGF a mené à bien l'intégration et la réorganisation de toute son équipe des ventes et du marketing, guidée par son engagement à être une société de premier ordre véritablement axée sur le client et le premier choix des conseillers. AGF se veut un partenaire d'affaires précieux et à long terme pour les conseillers. Pour ce faire, l'équipe d'AGF s'efforce de bien cerner les attentes de ces derniers et de trouver des moyens novateurs pour y répondre et les dépasser.

Pendant l'exercice, l'équipe des ventes et du marketing a poursuivi la mise en œuvre d'un système rigoureux de gestion et de mesure de chaque paramètre clé. Par l'entremise de l'outil de gestion des relations avec la clientèle (CRM) et de sources tierces, l'équipe des ventes recueille régulièrement les rétroactions d'ordre qualitatif et quantitatif des conseillers. Les résultats montrent qu'AGF s'améliore dans tous les secteurs. Les ventes brutes augmentent et les rachats diminuent, ce qui se traduit par une amélioration soutenue des ventes nettes.

Cette réussite est en grande partie attribuable à l'adoption d'une nouvelle discipline à l'échelle de tout le service. Les équipes des ventes utilisent une approche inspirée du système des franchises. Il s'agit d'un processus éprouvé et reproductible qui met l'accent sur la responsabilisation et qui rapporte des résultats. Cette année, AGF a également mis sur pied une nouvelle équipe de Services des comptes institutionnels vouée à l'accroissement de la valeur pour les réseaux de distribution, à l'élargissement de l'éventail de produits AGF et à l'augmentation de l'actif institutionnel sous gestion. L'équipe a réussi à obtenir 12 nouveaux mandats auprès de maisons de courtage détenues par des banques relativement à des comptes à gestion séparée ou unifiée.

En s'appuyant entièrement sur les rétroactions des conseillers, AGF a largement enrichi sa gamme de produits. Elle a notamment lancé les

nouveaux fonds à rendement Fonds revenu mensuel élevé AGF et Fonds revenu de dividendes diversifié AGF dont la gestion est assurée par Cypress Capital Management, qui fait partie du groupe Gestion privée des investissements. Ces deux fonds ont vu leur actif augmenter depuis la fin de janvier, date de leur lancement, pour atteindre 92 millions de dollars à la fin de novembre. Ils sont complétés par le Fonds de dividendes et de revenu AGF, géré par la brillante équipe d'ING. Catégorie Titres américains à risque géré AGF, une autre nouveauté pour 2005, est un fonds qui s'adresse surtout aux épargnants qui privilégient les placements à risque réduit.

Un nouveau portefeuille Harmony offrant un rendement sous forme de distribution mensuelle a également été lancé. Harmony est un meneur et figure parmi les produits intégrés haut de gamme les plus populaires. Au début de l'exercice, ce programme a franchi la barre de 1 milliard de dollars d'actif géré et a continué sa progression pour atteindre 1,4 milliard de dollars à la fin de l'exercice, enregistrant une augmentation de 62 % par rapport à 884 millions de dollars pour l'exercice dernier.



Le lancement des portefeuilles Éléments AGF représente une importante première dans le secteur. Les cinq portefeuilles diversifiés prévoient un versement sous forme de nouvelles parts au cas où un portefeuille n'égale pas ou ne surpasse pas son indice de référence.

L'objectif de l'équipe des ventes et du marketing pour 2006 est clair : continuer sur la même lancée, veiller activement aux besoins des conseillers et offrir de la valeur. L'équipe tout entière entend se mobiliser pour améliorer la gamme de produits, augmenter la clientèle et accroître durablement les ventes nettes.

(accent)



Blake C. Goldring, CFA
Président et chef de la direction

: sur l'accroissement de la valeur

« Ces dernières années, La Société de Gestion AGF Limitée a réalisé un certain nombre d'acquisitions réussies et bâti un réseau de bureaux de gestion privée des investissements à l'échelle du pays. Grâce au savoir-faire de nos professionnels des placements, nous avons enregistré en 2005 un taux de croissance interne impressionnant de 20 % . »

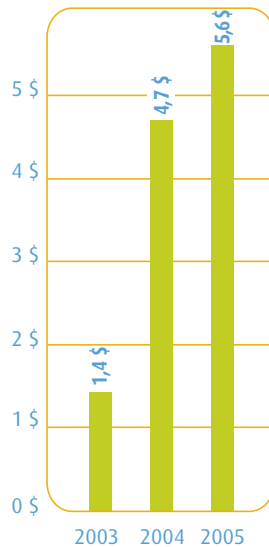
Réalisations en 2005

- (•) Augmentation de l'actif de 20 %, ou 0,9 milliard de dollars, pour atteindre 5,6 milliards de dollars en 2005
- (•) Rendement solide affiché par les trois plateformes
- (•) Mise à profit de l'acquisition de Cypress pour offrir des fonds communs de placement AGF orientés sur le rendement
- (•) Ouverture d'un nouveau bureau à Calgary

Objectifs pour 2006

- (•) *Obtenir un taux de croissance annuel de l'actif géré supérieur à celui du secteur.*
- (•) *Continuer à dégager un rendement des placements constant.*
- (•) *Contribuer davantage au bénéfice d'AGF.*
- (•) *Renforcer les synergies avec Gestion des investissements AGF.*
- (•) *Réaliser d'autres économies d'échelle à partir des trois plateformes de placement.*

Actif géré de GPI
(en milliards de dollars)



Gestion privée des investissements (GPI) AGF est une des principales sociétés de conseils en placement personnalisés pour les investisseurs bien nantis. Avec un actif géré de 5,6 milliards de dollars au 30 novembre 2005, elle est l'une des sociétés indépendantes de gestion discrétionnaire du patrimoine les plus importantes du Canada.

Offrant des portefeuilles bâtis entièrement sur mesure ainsi qu'un service hautement personnalisé, GPI AGF vise à obtenir un rendement solide et soutenu qui répond aux objectifs de placement et tient compte de la situation fiscale de chaque investisseur.

GPI AGF a connu une croissance formidable au cours de ces dernières années, tant sur le plan de l'actif géré que sur celui de la présence géographique. La société a maintenant des bureaux à Montréal, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver, et en a ouvert un nouveau cette année à Calgary sous la bannière Cypress pour tirer parti de la croissance de ce marché. L'actif géré a augmenté de 20 % par rapport à l'exercice dernier pour s'établir à 5,6 milliards de dollars par suite de l'ajout de nouveaux actifs et du rendement vigoureux des placements.

GPI AGF détient un atout non négligeable vis-à-vis de la concurrence. En effet, elle offre aux investisseurs trois plateformes de placement distinctes : Gestion des investissements Magna Vista à Montréal, Doherty & Associates à Ottawa et Cypress Capital Management à Vancouver. Chaque plateforme offre des points forts propres et complémentaires. La société utilise l'approche « boutique », qui préconise une relation individuelle et personnalisée à l'échelle locale, appuyée par le pouvoir étendu d'AGF à l'échelle nationale.

Des possibilités existent pour réaliser des synergies avec le secteur des fonds de base. Cette année, GPI AGF a commencé à les exploiter en lançant deux nouveaux fonds communs de placement AGF gérés par l'équipe Cypress, qui jouit d'une excellente réputation en gestion de placements dans le secteur des fonds de revenu.

La conjoncture actuelle est des plus intéressantes. La génération des *baby-boomers* arrive bientôt à l'âge de la retraite et le nombre d'épargnants qui correspondent aux critères de GPI AGF augmente d'année en année. L'objectif de la société consiste à s'attribuer une part importante de chaque marché où elle exerce ses activités et à être un chef de file dans des sous-segments ciblés du marché des placements à valeur nette élevée, comme les fondations, les fonds de dotation, les petites caisses de retraite et les régimes à cotisations déterminées. GPI AGF continuera à faire des acquisitions stratégiques dans les marchés à forte croissance lorsque les conditions sont favorables.

Continuer à réaliser des économies d'échelle, resserrer les synergies avec Gestion des investissements AGF et assurer une croissance des fonds supérieure à celle du marché des placements à valeur nette élevée seront les priorités pour le prochain exercice. À long terme, nous prévoyons que GPI AGF augmentera régulièrement sa contribution au bénéfice.

(accent)



Mario Causarano, CA
Président et chef de l'exploitation
Compagnie de Fiducie AGF

: sur la croissance

« Fiducie AGF a connu une croissance rapide en proposant aux réseaux de conseillers en placements et de courtiers en hypothèques des produits de première qualité. Nous sommes déterminés à poursuivre l'accroissement dynamique de l'actif géré tout en contrôlant le risque afin de favoriser la croissance à long terme du bénéficiaire. »

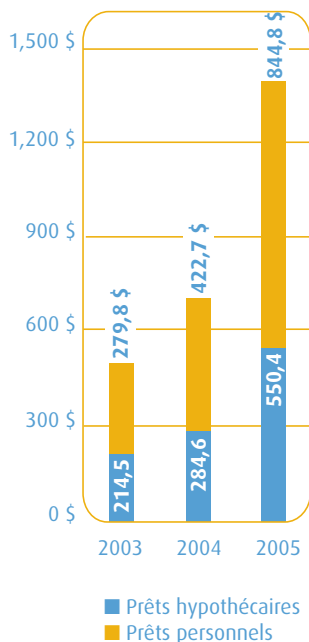
Réalisations en 2005

- (•) Augmentation de 93 % de l'actif de prêts hypothécaires et augmentation de 100 % de l'actif de prêts personnels
- (•) Hausse de 61 % des produits et de 31 % du BAIIA, qui s'établissent à 68,4 millions de dollars et à 14,5 millions de dollars, respectivement
- (•) Rendement des capitaux propres après impôts de 15 %
- (•) Ratio d'efficacité de 45 %
- (•) Lancement d'un prêt REEE novateur
- (•) Augmentation du nombre de courtiers en hypothèques offrant les produits de Fiducie AGF, soit de 128 %, et du nombre des conseillers en placements, soit de 64 %

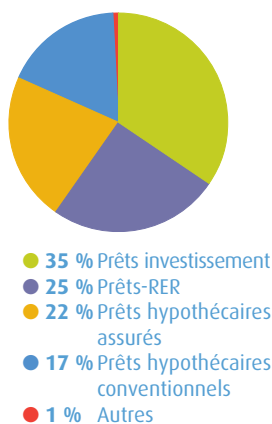
Objectifs pour 2006

- (•) *Lancer de nouveaux produits*
- (•) *Renforcer l'équipe des ventes interne et les partenariats au sein des réseaux de distribution*
- (•) *Élargir notre présence au Canada*
- (•) *Augmenter l'efficacité opérationnelle*
- (•) *Augmenter le rendement des fonds avancés par la Société de Gestion AGF Limitée*

Activités de Fiducie AGF
(en millions de dollars)



Actif de la fiducie
(en pourcentage)



Fiducie AGF a enregistré une croissance fulgurante au cours des dernières années. En 2005, son portefeuille a pratiquement doublé, atteignant un actif total de 1,5 milliard de dollars à la fin de l'exercice, en hausse par rapport à un actif de 0,8 milliard de dollars pour l'exercice précédent. La croissance est survenue à la fois dans les prêts personnels, en hausse de 100 % par rapport à l'exercice précédent, et les prêts hypothécaires, qui ont augmenté de 93 %.

En plus de l'augmentation soutenue de ses produits, de son actif et de son bénéfice, Fiducie AGF a des synergies positives avec le secteur des fonds de base. Ses prêts investissement, prêts RER, prêts REEE et prêts hypothécaires donnent à l'équipe des ventes d'AGF des moyens supplémentaires d'offrir une valeur ajoutée aux conseillers en placements.

L'un des plus grands exploits de Fiducie AGF a été sa capacité à bien assimiler sa croissance ininterrompue. La société accorde beaucoup d'attention au contrôle des risques et à la gestion des dépenses. Son approche en ce qui a trait à la souscription de prêts est rigoureuse et 56 % des prêts hypothécaires sont assurés. Le ratio d'efficacité de Fiducie AGF a augmenté, passant à 45 % en 2005, ce qui prouve que la stratégie de contrôle des coûts ne s'est pas relâchée, en dépit de la hausse du volume d'activités et de l'augmentation connexe des frais de vente et de distribution. Le lancement de produits novateurs sur le marché est une autre priorité pour Fiducie AGF. Au début de 2005, celle-ci a été la première société dans le secteur à offrir un prêt REEE pouvant être investi dans un REEE AGF. Ce genre de prêt permet aux parents de rattraper leurs droits inutilisés de cotisations à un REEE et de toucher la subvention canadienne pour l'épargne-études.

Dans le passé, la société finançait la croissance par la vente de certificats de placement garantis. Au cours de l'exercice, Fiducie AGF a examiné la possibilité d'un recours à un programme de titrisation qui contribuerait à financer sa croissance future. Un tel programme constitue une source de financement de rechange qui fournira des liquidités et pourra réduire le capital réglementaire requis.

Les perspectives d'une poursuite de la croissance sont positives. La majorité des activités hypothécaires de Fiducie AGF étant actuellement concentrées en Ontario, des possibilités réelles sont à exploiter en vue d'étendre ce succès à l'ensemble du pays. Pour ce faire, le mot d'ordre pour le prochain exercice sera la poursuite de l'expansion de l'équipe des ventes interne et des partenariats au sein des réseaux de distribution, le lancement de nouveaux produits et la mise à profit de la combinaison de produits et de réseaux afin d'offrir une valeur ajoutée aux conseillers et aux courtiers. Fiducie AGF a le pouvoir de poursuivre sa forte progression et d'accroître considérablement sa contribution au bénéfice d'AGF.

(table des matières)

23 Rendement consolidé Aperçu Stratégie d'entreprise Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs Conventions comptables cruciales Contrôles de communication de l'information Résultats d'exploitation consolidés Perspectives	36 Activités de société de fiducie Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie Stratégie du secteur d'exploitation Résultats financiers et résultats d'exploitation Perspectives du secteur	41 Données sur les actions en circulation
31 Rendement des secteurs d'exploitation	39 Situation de trésorerie et sources de financement	42 Règlements gouvernementaux
31 Activités de gestion de placements Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie Stratégie du secteur d'exploitation Actif géré Résultats financiers et résultats d'exploitation Perspectives du secteur	40 Ententes hors bilan	43 Analyse du quatrième trimestre
	40 Obligations contractuelles	48 Principales informations trimestrielles
	41 Opérations réciproques et entre apparentés	49 Principales informations annuelles
	41 Dividendes	

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs portant sur la Société de Gestion AGF Limitée, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont par nature prévisionnels et relatifs à des événements futurs ou à des conjectures, ou comprennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », ou les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables. De plus, tout énoncé portant sur les résultats financiers futurs (y compris les produits, les bénéfices ou les taux de croissance), les stratégies d'entreprise permanentes ou les perspectives et sur nos décisions futures possibles, est considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses à l'égard de notre exploitation, sur les facteurs économiques et sur l'industrie des services financiers en général. Ils ne garantissent pas les résultats futurs, et les événements et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux présentés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs que nous avons faits en raison, notamment, de facteurs importants, y compris la valeur de notre actif géré, le volume de ventes et de rachats de nos produits de placement, le rendement de nos fonds de placement et de nos portefeuillistes et conseillers, les niveaux de frais adoptés par la concurrence pour les produits de gestion de placements et l'administration, les échelles de rémunération des courtiers adoptées par la concurrence, l'étendue et les antécédents de défauts pour notre portefeuille de prêts, la rentabilité de nos activités de prêt, les taux d'intérêt et de change, la fiscalité, l'évolution des règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues, et notre capacité de réaliser les opérations stratégiques et de mener à bien l'intégration d'acquisitions. Nous tenons à souligner que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Le lecteur doit examiner attentivement cette liste et d'autres facteurs et ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres (et renonçons expressément à une telle obligation). Pour plus de détails sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels, se reporter à la section « Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs ».

Rendement consolidé

Aperçu

Le rapport de gestion consiste en une analyse de la situation financière de La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») et de ses filiales au 30 novembre 2005 par rapport au 30 novembre 2004 et des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005 par rapport à l'exercice précédent. Une analyse des résultats du trimestre terminé le 30 novembre 2005 en regard des résultats du trimestre terminé le 30 novembre 2004 figure également dans la section « Analyse du quatrième trimestre ». Le présent rapport doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2005.

Dans le présent rapport, les variations exprimées en pourcentage sont fondées sur des résultats arrondis au millier le plus proche. Les résultats, sauf les données sur les actions, sont présentés en millions de dollars.

Avec un actif géré de plus de 34,1 G\$, AGF se classe parmi les premières sociétés indépendantes de fonds communs de placement et de gestion de placements au Canada. Elle exerce ses activités au Canada, en Angleterre, en Irlande et en Asie. AGF a été fondée en 1957 avec le lancement d'un des premiers fonds communs de placement offerts aux Canadiens désireux d'investir à l'échelle internationale. Au 30 novembre 2005, AGF offrait 55 fonds communs de placement aux conseillers en placements et à leurs clients. AGF offre également des services de gestion de placement à des clients fortunés et à des institutions.

Dans le présent rapport, les termes « nous », « notre », « nos » ou « la société » désignent La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Les résultats financiers afférents à ses activités sont présentés en fonction de trois secteurs d'exploitation : les activités de gestion de placements, les activités de société de fiducie et les autres activités. Cette présentation diffère de celle adoptée dans le rapport de gestion et les états financiers vérifiés en date du 30 novembre 2004, lesquels incluaient des informations relatives au secteur des activités d'administration de fonds. Par suite de la récente vente d'Unisen Holdings Inc. (« Unisen »), les activités d'Unisen ont été présentées en tant qu'activités abandonnées. Les résultats d'Investmaster Group Limited (« Investmaster ») ont été pris en compte dans le secteur d'exploitation Autres, étant donné que cette entité ne satisfait plus aux critères de présentation distincte.

Les principales filiales et sociétés associées comprises dans chacun de nos secteurs d'exploitation sont collectivement appelées le Groupe de sociétés AGF (le « Groupe AGF ») et comprennent :

Secteur des activités de gestion de placements

Les Fonds AGF Inc. (« FAGFI ») – FAGFI fournit des services de gestion et de conseils en placements tout en étant responsable des ventes et du marketing des fonds communs de placement AGF. Selon l'actif géré, FAGFI est l'une des plus importantes sociétés de fonds communs de placement du Canada. Nous gérons 55 fonds communs de placement, le programme d'investissement personnalisé Harmony AGF et les portefeuilles Éléments AGF, dont l'actif géré totalise 22,2 G\$.

De plus, FAGFI et les sociétés ci-dessous gèrent des actifs ou fournissent des conseils en placement en rapport avec des actifs totalisant 11,9 G\$ pour le compte de clients internationaux et de clients canadiens par l'entremise ou en vertu de mandats de gestion de placements distincts.

Gestion privée des investissements AGF Limitée (« GPI ») – Société d'envergure nationale ayant des bureaux à Vancouver, à Calgary, à Toronto, à Ottawa et à Montréal, GPI gère un actif de 5,6 G\$ et fournit des services de conseils en placement personnalisés à des particuliers fortunés, à des successions, à des fondations et à des sociétés.

AGF International Advisors Company Limited – Cette filiale, dont le siège social est situé à Dublin, a été fondée en 1991. Elle offre des services de recherches sur l'investissement et des conseils sur les marchés européens et les marchés internationaux pour les fonds communs de placement AGF et d'autres clients. De plus, elle s'occupe de mandats de gestion de placements et de services de conseils en placement pour le compte de tiers.

AGF Asset Management Asia Ltd. – Cette filiale, dont le siège social est situé à Singapour, a été fondée en 1996. Elle offre des services de recherches sur l'investissement et des conseils sur les marchés asiatiques pour les fonds communs de placement AGF et d'autres clients.

Secteur des activités de société de fiducie

Secteur d'exploitation de la Compagnie de fiducie AGF (« Fiducie AGF ») – Fiducie AGF, qui exerce ses activités depuis 1988, offre une vaste gamme de produits et de services en ligne, y compris les CPG, les dépôts à terme, les prêts hypothécaires, les prêts investissement et les prêts RER. Fiducie AGF est constituée détent une charte fédérale et peut donc exercer ses activités partout au Canada. La société est membre de l'Association canadienne des paiements.

Secteur d'exploitation Autres

Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL ») – Cette société, dont le siège social est situé au Royaume-Uni, est un groupe indépendant de gestion privée des investissements de particuliers, de consultation financière et de services de comptabilité. Son actif géré s'élève à 7 G£. Au 30 novembre 2005, AGF détenait une participation de 30,9 % dans cette société.

Investmaster Group Limited – Cette filiale en propriété exclusive fournit des produits logiciels et une assistance-logiciel au secteur de la gestion privée du patrimoine au Royaume-Uni. La technologie Investmaster traite 25 % des opérations de sociétés de gestion d'investissements pour le compte de clients particuliers effectuées à la Bourse de Londres.

Rapport de gestion

L'analyse qui suit porte sur notre stratégie globale d'entreprise et nos réalisations à l'égard de cette stratégie au cours de l'exercice 2005. Elle traite ensuite de nos indicateurs de rendement clés (IRC), mesures auxquelles nous avons recours pour déterminer si nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés.

Il convient de préciser qu'il existe des risques et incertitudes importants liés à notre secteur d'activité qui peuvent nous empêcher de réaliser nos stratégies. C'est pourquoi nous présentons un aperçu des « Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs (facteurs de risque) » afférents à nos activités.

Enfin, nous présentons les conventions comptables cruciales, conventions qui font partie intégrante de la préparation de nos états financiers. La direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des charges présentés dans nos états financiers.

Une fois que le lecteur aura bien compris notre stratégie d'entreprise, les mesures nous permettant d'évaluer notre succès, les facteurs de risque auxquels nous sommes exposés et nos conventions comptables cruciales, il devrait être en mesure de lire le présent rapport du point de vue d'un dirigeant d'entreprise.

Stratégie d'entreprise

La Société de Gestion AGF Limitée a comme rôle de dépister des occasions d'affaires pour nos secteurs d'exploitation et d'en faciliter la saisie, ainsi que de s'assurer que les stratégies de nos secteurs d'exploitation sont cohérentes avec la stratégie globale de l'entreprise : continuité, rentabilité et plus-value à long terme pour nos actionnaires. Dans notre rapport de gestion de 2004, nous avons indiqué que notre principal objectif pour l'exercice 2005 était de renforcer la stratégie axée sur le client de nos activités de base, d'examiner les options stratégiques pour nos sociétés de soutien, comme Unisen, et de rechercher des acquisitions stratégiques.

En 2005, nous pouvons nous enorgueillir des réalisations suivantes :

- Au quatrième trimestre de 2005, nous avons conclu un accord visant la vente de la totalité d'Unisen à CitiFinancière Canada, Inc. (« CitiFinancière ») pour une contrepartie, entièrement en espèces, de 97,5 M\$ US (114,0 M\$ CA). Le produit tiré de cette vente, nous a permis de rembourser la totalité de notre dette bancaire à long terme. Dans la foulée de la vente d'Unisen, nous avons convenu de plafonner les ratios des frais de gestion de tous nos fonds pour les trois prochaines années au niveau réel le plus bas offert en 2004 et en 2005. Grâce aux liens d'affaires que nous avons établi avec CitiFinancière et aux dispositions de notre accord avec cette dernière, le ratio de frais de gestion de nos porteurs de parts devrait diminuer à l'avenir et nous pourrions nous concentrer sur notre entreprise principale.
- Après avoir restructuré nos activités pour mieux servir nos clients, nous avons procédé à l'intégration de notre nouvelle équipe de direction. En 2005, nous avons nommé Martin Hubbes au poste de vice-président directeur et chef des investissements. M. Hubbes succède à Bob Farquharson, qui demeure vice-président du conseil de La Société de Gestion AGF Limitée. Notre équipe de direction a en outre été considérablement renforcée grâce à l'embauche de personnes clés à des postes de direction supérieure. Gary Wing s'est joint à la société à titre de vice-président principal, Investissements institutionnels. Déjà, ce nouveau service a joué un rôle déterminant dans l'expansion des affaires du secteur de la gestion des investissements institutionnels.
- Nous avons acquis les droits de gestion des fonds communs de placement de 276 M\$ auprès d'ING Gestion de placements Inc., filiale d'ING Canada Inc., pour 9,1 M\$. La totalité de ces fonds ont été fusionnés dans les fonds existants à l'exception du Fonds de dividendes et de revenu canadiens ING, rebaptisé Fonds de dividendes et de revenu AGF. À la date de conclusion de l'opération, l'actif géré de ce fonds s'élevait à 154 M\$. Grâce aux ventes soutenues, l'actif géré du Fonds de dividendes et de revenu AGF a, depuis, plus que doublé, et s'établissait à plus de 330 M\$ au 31 décembre 2005. Cette réussite profite également à notre précieux partenaire ING Canada Inc., car ING Gestion de placements inc. demeure sous-conseiller du fonds.
- Nous avons fait profiter nos actionnaires directement de cette valeur grâce aux versements de dividendes et à notre programme de rachats d'actions.
 - i) Les dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote et d'actions de catégorie B sans droit de vote sont passés de 37,5 M\$ pour l'exercice 2004 à 50,5 M\$ pour l'exercice 2005, soit une hausse de 0,15 \$ l'action, ou 36,6 %, par rapport au dividende de 0,41 \$ l'action versé en 2004.
 - ii) Nous avons considérablement augmenté nos rachats dans le cadre du programme de rachats d'actions. Nous avons racheté 2 444 900 actions de catégorie B sans droit de vote en 2005, comparativement à 2 099 800 en 2004.
- Compte tenu des dividendes et des rachats d'actions, nous avons remis 59 % des flux de trésorerie disponibles à nos actionnaires. Par flux de trésorerie disponibles on entend les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation, moins les commissions de vente versées.
- La Société de Gestion AGF Limitée a appuyé la croissance de Fiducie AGF par une contribution de 42,0 M\$ en 2005, ce qui porte le total de notre participation en titre de dette et de capitaux propres à 72,4 M\$. Les prêts hypothécaires et les prêts personnels consentis par Fiducie AGF ont augmenté de 93,4 % et de 99,9 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. Fiducie AGF détient actuellement un actif de plus de 1,5 G\$ et contribue de façon importante aux résultats financiers d'AGF. La valeur estimative de Fiducie AGF est de beaucoup supérieure au capital qui y a été investi.

Nous croyons plus que jamais à notre stratégie d'entreprise qui vise la continuité, la rentabilité et la plus-value pour nos actionnaires pour les années à venir. Les stratégies propres à chaque secteur d'exploitation sont présentées dans la section pertinente du présent rapport.

Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR

Nous utilisons les indicateurs de rendement clés présentés ci-après pour évaluer les résultats de nos secteurs d'exploitation. À l'exception des produits, les indicateurs de rendement clés suivants ne sont pas conformes aux PCGR du Canada et le lecteur ne doit pas les substituer au bénéfice net ou à toute autre mesure de rendement en vertu des PCGR du Canada. Les analyses par secteur d'exploitation comprennent un examen des indicateurs de rendement clés pertinents à chaque secteur d'exploitation.

Actif géré

L'actif géré est une mesure essentielle dans notre industrie, car c'est en fonction de sa valeur que nous établissons nos honoraires de gestion et de conseils pour nos fonds communs de placement et nos clients institutionnels et individuels. La valeur de l'actif géré fluctue selon le rendement des placements et le volume des ventes et des rachats.

De plus, une partie importante de nos charges dépend de l'actif géré, car nous versons des commissions au moment de l'achat et des commissions de suivi aux conseillers financiers et payons des frais de services de conseils en placement en fonction de la valeur de l'actif géré.

Rendement des placements (plus-value des portefeuilles de placements)

Le rendement des placements, présenté déduction faite des honoraires de gestion, a une incidence fondamentale sur la valeur de l'actif géré et est au cœur de la plus-value que nous offrons aux conseillers et aux porteurs de parts. La croissance de l'actif géré qui découle du rendement des placements enrichit nos porteurs de parts et nous permet, par ricochet, d'accroître nos produits. En revanche, un rendement médiocre peut favoriser des rachats, ce qui réduit notre actif géré et nos produits. Un rendement solide peut contribuer à la croissance des ventes brutes ou à la diminution des rachats.

Ventes nettes

L'un des objectifs de notre secteur de gestion de placements est la réalisation de ventes nettes positives chaque année, permettant du fait même d'augmenter les produits. Les ventes brutes et les rachats, en pourcentage de l'actif géré, sont surveillés individuellement. La différence entre ces deux montants représente les ventes nettes qui, de concert avec le rendement des placements, établissent le niveau de l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement, à partir duquel la facturation des honoraires de gestion est établie.

Les rentrées et les sorties de fonds pour GPI et les comptes institutionnels sont surveillées séparément. Étant donné les systèmes d'information comptable utilisés dans ces deux secteurs d'activité, nous ne calculons pas l'actif quotidien moyen géré pour GPI et les comptes institutionnels.

Produits

Les produits sont une mesure conforme aux PCGR du Canada et sont comptabilisés déduction faite des remises sur les frais, des taxes de vente et des frais de placement versés aux sociétés en commandite. Les produits sont un indicateur de la capacité de produire des flux de trésorerie.

Nous tirons nos produits principalement :

- des honoraires de gestion et de conseils fondés sur la valeur de l'actif géré;
- des honoraires d'administration touchés;
- des honoraires de vente reportés (« HVR ») payés par les épargnants au moment du rachat de titres de fonds communs de placement comportant des HVR;
- des intérêts nets provenant du portefeuille de prêts de notre société de fiducie.

BAIIA

Le BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Le BAIIA est une mesure largement utilisée au sein de l'industrie des fonds communs de placement par la direction, les investisseurs et les analystes en placements afin de comprendre et de comparer les résultats des entreprises. Nous croyons en l'importance de cette mesure, car elle permet d'évaluer l'évolution de nos activités sans tenir compte de l'effet de l'amortissement. De plus, Le BAIIA nous renseigne sur notre aptitude à contracter ou à rembourser des dettes, à investir dans notre entreprise, à financer les commissions de ventes, à verser les dividendes et à réaliser nos programmes de rachats d'actions.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nous présentons les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation permettent d'évaluer la capacité de la société à produire des liquidités pouvant servir à verser des dividendes, racheter des actions, rembourser la dette et financer d'autres besoins de trésorerie.

Rapport de gestion

Flux de trésorerie disponibles liés aux activités d'exploitation

Par flux de trésorerie disponibles, nous entendons les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les commissions de vente versées. Il s'agit d'une mesure pertinente dans le secteur de la gestion de placements étant donné les importantes sommes versées en espèces à titre de commission au moment de l'achat. Les flux de trésorerie disponibles représentent la trésorerie pouvant être distribuée à nos actionnaires ou être affectée aux besoins généraux de l'entreprise.

Rendement des capitaux propres et rendement du capital investi

Nous surveillons le rendement des capitaux propres afin de déterminer la rentabilité de la société dans son ensemble. Pour calculer le rendement des capitaux propres, nous divisons le bénéfice net par les capitaux propres moyens. Le rendement du capital investi est un indicateur de rendement clé auquel nous avons recours pour évaluer les placements éventuels et pour suivre l'évolution des placements passés. Le rendement du capital investi mesure les flux de trésorerie par rapport au montant initial investi et intègre la valeur temporelle de l'argent.

Croissance des actifs de prêts

Notre secteur de société de fiducie privilégie la croissance des actifs, car elle soutient les intérêts créditeurs nets et augmente la rentabilité.

Ratio d'efficacité

Notre secteur de société de fiducie surveille également son ratio d'efficacité, qui est le quotient du total des frais, à l'exception des intérêts, par le total des intérêts créditeurs et des honoraires gagnés. Nous visons à contenir la croissance des frais autres que les intérêts en deçà de la croissance des produits et à avoir un ratio d'efficacité inférieur à 50 %.

Marge d'intérêt nette

Dans le secteur de fiducie, nous surveillons activement la marge d'intérêt nette, qui correspond à l'écart entre les intérêts créditeurs gagnés sur les prêts et les intérêts débiteurs engagés sur les sources de financement. Les marges d'intérêt nettes ciblées varient d'un exercice à l'autre en fonction de la composition et du volume des ventes prévus, ainsi que des taux d'intérêt.

Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs (facteurs de risque)

De nombreux facteurs peuvent influencer sur notre capacité de mener à bien notre stratégie. Nous pouvons exercer notre contrôle sur certains d'entre eux, tandis que d'autres, de par leur nature, échappent à notre contrôle. Ils influent non seulement sur notre stratégie d'entreprise, mais également sur les stratégies relatives à chaque secteur d'exploitation présentées dans les sections pertinentes.

Facteurs propres à la société

La demande pour nos produits dépend de la capacité de notre équipe de gestion de placements à offrir de la plus-value grâce à de solides rendements de placements et à répondre aux demandes de produits d'investissement précis. Le style de gestion d'un portefeuilliste peut parfois ne pas avoir la cote au sein du marché, entraînant une baisse des ventes ou une hausse des rachats.

Nos résultats financiers futurs seront influencés par notre capacité de mener à bien notre stratégie de ventes et de marketing et à améliorer nos ventes nettes. Nous avons engagé les ressources nécessaires afin de bâtir des systèmes et de recruter du personnel de valeur. Si nous ne produisons pas les ventes prévues ou si nous ne sommes pas en mesure de garder nos employés clés, nos marges pourraient s'éroder.

Notre stratégie comprend la réalisation d'acquisitions stratégiques. Il n'est pas certain que nous puissions procéder aux acquisitions voulues selon les modalités qui répondent à nos critères d'investissement. Une fois qu'une acquisition est achevée, la réalisation de certains objectifs de rendement dépend de plusieurs facteurs, y compris la rétention du personnel clé et la croissance de l'actif géré des sociétés acquises.

Une bonne partie de notre actif géré provient de conseillers en placements et de partenaires stratégiques qui offrent nos produits de même que des produits concurrents. La marque et le rendement des placements d'AGF ont contribué à notre succès dans le passé. Cependant, notre succès à venir repose sur l'accès à des réseaux de distribution qui ne relèvent pas de notre société.

Les activités de prêt de société de fiducie font appel à un réseau de conseillers, de courtiers en hypothèques et d'établissements partenaires indépendants. Si les niveaux de service devaient baisser ou si les produits de société de fiducie ne répondaient plus aux besoins des clients, il pourrait devenir difficile d'attirer de nouveaux demandeurs de prêts.

Facteurs extrinsèques

Notre industrie est très concurrentielle. Les ventes et les rachats de fonds communs de placement peuvent être influencés par la qualité des services, les honoraires de gestion, les caractéristiques des produits offerts sur le marché et les initiatives de la concurrence.

Nous faisons tout en notre pouvoir pour nous conformer aux lois, aux règlements et aux politiques des organismes de réglementation. Le défaut de nous conformer aux lois, aux règlements ou aux politiques des organismes de réglementation peut entraîner des sanctions ou des amendes, qui pourraient avoir une incidence néfaste sur nos bénéfices et compromettre notre réputation. La modification de lois, de règlements ou de politiques en matière de réglementation entraînant des changements de facteurs économiques au sein de notre industrie pourrait avoir des répercussions sur nos résultats. Pour plus de détails, se reporter à la section « Règlements gouvernementaux ».

Les produits ne sont habituellement pas assujettis à de fortes fluctuations saisonnières. En général, AGF enregistre des ventes supérieures pendant la saison des RER. Cependant, l'incidence à court terme du niveau des ventes sur les produits globaux n'est pas considérable. Les résultats clés des huit derniers trimestres figurent au tableau intitulé « Principales informations trimestrielles ».

Nos produits sont étroitement liés à la valeur de l'actif géré, d'où notre exposition aux fluctuations générales des marchés boursiers. Un déclin prolongé de ces derniers entraînerait une baisse de nos produits et, par conséquent, du bénéfice dégagé de notre secteur des activités de gestion de placements. Le secteur des activités de société de fiducie est également tributaire des marchés boursiers étant donné que les sûretés données en garantie des prêts pour investissement sont souvent constituées d'actifs de fonds communs de placement, qui sont en étroite corrélation avec la situation des marchés boursiers.

Un ralentissement économique général et une hausse du taux de chômage peuvent miner la capacité financière des emprunteurs du secteur de société de fiducie. Cela peut entraîner une augmentation des taux de défaut de remboursement et avoir une incidence négative sur les résultats financiers. De même, une hausse des taux d'intérêt risque de ralentir les ventes de maisons et de freiner la croissance du marché des prêts hypothécaires à l'habitation, ce qui pourrait faire obstacle à notre capacité de maintenir nos taux de croissance actuels.

La concurrence par les prix sur les marchés des prêts hypothécaires et des prêts personnels pourrait se traduire par un rétrécissement des marges d'intérêt nettes pour notre secteur des activités de société de fiducie, ce qui nuirait à la rentabilité de la société.

Risque de change

La société s'expose au risque de change surtout du fait qu'elle détient des portefeuilles de valeurs mobilières américaines et internationales au sein des fonds communs de placement gérés. Les variations du cours du dollar canadien vis-à-vis des autres devises feront fluctuer la valeur en dollars canadiens de l'actif géré étranger sur lequel les frais de gestion de la société sont calculés. La société surveille ce risque de près et peut, à la discrétion du portefeuilliste, conclure des contrats de change aux fins de couverture pour les valeurs mobilières américaines et internationales au sein de ses fonds communs de placement.

La société est assujettie à un risque de change à l'égard de ses filiales étrangères intégrées d'Irlande et de Singapour qui fournissent des services de conseils en placement. Ces filiales sont exposées à un risque de monnaie locale négligeable, leurs produits étant calculés en dollars canadiens et les charges en monnaie locale étant relativement peu élevées.

Risque de taux d'intérêt

À l'exception des activités de Fiducie AGF, au 30 novembre 2005, la société n'était pas exposée au risque de variation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette à taux variable, étant donné que celle-ci avait été intégralement remboursée. En utilisant la moyenne des soldes de prêts impayés, une variation de 1 % des taux d'intérêt variables sur cette dette en 2005 aurait occasionné un changement d'environ 0,1 M\$ des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005. Puisque les intérêts débiteurs représentent une faible proportion de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, une telle variation des taux d'intérêt n'aurait pas d'effet important sur les résultats d'exploitation de la société ou sur la juste valeur de la dette à long terme.

Pour Fiducie AGF, une variation, à la hausse ou à la baisse, de 1 % des taux d'intérêt occasionnerait un changement d'environ 0,1 M\$ du montant net des intérêts créditeurs nets annuels, étant donné que la plupart des portefeuilles de prêts sont couverts.

L'analyse précédente ne dresse pas une liste exhaustive des risques et des incertitudes à l'égard de notre capacité de mener à bien notre stratégie. Le lecteur doit tenir compte d'autres facteurs de risque potentiels lors de l'évaluation de notre capacité à y arriver.

Conventions comptables cruciales

Nos états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La connaissance de ces conventions comptables est essentielle à la compréhension de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière. Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables critiques exigent que la société pose des hypothèses et fasse des estimations qui influent sur les montants des actifs et des passifs de même que sur les produits et les charges comptabilisées dans les états financiers. De par leur nature, les estimations sont fondées sur les jugements et sur les renseignements disponibles. Par conséquent, les résultats ou les montants réels peuvent différer des estimations, et la différence pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Parmi les conventions comptables que nous suivons actuellement, nous estimons que celles qui font appel à des estimations ou à des jugements importants sont les suivantes.

Évaluation de l'écart d'acquisition, des contrats de gestion et des immobilisations incorporelles

Conformément aux PCGR du Canada, l'écart d'acquisition et les contrats de gestion ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'au moins un test de dépréciation annuel pour chacun des secteurs d'exploitation. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion comporte deux étapes, la première consistant à déterminer si la juste valeur du secteur d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte est inférieure à sa valeur comptable, et si tel est le cas, la deuxième consistant à comparer la juste valeur de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion à leur valeur comptable. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, l'écart d'acquisition et les contrats de gestion sont considérés comme ayant subi une perte de valeur, et des charges pour dépréciation doivent être constatées immédiatement. La juste valeur des secteurs d'exploitation de la société est déterminée d'après des modèles d'évaluation acceptés qui tiennent compte de divers facteurs, comme

Rapport de gestion

les bénéfices prévus et normalisés, le ratio cours-bénéfices et les taux d'actualisation. La direction de la société exerce son jugement dans l'estimation de la juste valeur des secteurs d'exploitation, et toute variation des hypothèses et estimations de la juste valeur peut influencer sur le calcul de la dépréciation et sur l'évaluation de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion. La direction de la société est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables dans le contexte actuel. Lorsque cela est possible, les justes valeurs internes sont comparées aux données du marché, et elles sont jugées raisonnables.

Les immobilisations incorporelles qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients ou qui peuvent être séparées et vendues et qui ont une durée de vie utile limitée sont amorties sur leur durée de vie utile estimative. La détermination de la durée de vie utile estimative des immobilisations incorporelles à durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances et du jugement de la part de la direction de la société. Les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Ces circonstances indiqueraient une dépréciation possible des actifs incorporels, auquel cas il faudrait effectuer une analyse des flux de trésorerie. Par conséquent, la valeur recouvrable établie sur la base des flux de trésorerie futurs prévus est semblable à celle des immobilisations corporelles.

Impôts sur les bénéfices

La direction pose une hypothèse lorsqu'elle constate les actifs d'impôts futurs, à savoir que les bénéfices futurs suffiront à réaliser un avantage futur. Le montant de l'actif ou du passif comptabilisé est fondé sur la meilleure estimation par la direction du moment de la réalisation de l'actif ou du passif.

Politiques d'amortissement et durées de vie utile

Nous amortissons les coûts des immobilisations corporelles et incorporelles sur leur durée de vie utile estimative. Chaque année, nous réévaluons les durées de vie utiles estimatives pour qu'elles correspondent à leur durée de vie prévue sur le plan des produits générés.

Comptabilisation des commissions de vente reportées

Les commissions de vente payées à l'égard des ventes de titres de fonds communs de placement sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des honoraires de vente reportés (« HVR ») applicable. Le montant des HVR non amortis figurant au bilan est comparé à la valeur qui aurait pu être réalisée si tous les titres à HVR en circulation étaient rachetés à la date du bilan. Si le calcul de la valeur réalisée indique que ce montant est inférieur au montant non amorti figurant au bilan, il y a réduction de la valeur inscrite au bilan.

Comptabilisation des pertes sur prêts

La comptabilisation des pertes sur prêts revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de Fiducie AGF. Les prêts douteux sont comptabilisés lorsque la société détermine, après l'identification et l'évaluation des comptes et des prêts douteux, que le recouvrement opportun de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et le montant de la provision spécifique nécessaire font appel à un jugement éclairé. Le jugement de la direction est fondé sur l'évaluation de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de l'exposition en cas de défaut. Les modifications apportées à ces estimations sont attribuables à certaines circonstances et peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour pertes sur prêts et entraîner un changement de la provision. Les provisions générales exigent également l'exercice d'un jugement étant donné que leur niveau dépend de l'évaluation de la conjoncture économique et des affaires, des résultats historiques et prévus de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents.

Passifs éventuels

La société fait l'objet de réclamations et réclamations éventuelles liées à des poursuites, aux impôts et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et d'autres obligations commerciales. Des provisions pour éventualités et engagements sont constatées à titre d'éléments de passif lorsqu'il devient probable que la société engagera des dépenses et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Tout changement important afférent aux possibilités et aux estimations du montant de la perte peut faire varier le montant de la comptabilisation d'une obligation.

Contrôles de communication de l'information

Conformément au Règlement 52-109, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information d'AGF au 30 novembre 2005 et a déterminé qu'ils sont conformes aux normes en vigueur.

Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats d'exploitation consolidés de la société pour les exercices terminés les 30 novembre 2005 et 2004 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Exercices terminés les 30 novembre	2005	2004	Variation
Produits			
Secteur de gestion de placements	509,6 \$	520,3 \$	(2,1 %)
Secteur de société de fiducie	68,4	42,6	60,6 %
Autres	17,5	22,5	(22,2 %)
Éliminations intersectorielles	(1,1)	-	pas imp.
	594,4	585,4	1,5 %
Charges			
Secteur de gestion de placements	279,8	295,4	(5,3 %)
Secteur de société de fiducie ¹	53,9	31,5	71,1 %
Autres	17,0	22,8	(25,4 %)
Éliminations intersectorielles	(1,1)	-	pas imp.
	349,6	349,7	(0,0 %)
BAIIA² (activités poursuivies)	244,8	235,7	3,9 %
Amortissement	139,0	149,2	(6,8 %)
Intérêts débiteurs	4,1	6,0	(31,7 %)
Impôts sur les bénéfices	29,0	5,8	400,0 %
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	72,7	74,7	(2,7 %)
Gain à la vente d'activités abandonnées, après impôts	15,6	-	pas imp.
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, après impôts	3,5	2,6	34,6 %
Bénéfice net	91,8 \$	77,3 \$	18,8 %
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ³	217,2 \$	196,0 \$	10,8 %
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies – dilué	0,80 \$	0,81 \$	(1,2 %)
Rendement des capitaux propres	10,0 %	8,5 %	17,6 %

¹ Comprend les intérêts débiteurs afférents aux dépôts de fonds utilisés dans le cadre de nos programmes de prêts personnels et de prêts hypothécaires.

² Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA et le bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

³ Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Rapport de gestion

Résultats des activités poursuivies

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, les produits consolidés ont augmenté de 1,5 %. Les produits du secteur de gestion de placements ont légèrement baissé, car l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement a reculé de 8,9 %. Cette baisse a été en partie contrebalancée par la croissance considérable de l'actif géré de clients institutionnels et de GPI. Les produits du secteur de société de fiducie ont crû de 60,6 % pour 2005 par rapport à 2004, appuyés par la forte hausse des prêts hypothécaires et des prêts personnels.

Les charges sont demeurées inchangées pour l'exercice 2005 comparativement à 2004. Compte non tenu d'une charge pour indemnités aux épargnants de 31,0 M\$ qui avait été inscrite pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, les charges ont augmenté de 9,7 %. La hausse des charges est survenue principalement dans le secteur des activités de gestion de placements, comme il est plus amplement analysé dans la section qui lui est consacrée. La hausse des charges du secteur de société de fiducie a été attribuable à l'augmentation du volume des activités. Les charges du secteur Autres ont régressé par suite de la baisse du volume des activités.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, le BAIIA a augmenté de 3,9 % par rapport à l'exercice 2004.

Les charges d'amortissement de l'exercice terminé le 30 novembre 2005 ont baissé de 6,8 % comparativement à 2004. L'amortissement des commissions de vente reportées du secteur de gestion de placements a représenté 112,6 M\$ du total des charges d'amortissement et a été le principal facteur de la baisse enregistrée d'un exercice à l'autre.

Les intérêts débiteurs sont passés de 6,0 M\$ pour 2004 à 4,1 M\$ pour 2005. Cette baisse résulte surtout de la diminution du solde moyen des prêts en 2005 en regard de 2004 et de l'incidence plus marquée en 2005 de la réduction des intérêts débiteurs découlant de la comptabilisation des swaps de taux d'intérêt à la valeur au marché.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, les impôts sur les bénéfices se sont élevés à 29,0 M\$, contre 5,8 M\$ en 2004. Les charges d'impôts pour l'exercice 2004 ont été réduites de 15,7 M\$, car la société avait acquis des avantages fiscaux dont elle s'est servie en 2004.

Résultats des activités abandonnées

Le 11 juillet 2005, AGF a signé un accord portant sur la vente d'Unisen à CitiFinancière pour 97,5 M\$ US. La valeur comptable d'Unisen à la date de conclusion de l'opération s'établissait à 88,0 M\$ CA. La vente a rapporté un produit de 114,0 M\$ CA. Nous avons engagé des frais d'opération de 5,0 M\$ et avons inscrit une provision pour d'éventuels ajustements de 1,8 M\$. Par conséquent, nous avons comptabilisé un gain de 19,2 M\$ (15,6 M\$ après impôts) lié à cette vente, et les résultats d'Unisen ont été présentés dans les activités abandonnées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour la période en cours.

Bénéfice net

Pour l'exercice 2005, le bénéfice net s'est établi à 91,8 M\$, contre 77,3 M\$ pour l'exercice 2004, par suite de l'effet des produits et des charges mentionnés ci-dessus.

Le bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies a été de 0,81 \$ en 2005, contre 0,82 \$ en 2004. Le bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies a été de 0,80 \$ en 2005, contre 0,81 \$ en 2004.

Pour une analyse plus approfondie des produits et des charges, se reporter aux sections pertinentes de chaque secteur d'exploitation. Une analyse des résultats du quatrième trimestre de 2005 en regard des résultats de la période correspondante de 2004 figure à la section « Analyse du quatrième trimestre ».

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres a augmenté de 17,6 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005 par rapport à 2004 grâce au gain après impôts constaté à la vente d'Unisen.

Perspectives

Après une période de croissance rapide et de regroupements entre diverses sociétés de l'industrie, nous croyons que l'industrie des fonds d'investissement du Canada est en voie de devenir un marché établi. La demande de produits de placement restera forte grâce, entre autres, à l'accroissement prévu de la population et au montant considérable que représentent les droits de cotisation au régime enregistré d'épargne-retraite inutilisés. Les fonds communs de placement demeurent une solution accessible et attrayante pour les comptes de retraite. Nous croyons également que la demande de produits à revenu et à rendement persistera. Une population canadienne vieillissante et de plus en plus fortunée renforcera par ailleurs la demande de services de GPI. Nous entrevoyons en outre des possibilités de croissance dans le secteur de la gestion de placements institutionnels tant au Canada qu'à l'étranger.

La stratégie d'AGF, qui consiste à mettre l'accent sur les activités axées sur le client, s'est traduite par une amélioration des ventes brutes et par une réduction des rachats. Si elle augmente la valeur de notre société à long terme, une réduction des rachats peut nuire au BAIIA, étant donné qu'elle diminue les produits tirés des HVR. La baisse des rachats, le lancement de nouveaux produits et la concurrence au niveau des honoraires pourraient réduire les marges et affaiblir les résultats financiers d'AGF en 2006. Des initiatives stratégiques qui sont de nature à limiter notre rendement financier à court terme sont prises pour promouvoir nos résultats financiers à long terme. Tout affaiblissement des résultats financiers sera quelque peu compensé par la contribution financière de plus en plus importante du secteur des activités de société de fiducie.

Nos perspectives à l'égard des secteurs d'exploitation sont présentées dans les sections pertinentes.

Rendement des secteurs d'exploitation

La société présente les résultats de trois secteurs d'exploitation : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion et de conseils en placements et effectue la gestion et la distribution des produits et des services d'investissement d'AGF, notamment en ce qui a trait aux fonds communs de placement de détail et aux services de conseils en placement aux clients fortunés. Le secteur de société de fiducie offre une vaste gamme de services et de produits en fiducie, y compris les CPG, les prêts hypothécaires, les prêts investissement et les prêts RER. Le secteur Autres englobe les résultats de S&WHL, qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation, les résultats d'Investmaster, notre filiale à part entière, et les intérêts débiteurs sur la dette à long terme de la société. Les secteurs d'exploitation d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent des produits et services distincts.

Activités de gestion de placements

Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

Notre secteur de gestion de placements offre des produits et des services dans un contexte de gestion globale du patrimoine, notamment les fonds communs de placement, les produits intégrés et la gestion privée des investissements. Nos produits sont offerts par l'entremise de divers réseaux, notamment les conseillers, les planificateurs financiers, les courtiers, les banques, les compagnies d'assurance et les sociétés d'experts-conseils.

Les ventes sur le marché canadien des fonds communs de placement demeurent concentrées dans le secteur des produits axés sur le revenu. L'annonce faite le 23 novembre 2005 par le gouvernement libéral de son intention de réduire l'impôt fédéral sur les dividendes et de ne pas changer les modalités d'imposition des fiducies de revenus, conjuguée à des facteurs temporels associés au vieillissement de la population, devrait appuyer à l'avenir la demande de produits axés sur le dividende et le revenu. AGF est désormais bien placée pour tirer parti de cette tendance soutenue. Convaincus du caractère durable de la demande de produits à revenu, nous avons augmenté, en janvier 2005, les distributions pour certains fonds existants et avons annoncé le lancement de deux nouveaux fonds à revenu, soit le Fonds revenu mensuel élevé AGF et le Fonds revenu de dividendes diversifié AGF. L'opération que nous avons conclue avec ING nous a également permis de faire l'acquisition d'un nouveau fonds à revenu performant, que nous avons renommé Fonds de dividendes et de revenu AGF.

AGF est un acteur dynamique sur le marché canadien de la gestion de placements, où de nombreux fournisseurs, canadiens et étrangers, se livrent une vive concurrence. Bien que l'industrie des fonds communs de placement soit en voie de devenir un marché établi, de nombreuses occasions de croissance sont présentes. Notre position à titre de concepteur indépendant de fonds sans conflit avec les réseaux de distribution nous aidera à tirer parti de l'évolution de l'industrie.

AGF est également en voie de se tailler une réputation internationale en tant que fournisseur par excellence dans le domaine de la gestion de placements institutionnels. Notre réussite dans ce secteur s'est concrétisée par la conclusion de nouveaux mandats institutionnels, qui ont totalisé environ 1,7 G\$, rien que pour l'exercice 2005. Nous pensons qu'à l'avenir, la consolidation de notre réputation et de nos relations avec les institutions internationales servira de tremplin à notre croissance future.

Stratégie du secteur d'exploitation

En 2004, nous avons précisé que notre principale priorité était de développer et d'améliorer le modèle axé sur le client au sein de nos activités de gestion de placements. Résultat : nos ventes nettes n'ont cessé d'augmenter au cours de l'exercice, réalisant en octobre et en novembre 2005 leur meilleur score depuis 2001 pour ces deux mois. Nous devons cette réussite à plusieurs initiatives, notamment :

- Nous avons largement accru, en quantité et en qualité, nos interactions avec les conseillers financiers. Pour ce faire, nous avons augmenté les effectifs des ventes, avons établi des objectifs liés aux activités de manière rigoureuse et avons surveillé constamment les résultats dans le but d'optimiser les activités futures. Au cours de l'exercice 2005, le nombre de réunions et d'activités spéciales a plus que doublé et la participation à nos activités a été meilleure que l'an dernier. L'utilisation de matériel sans fil est venue augmenter l'efficacité de nos réunions en permettant à l'équipe des ventes d'avoir accès à nos logiciels de gestion des relations avec la clientèle à partir de régions éloignées.
- En 2005, AGF a lancé des produits attrayants dans les catégories affichant les meilleures ventes. Par exemple, le Fonds de dividendes et de revenu AGF, précédemment appelé Fonds de dividendes et de revenu canadiens ING, a fait son entrée au sein de la populaire catégorie de placements axés sur le dividende. Ce fonds, qui cible les titres des meilleures sociétés canadiennes qui paient des dividendes, a enregistré des résultats supérieurs grâce au recours à des stratégies fondées sur l'amélioration du rendement. Au quatrième trimestre de 2005, les ventes nettes du Fonds de dividendes et de revenu AGF ont atteint 65,3 M\$. À la fin de 2005, nous avons lancé Éléments AGF, un produit qui regroupe des fonds AGF et qui offre ce qu'il y a de mieux en matière de constitution et de suivi de portefeuille, ainsi que l'engagement exceptionnel de remettre aux épargnants jusqu'à 90 points de base sous forme de nouvelles parts si le rendement annualisé moyen des portefeuilles n'atteint pas au moins le même rendement que celui de leur indice de référence personnalisé sur une période de trois ans.

Les priorités stratégiques de nos activités de gestion de placements pour 2006 comprennent ce qui suit :

- Continuer à améliorer le modèle axé sur le client au sein de nos activités de fonds de base.
- Promouvoir les compétences en gestion de placements internationaux dans les multiples réseaux.
- Réaliser des acquisitions stratégiques pour soutenir la croissance interne.

Rapport de gestion

Améliorer le modèle axé sur le client

Notre stratégie axée sur le client repose sur l'excellence en matière de placements et de service. Nous mettons tout en œuvre pour que nos fonds dégagent un rendement solide et aident les porteurs de parts à réaliser leurs objectifs financiers. Nous travaillons aussi avec empressement à la satisfaction des besoins des conseillers financiers.

Grâce à notre personnel compétent, à l'utilisation de bons outils et un fort accent mis sur la recherche, nous croyons que nous pourrions maintenir, sur le long terme, des rendements de placements avantageux. Au début de 2006, le secteur des activités de gestion de placements mettra en œuvre un système de gestion des ordres de négociation qui accroîtra l'efficacité opérationnelle, augmentera l'indépendance des services administratifs et procurera plus de souplesse.

Actuellement, les responsabilités de recherche au sein de notre équipe de gestion de placements sont réparties par pays. Nous envisageons d'élargir la portée géographique des activités d'analyse de chaque équipe pour couvrir des zones géographiques plus grandes, comme l'Amérique du Nord, et ce, afin d'enrichir l'information et les idées émanant de notre personnel d'analystes en placements.

Nous avons choisi de faire appel à des réseaux de distribution indépendants. Selon nous, le modèle de distribution de conseils indépendants est intéressant. Nous nous concentrons sur l'exécution efficace d'une stratégie de distribution multiréseaux et avons maintenant des plans tactiques en place pour trois grandes catégories de distribution : conseillers, comptes nationaux et clients institutionnels. Pour chacun de ces réseaux, nous visons à rendre faciles les relations d'affaires avec AGF.

Promouvoir les compétences en gestion de placements internationaux

AGF offre à ses clients une gamme de produits solide et un choix diversifié de solutions de placement. Nous excellons particulièrement dans le domaine de la gestion de placements internationaux et nous avons su commercialiser avec succès notre savoir-faire en gestion de patrimoine auprès de clients institutionnels internationaux. De fait, nous avons obtenu des mandats totalisant 1,7 G\$ dans ce créneau en 2005. Le 3 janvier 2006, un autre mandat, d'une valeur de 0,4 G\$, s'y est ajouté. Nous croyons que, avec la levée des restrictions relatives au contenu étranger des comptes de retraite et l'inévitable ralentissement de l'appréciation du dollar canadien, les placements internationaux auront à nouveau la faveur des épargnants canadiens. Notre gamme de fonds comprend quelques produits vedettes. Lors du Gala des fonds d'investissement du Canada, le Fonds mondial d'obligations gouvernementales AGF a remporté la palme du Meilleur fonds d'obligations étrangères, et ce, pour la quatrième année consécutive. Quant au Fonds de marchés en émergence AGF, il a décroché le prix du Meilleur fonds de marchés en émergence. Les résultats exceptionnels des Catégorie Direction Chine AGF, Catégorie de titres internationaux AGF et Catégorie mondiale Services financiers AGF leur ont valu des mises en candidature. L'éventail de produits internationaux AGF comprend par ailleurs des habitués du premier quartile comme la Catégorie d'actions européennes AGF.

Réaliser des acquisitions stratégiques pour soutenir la croissance interne

Notre croissance interne sera soutenue par des acquisitions au sein du secteur de gestion de placements. Grâce à notre méthode disciplinée en matière d'acquisitions, nous cibons un rendement du capital investi après impôts à long terme supérieur à 15 % par an. Nous recherchons des participations avantageuses sur les plans financier et stratégique, comme c'est le cas dans l'opération conclue avec ING Gestion de placements inc.

Gestion privée des investissements AGF

GPI AGF exerce ses activités dans le segment de marché des investisseurs fortunés et a élaboré une stratégie qui lui est propre. Elle offre aux investisseurs trois plateformes de placement distinctes : Gestion des investissements Magna Vista à Montréal, Doherty & Associates à Ottawa et Cypress Capital Management (« Cypress ») à Vancouver et à Calgary. La société utilise le modèle « boutique », qui repose sur une relation individuelle et personnalisée à l'échelle locale et sur les avantages découlant de l'accès à un réseau d'envergure nationale.

Pour 2006, GPI AGF s'est donné, entre autres, les priorités stratégiques suivantes :

- Réaliser des synergies avec les activités de fonds de base, ce que GPI AGF a commencé dès cette année en lançant deux nouveaux fonds communs de placement AGF gérés par l'équipe Cypress, qui apporte avec elle son excellente réputation en gestion de placements dans le secteur des fonds axés sur le revenu.
- Cibler des créneaux du marché des investisseurs fortunés, comme les fondations, les fonds de dotation, les petites caisses de retraite et les régimes à cotisations déterminées.
- Poursuivre les acquisitions stratégiques dans les marchés à forte croissance.
- Stabiliser le rendement des placements.

Actif géré

Le secteur de gestion de placements d'AGF tire ses produits principalement des honoraires de gestion et de conseils. Le montant des honoraires de gestion et de conseils dépend du niveau et de la composition de l'actif géré. En vertu des contrats de gestion et de conseils en placement qu'AGF a conclus avec chaque fonds commun de placement, la société reçoit des honoraires mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur quotidienne moyenne de l'actif net de chaque fonds. De plus, nous touchons des honoraires sur l'actif géré de nos clients institutionnels et de gestion privée des investissements. Par conséquent, le niveau de l'actif géré influe considérablement sur les résultats financiers. Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif géré global au cours des exercices terminés les 30 novembre 2005 et 2004 :

(en millions de dollars)	2005	2004	Variation
Exercices terminés les 30 novembre			
Actif géré de fonds communs de placement au début de l'exercice	22 747 \$	23 168 \$	(1,8 %)
Ventes brutes de fonds communs de placement	3 005	2 586	16,2 %
Rachat de fonds communs de placement	(5 749)	(4 772)	20,5 %
Rachats de fonds communs de placement, montant net	(2 744)	(2 186)	25,5 %
Plus-value des portefeuilles de fonds	2 206	1 765	25,0 %
Actif géré de fonds communs de placement à la fin de l'exercice	22 209 \$	22 747 \$	(2,4 %)
Actif géré de clients institutionnels et de GPI	11 921	8 621	38,3 %
Actif géré global	34 130 \$	31 368 \$	8,8 %
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement de l'exercice	21 639 \$	23 759 \$	(8,9 %)

L'actif géré global a augmenté de 8,8 % grâce à la croissance vigoureuse de l'actif géré de clients institutionnels et de gestion privée des investissements.

L'actif géré de fonds communs de placement a légèrement reculé d'un exercice à l'autre, le rendement des placements ayant contrebalancé les rachats nets. L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement a baissé de 8,9 % comparativement à 2004.

Voici les détails relatifs aux ventes nettes de fonds communs de placement et au rendement des placements :

Ventes nettes

Les ventes nettes sont un indicateur de rendement clé pour le secteur de gestion de placements. Les rachats nets d'AGF, qui se sont élevés à 2,7 G\$ au cours de l'exercice 2005, ont dépassé le niveau atteint en 2004, soit 2,2 G\$. Cette hausse s'explique principalement par un réaligement de portefeuilles de 884 M\$ opéré par un client institutionnel en janvier 2005. En fait, le lancement de nouveaux fonds axés sur le revenu et l'amélioration du service aux conseillers se sont traduits par une diminution nette des rachats de fonds à long terme de 249 M\$ en novembre 2004 à 70 M\$ en novembre 2005. En décembre 2005, la tendance positive s'est poursuivie, les rachats nets se chiffrant à 47 M\$. Comme nous l'avons indiqué dans notre analyse stratégique, nos efforts actuels et à venir visent à s'assurer que les ventes nettes maintiennent leur tendance à l'amélioration.

Rendement des placements

Le rendement du marché boursier influe sur le niveau de l'actif géré. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2005, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens) a augmenté de 4,4 %, l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) a progressé de 4,4 % et l'indice composé S&P/TSX a grimpé de 22,0 %. La plus-value marchande globale de l'actif géré de fonds communs de placement divisée par la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005 s'est élevée à 10,2 %.

L'incidence de la dépréciation de la valeur du dollar américain en regard de celle du dollar canadien sur la valeur à la cote des fonds communs de placement AGF depuis le 30 novembre 2004 a représenté une diminution de l'actif géré d'environ 0,1 G\$.

De concert avec la hausse du marché boursier, la plus-value marchande, déduction faite des frais de gestion, a entraîné une augmentation de 2,2 G\$ de l'actif géré de fonds communs de placement depuis le 30 novembre 2004. Pour la période de cinq ans terminée le 30 novembre 2005, 78 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane. Pour la période de dix ans terminée le 30 novembre 2005, 67 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane.

Rapport de gestion

La vigueur des marchés et le solide rendement dégagé par nos portefeuillistes ont permis de maintenir l'actif géré global de fonds communs de placement au 30 novembre 2005 au niveau enregistré le 30 novembre 2004.

La composition de l'actif géré de fonds communs de placement de la société se résume comme suit :

Pourcentage de l'actif géré global aux 30 novembre	2005	2004
Fonds d'actions canadiennes	35,6 %	30,1 %
Fonds d'actions américaines et internationales	39,6 %	44,6 %
Fonds équilibrés canadiens	11,1 %	11,3 %
Fonds équilibrés américains et internationaux	2,2 %	2,5 %
Fonds de revenu fixe canadiens	9,3 %	9,5 %
Fonds de revenu fixe internationaux	2,2 %	2,0 %
	100 %	100 %

L'évolution de la composition de l'actif géré de fonds communs de placement en 2005 est attribuable au niveau supérieur de rachats nets des fonds d'actions américains et internationaux comparativement aux autres types de fonds et au rendement relatif vigoureux de l'indice composé S&P/TSX.

La composition de l'actif géré influe directement sur nos produits. Règle générale, les honoraires de gestion payés pour les fonds d'actions sont supérieurs à ceux payés pour les fonds à revenu fixe, et les honoraires de gestion payés pour les fonds internationaux sont supérieurs à ceux payés pour les fonds canadiens.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités du secteur de gestion de placements pour les exercices terminés les 30 novembre 2005 et 2004 se résument comme suit :

(en millions de dollars)			
Exercices terminés les 30 novembre	2005	2004	Variation
Produits			
Honoraire de gestion et de conseils, montant net	404,4 \$	433,7 \$	(6,8 %)
Honoraires d'administration et autres produits	63,4	45,9	38,1 %
Honoraires de vente reportés	37,3	39,1	(4,6 %)
Revenus de placement	4,5	1,6	181,3 %
	509,6	520,3	(2,1 %)
Charges			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	142,7	151,9	(6,1 %)
Commissions incitatives	110,3	112,5	(2,0 %)
Frais de conseils en placement	26,8	30,4	(11,8 %)
Moins-value des placements à court terme	-	0,6	pas imp.
	279,8	295,4	(5,3 %)
BAIIA ¹	229,8	224,9	2,2 %
Amortissement	134,7	144,7	(6,9 %)
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	95,1 \$	80,2 \$	18,6 %

¹ Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR ».

Produits

Les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 2,1 % par rapport à l'exercice précédent. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de gestion et de conseils, montant net

L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement pour l'exercice 2005 a diminué de 8,9 %, contribuant directement à une baisse de 6,8 % du montant net des produits tirés des honoraires de gestion et de conseils en regard de l'exercice précédent.

Les produits tirés des honoraires de gestion et de conseils sont comptabilisés déduction faite des frais de placement versés aux sociétés en commandite et aux autres entités de financement de tiers, qui représentaient 12,9 M\$ en 2005 (16,3 M\$ en 2004).

Frais d'administration et autres produits

Les honoraires d'administration et autres produits, qui comprennent les honoraires recueillis sur Harmony et sur l'actif géré de clients institutionnels et de gestion privée des investissements, ont augmenté de 38,1 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005 par rapport à l'exercice précédent. La période a été marquée par une forte croissance de l'actif géré des produits Harmony et par une croissance interne de l'actif géré de clients institutionnels et de GPI.

Honoraires de vente reportés

La société tire des produits des frais de vente reportés au rachat de titres comportant des honoraires de vente reportés éventuels (« HVR »), pour lesquels la société a déjà versé les commissions de vente au courtier. Les HVR correspondent généralement à 5,5 % du prix de souscription initial des parts de fonds, si celles-ci sont rachetées au cours des deux premières années, et chutent jusqu'à zéro après sept ans. Les produits tirés des HVR fluctuent selon le niveau des rachats, l'âge de l'actif racheté et la part des rachats liés aux actifs faisant l'objet de HVR. Les produits tirés des HVR ont reculé de 4,6 % en 2005 par rapport à 2004 en raison de la baisse du taux de rachat de titres comportant des HVR.

Charges

Les charges du secteur de gestion de placements ont diminué de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Pour 2005, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont baissé de 6,1 % par rapport à 2004. Pour 2004, nous avons inscrit une charge de 31,0 M\$ liée à l'entente conclue avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO »). Compte non tenu de ce montant, les frais de vente et d'administration et frais généraux ont enregistré une hausse de 21,8 M\$ en 2005 comparativement à 2004. Ont principalement contribué à cette hausse les charges au titre des indemnités de départ, qui ont été de 7,9 M\$ supérieures à leur niveau de 2004, et les salaires, charges sociales et primes pour les nouveaux postes, en particulier au sein du groupe des ventes et du marketing, qui ont atteint 4,8 M\$. Les frais constatés pour Cypress, société acquise le 30 juin 2004, ont été de 3,8 M\$ supérieurs à leur niveau de 2004 du fait que 2005 incluait les frais d'un exercice complet. Les charges découlant de l'absorption des frais liés aux fonds a également enregistré une hausse de 3,4 M\$ par rapport à 2004 et les frais liés aux options sur actions ont augmenté de 2,4 M\$. Les dépenses discrétionnaires relatives à des éléments tels la publicité, les activités de promotion et les événements spéciaux sont demeurées relativement inchangées d'un exercice à l'autre. À noter toutefois qu'en 2005, ces dépenses ont été engagées principalement au quatrième trimestre, alors qu'en 2004, elles l'avaient été surtout au premier trimestre. La hausse des dépenses discrétionnaires de ventes et de marketing au quatrième trimestre est principalement attribuable au lancement d'éléments AGF et aux activités de contrôle diligent auprès des conseillers en placements. Ces investissements, nécessaires à la consolidation de nos activités, ont contribué à une augmentation importante de nos ventes mensuelles de produits de fonds communs de placement ainsi qu'à la croissance de l'actif géré de clients institutionnels et de GPI, qui s'est établie à 38,3 %.

Commissions incitatives

Les commissions incitatives versées aux courtiers en valeurs mobilières sont fondées sur l'actif géré global ainsi que sur la proportion de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des honoraires d'acquisition par rapport à ceux comportant des HVR et sur la proportion de l'actif géré de fonds d'actions par rapport à l'actif géré de fonds à revenu fixe. Les commissions incitatives en pourcentage de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement sont passées de 0,473 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004 à 0,510 % un an plus tard, en raison de la proportion supérieure de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des honoraires d'acquisition.

Frais de conseils en placement

Les frais de conseils en placement versés aux conseillers externes ont baissé de 11,8 %, la moyenne de l'actif géré par les sous-conseillers ayant fléchi d'un pourcentage équivalent.

Rapport de gestion

BAIIA

Le BAIIA du secteur de gestion de placements s'est élevé à 229,8 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, contre 224,9 M\$ en 2004, enregistrant une hausse de 2,2 %.

Amortissement

L'amortissement des commissions de vente reportées est la composante la plus importante de ce poste. Cette catégorie comprend également l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des contrats avec des clients, des relations clients et des contrats de conseils en placement. La société finance toutes les commissions de vente payées sur ses ressources monétaires internes. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des HVR.

La charge d'amortissement afférente aux commissions de vente reportées s'est élevée à 112,6 M\$ en 2005, contre 121,7 M\$ en 2004. La diminution d'un exercice à l'autre s'explique par la combinaison des ventes moyennant des HVR de l'exercice précédent en regard des ventes moyennant des honoraires d'acquisition, pour lesquelles nous ne versons pas de commission aux conseillers au moment de l'achat.

Au cours de l'exercice 2005, la société a versé 60,0 M\$ en commissions de vente, contre 54,5 M\$ en 2004. Au 30 novembre 2005, le solde non amorti des commissions de vente reportées financées par la société s'élevait à 275,0 M\$, contre 327,6 M\$ en 2004, soit une baisse de 52,6 M\$. Les frais de vente reportés éventuels à recevoir par la société, si tous les titres comportant des HVR sont rachetés, étaient estimés à environ 370,5 M\$ au 30 novembre 2005 (442,7 M\$ au 30 novembre 2004).

Perspectives du secteur

La société a enregistré une réduction constante des rachats et une augmentation des ventes brutes en 2005. Nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive et que les ventes brutes et les rachats dans notre secteur des fonds communs de placement se soldent par des ventes nettes positives pour l'exercice 2006. À l'heure actuelle, nous prévoyons que ces ventes nettes positives et la plus-value des portefeuilles se traduiront par une augmentation de l'actif géré de fonds communs de placement d'un exercice à l'autre.

La diminution des rachats peut entraîner une baisse des produits tirés des HVR, ce qui pourrait réduire le BAIIA des activités de gestion de placements. Toutefois, les produits tirés des HVR varient non seulement en fonction du niveau des rachats, mais aussi de l'âge de l'actif racheté et de la part des rachats liés aux actifs faisant l'objet de HVR.

Activités de société de fiducie

Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

Par l'entremise de Fiducie AGF, nous offrons des solutions financières, y compris des prêts hypothécaires et des prêts personnels.

La société offre des prêts hypothécaires aux Canadiens qui ont un bon dossier de crédit, mais qui, dans certains cas, n'ont pas satisfait aux exigences des grandes banques du Canada pour être admissibles aux produits assortis des taux hypothécaires les plus bas. Il s'agit d'un créneau très attrayant, car encore peu développé et fragmenté. La demande y est donc, par définition, forte, mais elle a été récemment soutenue par la faiblesse des taux d'intérêt et la vigueur des prix du logement. Les produits hypothécaires sont distribués principalement par notre réseau de courtiers en hypothèques, qui a récemment enregistré une forte croissance. Les emprunteurs ont choisi de s'adresser aux courtiers en hypothèques pour profiter de conseils indépendants et de taux concurrentiels, et les prêteurs offrent leurs prêts hypothécaires par l'intermédiaire de ce réseau afin de réduire leurs frais de distribution.

Les prêts personnels offerts par Fiducie AGF consistent en prêts investissement et en prêts RER distribués par l'intermédiaire des conseillers financiers. Le marché de ces produits est vigoureux et il est en croissance grâce aux efforts des conseillers financiers qui continuent d'élargir leur gamme de produits tout en répondant aux besoins de leurs clients.

Stratégie du secteur d'exploitation

Nous cherchons à obtenir un rendement financier élevé tout en maximisant les synergies avec le secteur de gestion de placements. Nos stratégies s'articulent en particulier sur les priorités suivantes :

- Élargissement de notre présence au Canada; actuellement, nos activités de prêts hypothécaires sont concentrées surtout en Ontario.
- Lancement de nouveaux produits qui répondent directement aux besoins des conseillers.
- Marketing efficace et ciblé.
- Normes rigoureuses de souscription de prêts et contrôle des coûts.

Au cours de l'exercice 2005, nous avons agrandi notre équipe des ventes qui se consacre à la promotion des prêts investissement et hypothécaires, ce qui s'est traduit par une nette augmentation du portefeuille de prêts. Fiducie AGF a, par ailleurs, continué d'appuyer les représentants de gestion de placements AGF afin de faciliter l'accès à nos produits pour leurs clients et de promouvoir les produits en fiducie auprès des conseillers.

Fiducie AGF continuera de maximiser les synergies opérationnelles avec le secteur de gestion de placements au moyen de produits en fiducie qui aident les conseillers financiers à élargir et à intensifier leurs relations avec leurs clients. En outre, nous rehausserons les rendements en augmentant la taille de nos portefeuilles de prêts personnels et hypothécaires.

Résultats financiers et résultat d'exploitation

Les activités du secteur de société de fiducie pour les exercices terminés les 30 novembre 2005 et 2004 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	2005	2004	Variation
Exercices terminés les 30 novembre			
Honoraires d'administration, intérêts créditeurs et autres produits	68,4 \$	42,6 \$	60,6%
Charges			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	17,6	10,8	63,0 %
Intérêts débiteurs sur les dépôts	30,9	18,1	70,7 %
Provision pour pertes sur prêts	5,4	2,6	107,7 %
	53,9	31,5	71,1 %
BAIIA ¹	14,5	11,1	30,6 %
Amortissement	1,0	1,2	(16,7 %)
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	13,5 \$	9,9 \$	36,4 %
Intérêts, frais d'administration et autres produits	68,4	42,6	60,6 %
Frais d'administration et autres produits	3,5	3,2	9,4 %
Total des intérêts créditeurs	64,9 \$	39,4 \$	64,7 %
Total des intérêts débiteurs	30,9	18,8	64,4 %
Marge d'intérêt nette	34,0 \$	20,6 \$	65,0 %

¹ Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR ».

Produits et marge d'intérêt nette

La marge d'intérêt nette moyenne s'est établie à 2,95 % pour 2005, le taux d'intérêt moyen sur les prêts s'étant élevé à 5,84 % et le taux d'intérêt moyen sur les dépôts, à 2,89 %, compte tenu de l'incidence des swaps. Pour 2004, la marge d'intérêt nette moyenne était de 3,08 %, et le taux d'intérêt moyen sur les prêts et le taux d'intérêt moyen sur les dépôts, compte tenu de l'incidence des swaps, étaient de 5,93 % et 2,85 %, respectivement. Ce léger rétrécissement de la marge s'explique par un changement de la composition du portefeuille de prêts RER, dont le pourcentage de prêts à court terme, qui génèrent une marge plus faible, était plus élevé en 2005 qu'en 2004. Les marges au niveau des produits de prêts investissement et hypothécaires ont été constants d'un exercice à l'autre. L'augmentation de 93,4 % du portefeuille de prêts hypothécaires et de 99,9 % du portefeuille de prêts personnels a été à l'origine de la hausse d'ensemble du total des produits et des intérêts créditeurs nets par rapport à l'exercice précédent. À la fin de l'exercice 2005, le taux d'intérêt moyen sur les prêts hypothécaires se situait à 5,80 % (5,99 % à la fin de 2004), s'établissant à 6,52 % (6,09 % à la fin de 2004) pour les prêts personnels et à 3,64 % (3,89 % à la fin de 2004) pour les dépôts.

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont crû de 63,0 % pour l'exercice 2005 en regard de l'exercice 2004, par suite d'une hausse de la charge de rémunération des courtiers. En effet, la rémunération des courtiers est directement liée à l'augmentation des portefeuilles de même qu'une partie de la rémunération versée aux effectifs des ventes.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts a augmenté de 107,7 % pour l'exercice 2005 en regard de l'exercice 2004, vu la taille supérieure de nos portefeuilles de prêts.

Rapport de gestion

BAIIA

La forte croissance des prêts hypothécaires et personnels a eu pour effet d'augmenter le BAIIA de 30,6 % en 2005 par rapport à 2004.

Rendement de l'exploitation

Les données d'exploitation clés du secteur de société de fiducie pour les exercices terminés les 30 novembre 2005 et 2004 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	2005	2004	Variation
Exercices terminés les 30 novembre			
Prêts hypothécaires	550,4 \$	284,6 \$	93,4 %
Prêts personnels	844,8	422,7	99,9 %
Autres éléments d'actif	150,7	121,7	23,8 %
Total de l'actif	1 545,9 \$	829,0 \$	86,5 %
Intérêts créditeurs nets ¹	31,0 \$	19,6 \$	58,2 %
Autres produits	3,5	3,4	2,9 %
Frais autres que d'intérêts	15,6	10,5	48,6 %
Provision pour pertes sur prêts	5,4	2,6	107,7 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	13,5 \$	9,9 \$	36,4 %
Ratio d'efficacité ²	45,2 %	45,7 %	
Ratio actif-fonds propres	14,4	15,3	

¹ Les intérêts créditeurs nets sont constatés déduction faite des commissions d'agent.

² Le ratio d'efficacité résulte de la division des frais autres que d'intérêts par le total des intérêts créditeurs et des produits d'honoraires.

Croissance des actifs en prêts

Les actifs en prêts ont crû considérablement au cours de l'exercice 2005. Les prêts hypothécaires ont bondi de 93,4 %, les efforts de vente déployés par le réseau de courtiers en hypothèques ayant continué de porter leurs fruits. Un nombre important de prêts RER ont été accordés, car les conseillers financiers ont encore fait appel au système de demande en ligne de Fiducie AGF. De nouveaux produits de prêts investissement ont également contribué à l'augmentation du nombre de prêts consentis, avec une hausse de 99,9 % des prêts personnels en 2005.

Les prêts hypothécaires sont constitués de prêts assurés d'une valeur de 309,9 M\$ (182,2 M\$ en 2004) et de prêts conventionnels d'une valeur de 240,5 M\$ (102,4 M\$ en 2004). Les prêts personnels sont constitués de prêts investissement d'une valeur de 484,3 M\$ (187,4 M\$ en 2004) et de prêts RER d'une valeur de 349,9 M\$ (235,3 M\$ en 2004), le solde restant étant représenté par d'autres prêts.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité (frais autres que d'intérêts divisés par le total des intérêts créditeurs nets et des produits d'honoraires) est un indicateur de rendement clé permettant d'assurer que les charges sont contenues à mesure que les activités de société de fiducie prennent de l'expansion. Le ratio d'efficacité s'est amélioré, diminuant de 45,7 % en 2004 à 45,2 % en 2005, grâce à la rigueur financière qui a été maintenue en dépit de l'augmentation du volume d'activités et des frais de vente connexes. L'infrastructure de l'administration de Fiducie AGF s'est avérée apte à soutenir cette croissance.

Bilan

Au cours de l'exercice écoulé, le total de notre bilan s'est considérablement accru, mais notre situation financière est demeurée solide. L'actif global s'établissait à 1,546 G\$ au 30 novembre 2005, ce qui représente une hausse de 86,5 % par rapport au 30 novembre 2004. Le ratio actif-capitaux propres était de 14,4 au 30 novembre 2005, contre 15,3 un an plus tôt, ce qui est inférieur au ratio maximal autorisé de 17,5. Le ratio des capitaux propres pondéré par le risque était de 10,5 % au 30 novembre 2005. Au cours de l'exercice, Fiducie AGF a reçu une contribution de 42,0 M\$ de La Société de Gestion AGF Limitée sous forme de titre de créance et de capitaux propres afin de soutenir le niveau supérieur d'actifs. Les liquidités étaient élevées, la trésorerie et les placements à court terme atteignant 129,9 M\$ au 30 novembre 2005, ce qui devrait nous permettre de répondre aisément au volume accru de demandes de financement de prêts pendant la saison des RER 2006.

Crédit des portefeuilles de prêts

Au 30 novembre 2005, la qualité du crédit des portefeuilles était constante comparativement à l'exercice précédent. La provision générale pour perte sur prêts hypothécaires conventionnels a été relevée à 2,4 M\$ en 2005, contre 1,0 M\$ pour l'exercice précédent. La provision générale pour pertes sur prêts investissement est passée de 0,5 M\$ en 2004 à 1,2 M\$ en 2005. La provision générale pour pertes sur prêts RER a été augmentée à 3,1 M\$, comparativement à 2,1 M\$ pour l'exercice précédent. Environ 56 % des avoirs hypothécaires sont assurés. Nous sommes bien nantis pour les prêts investissement hors RER, et les pertes sur prêts depuis le lancement du programme ont été minimales. Les radiations pour prêts RER ont atteint 2,3 M\$ pour l'exercice 2005 (1,6 M\$ pour 2004).

Perspectives du secteur

Nous prévoyons que la stratégie adoptée par Fiducie AGF permettra de maintenir en 2006 le niveau de croissance atteint en 2005. Une hausse des taux d'intérêt ou une baisse des prix du logement aurait une incidence négative sur la croissance des prêts hypothécaires, mais même si ces facteurs surviennent, nous croyons que le marché hypothécaire de rechange appuierait un niveau de croissance élevé. L'évolution des marchés boursiers influe sur les prêts personnels. La saison des RER 2006 a connu un bon départ pour le secteur de société de fiducie, le volume des prêts surclassant celui de l'exercice précédent.

Fiducie AGF est en mesure de soutenir ce niveau de croissance grâce à ses plateformes technologiques évolutives et à sa rigueur en matière de souscription de prêts et d'analyse des risques. La direction estime que la société est sur la bonne voie pour consolider sa position pour offrir une alternative fiable aux banques grâce à sa gamme de produits de prêts.

Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation) ont atteint 217,2 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, contre 196,0 M\$ un an plus tôt.

Nos flux de trésorerie disponibles de la société (c'est-à-dire les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies moins les commissions de vente versées) se sont établis à 157,2 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, contre 141,5 M\$ pour l'exercice précédent. Durant 2005, AGF a capitalisé pour 60,0 M\$ de commissions de vente, qui seront amorties, contre 54,5 M\$ durant 2004. Les flux de trésorerie disponibles et le produit de la vente d'Unisen ont servi principalement à financer les opérations suivantes, le reste de trésorerie ayant été utilisé pour financer les activités de société de fiducie :

(en millions de dollars)	2005	2004
Exercices terminés les 30 novembre		
Rachat pour annulation d'actions de catégorie B AGF	42,5 \$	37,4 \$
Versement de dividendes	50,5	37,5
Diminution des emprunts bancaires et des billets à payer	80,0	53,1
Acquisitions	14,5	18,0
	187,5 \$	146,0 \$

En 2005, les solides flux de trésorerie disponibles et le produit de la vente d'Unisen ont permis une réduction importante de la dette à long terme de la société, soit 80,0 M\$. Ainsi, le ratio dette à long terme-capitaux propres de la société a considérablement diminué, passant de 0,07 au 30 novembre 2004 à 0,02 au 30 novembre 2005.

Au cours de l'exercice 2005, nous avons consacré 42,5 M\$ de nos flux de trésorerie disponibles au rachat de 2 444 900 actions de catégorie B AGF au prix moyen de 17,39 \$ l'action.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 160,0 M\$ au 30 novembre 2005, contre 118,1 M\$ un an plus tôt. La hausse résulte principalement d'une augmentation de la trésorerie du secteur de société de fiducie.

La société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans, basé sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 200,0 M\$, qui était totalement inutilisée au 30 novembre 2005. Cette facilité peut servir à répondre à des besoins d'exploitation ou d'investissement. La société prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi que la facilité de crédit disponible lui permettront, dans un avenir prévisible, d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire les exigences réglementaires, de rembourser sa dette, de répondre aux besoins de dépenses en immobilisations et de payer des dividendes trimestriels.

Ententes hors bilan

Les commissions de vente payées à l'égard des ventes de titres de certains fonds communs de placement AGF comportant des HVR (« titres à HVR ») ont été financées jusqu'en 1997 par les sociétés en commandite détenues par des tiers investisseurs, tel qu'il est décrit à la note 14 afférente aux états financiers consolidés de la société. Jusqu'au 30 novembre 2005, ces sociétés en commandite ont financé des commissions de vente d'environ 440,0 M\$ à l'égard de ces titres à HVR. Nous devons payer à la société en commandite concernée des frais annuels sur la valeur de l'actif net des titres à HVR. Les sociétés en commandite reçoivent également des honoraires de vente reportés au rachat de ces titres, le cas échéant. Ces obligations sont en vigueur tant que les titres à HVR demeurent en cours, sauf pour certaines sociétés en commandite, pour lesquelles l'obligation prend fin à diverses dates entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2020. Pour certaines sociétés en commandite, l'obligation est nantie par nos contrats de gestion de fonds communs de placement jusqu'à concurrence d'un montant précis.

La société effectue la gestion et l'administration des sociétés en commandite. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et les produits nets qui en découlent sont constatés au montant convenu entre les parties. Les honoraires touchés pour 2005 se sont élevés à 0,7 M\$ (0,8 M\$ pour 2004). Au 30 novembre 2005, la valeur de l'actif net des titres à HVR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 1,7 G\$ (2,2 G\$ au 30 novembre 2004).

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de la société au 30 novembre 2005 sont résumées ci-après. Se reporter également aux notes 11 et 24 afférentes aux états financiers consolidés.

(en millions de dollars)	Total	2006	2007- 2008	2009- 2010	Par la suite
Dettes à long terme	25,6 \$	8,3 \$	1,4 \$	1,4 \$	14,5 \$
Contrats de location-acquisition	-	-	-	-	-
Contrats de location-exploitation	13,4	5,2	5,1	1,0	2,1
Engagements d'achat	7,6	3,0	3,0	1,1	0,5
Total des obligations contractuelles	46,6 \$	16,5 \$	9,5 \$	3,5 \$	17,1 \$

En plus des obligations contractuelles susmentionnées, les obligations suivantes sont fonction du volume d'activités et d'autres facteurs :

- Fiducie AGF est tenue de remettre aux déposants les fonds qu'ils ont déposés, capital et intérêts.
- Une partie de nos commissions de vente payées sur des titres à HVR a été financée par les sociétés en commandite détenues par des tiers investisseurs. Au 30 novembre 2005, la valeur de l'actif net des titres à HVR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 1,7 G\$ et le montant payé à ces sociétés en commandite en 2005 s'établissait à 12,9 M\$.
- Nous payons les commissions incitatives aux conseillers financiers en fonction de l'actif géré de leurs clients respectifs. Cette obligation varie selon le rendement des fonds, les ventes et les rachats effectués. En 2005, nous avons payé des commissions incitatives de 110,3 M\$.
- À la suite de la vente d'Unisen, nous avons plafonné le ratio des honoraires de gestion de tous nos fonds pour les trois prochaines années au niveau réel le plus bas offert en 2004 et en 2005. Cette mesure pourrait se traduire par une augmentation des frais liés aux fonds que nous absorbons si l'actif géré d'un fonds commun de placement donné ne s'accroît pas en 2006 et au cours des exercices suivants par rapport à son niveau au 30 novembre 2005.
- Pour ce qui est de la vente d'Unisen à CitiFinancière, la contrepartie est assujettie à deux ajustements pour lesquels la société a comptabilisé par régularisation un montant net de 1,8 M\$ dû à CitiFinancière, à savoir : un ajustement payable à AGF lié au fonds de roulement si celui-ci excède un certain niveau et une disposition de recouvrement d'une partie du prix d'achat si les produits d'Unisen au cours de la période de 12 mois terminée le 30 juin 2006 n'atteignent pas un certain seuil. Il est possible que les ajustements définitifs se traduisent par un paiement à CitiFinancière supérieur au montant net du passif inscrit ou que CitiFinancière soit tenue de payer une somme à AGF. De plus, la société a accordé à CitiFinancière une option de vente afférente à certains actifs d'Unisen. L'option de vente expire 18 mois après la date de l'acquisition. Aucune valeur n'a été attribuée à cette option de vente, étant donné que la direction ne croit pas qu'elle ne sera pas exercée.
- Lors du lancement des portefeuilles Elements, AGF s'est engagée envers les épargnants à leur verser jusqu'à concurrence de 90 points de base de la valeur actuelle de leur placement sous forme de parts additionnelles si le rendement annualisé moyen sur trois ans d'un portefeuille donné n'était pas égal ou supérieur à celui de son portefeuille de référence.

Opérations réciproques et entre apparentés

La société a conclu des opérations avec des entités liées et certains associés ou haut dirigeants, dont certains sont des administrateurs de la société. Durant 2005, le montant global payé par la société à ces apparentés s'est élevé à 0,1 M\$ (0,1 M\$ durant 2004).

Dividendes

Au cours de 2005, Mergent Inc., un des principaux fournisseurs d'informations commerciales et financières mondiales, a décerné un prix à AGF en raison de l'excellence de sa politique de dividendes. D'après Mergent, seulement un pour cent des sociétés inscrites à la Bourse de Toronto qui versent des dividendes ont augmenté leur dividende annuel pendant cinq années consécutives ou plus, et AGF est de celles-là. Compte tenu du taux de croissance composé du dividende sur cinq ans, AGF se classe parmi les dix premières sociétés canadiennes.

Les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote reçoivent des dividendes en espèces. Les mêmes dividendes par action sont versés à tous les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote et d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote alors en circulation, sans préférence ou priorité d'une action par rapport à l'autre. Aucun dividende ne peut être déclaré, s'il existe un manquement à nos engagements sur notre facilité de prêts ou si le versement d'un dividende causerait un tel manquement.

Notre conseil d'administration peut autoriser les porteurs d'actions de catégorie B à recevoir la totalité ou une partie de leur dividende en actions. Pour établir l'équivalence entre un dividende versé en actions de catégorie B sans droit de vote et un dividende en espèces, le conseil d'administration se base sur le cours moyen pondéré auquel les actions de catégorie B sans droit de vote se sont négociées à la Bourse de Toronto au cours des dix jours de séance précédant immédiatement la date d'inscription applicable à ce dividende.

Les dividendes versés par AGF sur les actions de catégorie B sans droit de vote et sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote se résument comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2005	2004	2003	2002	2001
Par action	0,560 \$	0,410 \$	0,295 \$	0,255 \$	0,220 \$
Taux d'augmentation	37 %	39 %	16 %	16 %	22 %

Les données pour 2000 ont été retraitées pour tenir compte du fractionnement, à raison de deux contre une, des actions de catégorie B sans droit de vote et des actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote le 29 août 2000.

Nous révisons trimestriellement notre politique de distribution des dividendes en fonction de notre situation financière, de notre rentabilité, de nos flux de trésorerie et d'autres facteurs jugés pertinents par notre conseil d'administration.

Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant résume les données sur les actions en circulation au 30 novembre 2005. Pour plus de détails, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers consolidés de 2005.

Actions

Actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote	57 600
Actions de catégorie B sans droit de vote	89 123 205

Options sur actions

Options en cours	4 781 875
Options pouvant être exercées	1 358 549

Règlements gouvernementaux

Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour nous conformer aux lois applicables, aux règlements et aux politiques de réglementation.

Règlements gouvernementaux – La Société de gestion AGF Limitée

La Société de gestion AGF Limitée AGF et une société ouverte dont les titres sont inscrits à la Bourse de Toronto (« TSX »). Par conséquent, elle est tenue d'observer les règlements établis par la TSX et par des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières comme la CVMO. De nouvelles exigences ont été établies relativement à l'attestation par le chef de la direction et le directeur financier des documents d'information intermédiaires et annuels à déposer, ainsi qu'aux échéances pour le dépôt des documents d'information continue. De même, les pratiques de gouvernance et l'information à présenter à cet égard sont régies par de nouveaux règlements.

Règlements gouvernementaux – Activités de gestion de placements

FAGFI est assujettie aux règlements de la CVMO et d'autres organismes provinciaux de réglementation du commerce des valeurs mobilières. FAGFI est inscrite à titre de conseiller dans les catégories Conseiller en placement et Portefeuilleiste pour exercer ses activités de gestion de placements. La société est inscrite à titre de courtier en fonds communs de placement auprès des commissions en valeurs mobilières aux fins de placement de fonds communs de placement auprès de ses employés et d'autres parties approuvées conformément à une ordonnance la dispensant d'être membre de l'Association des courtiers de fonds mutuels. De plus, FAGFI est inscrite en Ontario à titre de gestionnaire d'opérations sur marchandises pour faciliter la mise en œuvre des stratégies d'investissement sur les marchandises dans le cadre de ses activités de gestion de placements.

GPI AGF, Cypress Capital Management Ltd. et P.J. Doherty & Associates Co. Ltd. sont également inscrites comme conseillers dans les catégories Conseiller en placement et Portefeuilleiste dans les provinces où elles exercent leurs activités. De plus, GPI AGF et Cypress Capital Management Ltd. sont inscrites en Ontario comme courtiers sur le marché des valeurs dispensées afin de faciliter la distribution de certains titres à leurs clients.

Les inscriptions sont renouvelées chaque année. Les lois provinciales régissant le commerce de valeurs mobilières déterminent les exigences en matière de compétences que doivent observer les personnes inscrites à titre de conseillers en placement et portefeuillistes. Chaque employé de FAGFI, GPI AGF, Cypress et Doherty qui prend des décisions de placement est dûment inscrit auprès des organismes pertinents. Les règlements énoncent, en outre, les critères de fonds propres, aux fins de la protection contre l'insolvabilité, et de souscription des assurances nécessaires, ainsi que les exigences d'information continue, notamment en ce qui a trait au dépôt des états financiers vérifiés et d'autres rapports.

AGF Securities (Canada) Limited, filiale à part entière d'AGF, est inscrite à titre de courtier remisier n'offrant pas de conseils auprès de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, un organisme d'autoréglementation, et ce, dans les provinces d'Ontario, de Colombie-Britannique, d'Alberta et de Saskatchewan.

À titre de société inscrite, FAGFI est assujettie aux règlements sur les valeurs mobilières, notamment en ce qui a trait à l'interdiction des opérations d'initié, aux conflits d'intérêts, aux pratiques de vente et à d'autres questions semblables. Chaque année, tous les fonds communs de placement AGF et tous les portefeuilles Harmony sont tenus de déposer une notice annuelle et un prospectus simplifié dans chaque province et territoire du Canada. Le Fonds AGF d'actions de croissance canadienne Limitée, qui est également inscrit au Japon, doit également satisfaire à des exigences de dépôt semblables pour être admissible à la vente dans ce pays. Des documents annuels doivent aussi être déposés pour quatre autres fonds inscrits au Chili afin de maintenir l'admissibilité de ces derniers à la distribution.

Le Goldrings Group of Funds (fonds communs de placement étrangers domiciliés en Irlande), qui est inscrit en Irlande et au Japon, doit déposer chaque année les notices d'offre pertinentes dans ces deux pays aux fins de distribution.

Chaque fonds commun de placement AGF et portefeuille Harmony, ainsi que FAGFI, à titre de gérant, sont tenus responsables de toute information trompeuse figurant dans leurs notices d'offre respectives, et il en va de même pour AGF International Advisors en ce qui concerne le Goldrings Group of Funds.

Tout récemment, des initiatives d'ordre réglementaire ont été présentées, notamment un nouveau règlement touchant la présentation d'information continue sur les fonds. De plus, des progrès significatifs ont été réalisés cette année en vue de l'adoption d'un nouveau règlement en matière de gouvernance de fonds.

Règlements gouvernementaux – Activités de société de fiducie

Fiducie AGF est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada)* et est régie par cette loi. Elle satisfait aux normes de permis et d'enregistrement extra-provinciaux en vigueur dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. La *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada)* définit les pouvoirs d'une société de fiducie et les restrictions quant aux activités de placement. Nommément, elle prescrit le dépôt de rapports annuels et d'autres rapports sur la situation financière de la société de fiducie; les révisions périodiques des activités de la société; les restrictions afférentes aux opérations entre apparentés; les provisions en matière de gouvernance d'entreprise; et les normes en ce qui concerne la suffisance du capital selon l'actif global et les fonds propres pondérés en fonction des risques de la société de fiducie. Fiducie AGF est surveillée par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. En tant qu'institution financière de régie fédérale, Fiducie AGF est également assujettie à la surveillance de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, du Commissaire à la protection de la vie privée, du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada et d'autres organismes publics, notamment les autorités provinciales.

Fiducie AGF est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), organisme qui régit l'assurance de certains dépôts admissibles et payables au Canada en dollars canadiens. Fiducie AGF est également membre de l'Association canadienne des paiements et de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement, en plus d'être un prêteur approuvé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Analyse du quatrième trimestre

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

Les résultats de la société pour les trimestres terminés les 30 novembre 2005 et 2004 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)			
Trimestres terminés les 30 novembre	2005	2004	Variation
Produits			
Secteur de gestion de placements	122,7 \$	126,6 \$	(3,1 %)
Secteur de société de fiducie	21,7	11,7	85,5 %
Autres	4,6	5,0	(8,0 %)
Éliminations intersectorielles	(0,4)	–	pas imp.
	148,6	143,3	3,7 %
Charges			
Secteur de gestion de placements	79,0	109,4	(27,8 %)
Secteur de société de fiducie	16,8	8,7	93,1 %
Autres	2,3	5,3	(56,6 %)
Éliminations intersectorielles	(0,4)	–	pas imp.
	97,7	123,4	(20,8 %)
BAIIA¹			
Amortissement	50,9	19,9	155,8 %
Intérêts débiteurs	34,9	36,4	(4,1 %)
Intérêts débiteurs	(0,1)	1,1	pas imp.
Impôts sur les bénéfices	4,0	(10,0)	pas imp.
Bénéfice net (perte) lié aux activités poursuivies	12,1	(7,6)	pas imp.
Gain à la vente d'activités abandonnées, après impôts	15,6	–	pas imp.
Résultats des activités abandonnées, après impôts	0,3	(0,5)	pas imp.
Bénéfice net (perte)	28,0 \$	(8,1)\$	pas imp.
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ²	47,8 \$	14,4 \$	231,9 %
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies – dilué	0,13 \$	(0.08)\$	pas imp.

¹ Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA et le bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

² Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Résultats des activités poursuivies

Pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2005, les produits ont augmenté de 3,7 % en regard du trimestre correspondant de 2004, le secteur de société de fiducie enregistrant une hausse de 10,0 M\$, contrebalancée par une baisse de 3,9 M\$ du secteur de gestion de placements et par une légère diminution, soit de 0,4 M\$, du secteur Autres.

Pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2005, les charges ont diminué de 25,7 M\$, par rapport à la même période de 2004, principalement en raison de charges de 31,0 M\$ liées à l'entente conclue avec la CVMO engagées en 2004.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2005, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et le BAIIA ont crû par rapport à la même période de 2004, surtout par suite de l'augmentation des charges décrite ci-dessus.

Le BAIIA des trois premiers trimestres de 2005 s'est établi en moyenne à 64,6 M\$. La baisse de 13,7 M\$ enregistrée au quatrième trimestre s'explique principalement par un recul des produits des fonds communs de placement de détail aux chapitres des honoraires de vente reportés, des honoraires de gestion et de conseils et des revenus de placement. Ensemble, ces baisses ont réduit d'environ 6,0 M\$ les produits et le BAIIA pour le trimestre.

En outre, les charges du secteur de gestion de placements pour le quatrième trimestre de 2005 sont de 12,0 M\$ supérieures à la moyenne des trois premiers trimestres de l'exercice, et ce, pour les raisons suivantes :

- Le niveau des frais des fonds absorbés et leur estimation pour l'exercice à venir étaient en hausse de 3,4 M\$ au quatrième trimestre étant donné que les frais de gestion des fonds de l'exercice terminé le 30 septembre 2005 ont été fixés.
- Les dépenses discrétionnaires de ventes et de marketing ont augmenté de 3,0 M\$ par rapport aux trimestres antérieurs en raison du lancement d'Éléments AGF et de l'organisation d'activités à l'intention des conseillers en placements.
- Les charges liées aux salaires, aux charges sociales, primes uniques et options sur actions ont dépassé de 5,0 M\$ la moyenne des trois premiers trimestres, la société continuant à renforcer ses effectifs et à améliorer l'efficacité de ses activités.

Contrebalançant en partie le rendement du secteur de gestion de placements, le BAIIA du secteur de société de fiducie a affiché au quatrième trimestre de 2005 une augmentation de 1,7 M\$ par rapport à la moyenne des trois premiers trimestres de l'exercice.

Les charges d'impôts du trimestre terminé le 30 novembre 2005 ont atteint 4,0 M\$, contre une économie d'impôts de 10,0 M\$ pour le trimestre terminé le 30 novembre 2004. En avril 2004, la société a acquis des avantages fiscaux nets de 15,7 M\$, dont 5,0 M\$ ont été comptabilisés au trimestre terminé le 30 novembre 2004.

Résultats des activités abandonnées

Les résultats des activités abandonnées tiennent compte des résultats d'Unisen, qui a été vendue le 3 octobre 2005.

Bénéfice net

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2005, le bénéfice net tiré des activités poursuivies s'est établi à 12,1 M\$, contre une perte nette de 7,6 M\$ pour le trimestre correspondant de 2004, par suite de l'effet des produits et des charges susmentionnés.

Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action tirés des activités poursuivies se sont établis à 0,13 \$, respectivement, pour le trimestre terminé le 30 novembre 2005, comparativement à -0,08 \$ (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2004.

Les détails des résultats du quatrième trimestre de 2005 pour chaque secteur d'exploitation figurent ci-après.

Activités de gestion de placements

Actif géré

Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif géré de fonds communs de placement au cours des trimestres terminés les 30 novembre 2005 et 2004 :

(en millions de dollars)	2005	2004	Variation
Actif géré de fonds communs de placement au début du trimestre	22 198 \$	22 989 \$	(3,4 %)
Ventes brutes de fonds communs de placement	737	534	38,0 %
Rachat de fonds communs de placement	(1 066)	(1 374)	(22,4 %)
Rachats de fonds communs de placement, montant net	329	840	(60,8 %)
Plus-value des portefeuilles de fonds	340	598	(43,1 %)
Actif géré de fonds communs de placement à la fin du trimestre	22 209 \$	22 747 \$	(2,4 %)
Actif géré de clients institutionnels et de GPI	11 921	8 621	38,3 %
Actif géré total	34 130 \$	31 368 \$	8,8 %
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement du trimestre	22 145 \$	23 753 \$	(6,8 %)

Durant le trimestre terminé le 30 novembre 2005, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens), l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) et l'indice composé S&P/TSX ont augmenté de 0,6 %, 1,9 % et 1,9 %, respectivement.

La dépréciation du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien sur la valeur marchande de l'actif géré de fonds communs de placement AGF durant le quatrième trimestre de 2005 a fait diminuer l'actif géré d'environ 0,1 G\$ (diminution de 0,6 G\$ durant le quatrième trimestre de 2004).

Les rachats nets qui se sont élevés à 329 M\$ ont été contrebalancés par une plus-value de 340 M\$ de la valeur marchande de l'actif géré. Par conséquent, celui-ci n'a subi aucun changement important entre le 31 août et le 30 novembre 2005.

Rapport de gestion

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités du secteur de gestion de placements pour les trimestres terminés les 30 novembre 2005 et 2004 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	2005	2004	Variation
Trimestres terminés les 30 novembre			
Produits			
Honoraires de gestion et de conseils, montant net	98,5 \$	102,4 \$	(3,8 %)
Honoraires d'administration et autres produits	17,2	17,4	(1,1 %)
Honoraires de vente reportés	8,2	6,4	28,1 %
Revenus de placement	(1,2)	0,4	pas imp.
	122,7	126,6	(3,1 %)
Charges			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	44,5	74,6	(40,3 %)
Commissions incitatives	27,8	27,4	1,5 %
Frais de conseils en placement	6,7	6,8	(1,5 %)
Moins-value des placements à court terme	-	0,6	pas imp.
	79,0	109,4	(27,8 %)
BAIIA ¹	43,7	17,2	154,1 %
Amortissement	33,7	35,1	(4,0 %)
Bénéfice (perte) avant impôts et éléments non sectoriels	10,0 \$	(17,9) \$	pas imp.

¹Tel qu'il est défini précédemment; se reporter à la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR ».

Activités de société de fiducie

Résultats financiers et résultat d'exploitation

Les activités du secteur de société de fiducie pour les trimestres terminés les 30 novembre 2005 et 2004 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)			
Trimestres terminés les 30 novembre	2005	2004	Variation
Honoraires d'administration, intérêts créditeurs et autres produits	21,7 \$	11,7 \$	85,5 %
Charges			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	5,3	2,9	82,8 %
Intérêts débiteurs sur les dépôts	10,0	5,3	88,7 %
Provision pour pertes sur prêts	1,5	0,5	200,0 %
	16,8	8,7	93,1 %
BAIIA ¹	4,9	3,0	63,3 %
Amortissement	0,2	0,3	(33,3 %)
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	4,7 \$	2,7 \$	74,1 %

¹Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique «BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR ».

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	30 nov. 2005	31 août 2005	31 mai 2005	28 févr. 2005
Produits (activités poursuivies)	148,6 \$	153,0 \$	147,1 \$	145,7 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ¹	47,8	53,9	57,6	57,9
BAIIA (activités poursuivies) ²	50,9	65,2	63,7	65,0
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	16,1	29,6	27,4	28,7
Bénéfice net (perte)	28,0	20,3	22,4	21,2
Bénéfice net par action				
De base	0,31 \$	0,23 \$	0,25 \$	0,23 \$
Dilué	0,31 \$	0,23 \$	0,25 \$	0,23 \$
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	89 868 786	89 915 618	90 886 073	91 085 474

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	30 nov. 2004	31 août 2004	31 mai 2004	29 févr. 2004
Produits (activités poursuivies)	143,4 \$	144,9 \$	151,6 \$	145,6 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ¹	13,6	59,0	64,5	58,1
BAIIA (activités poursuivies) ²	19,8	71,6	73,5	70,7
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	(17,6)	31,7	34,7	31,8
Bénéfice net (perte)	(8,1)	27,6	34,0	23,8
Bénéfice net (perte) par action				
De base	(0,08) \$	0,30 \$	0,37 \$	0,26 \$
Dilué	(0,09) \$	0,30 \$	0,37 \$	0,26 \$
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	91 798 233	91 559 294	91 881 879	92 230 930

¹ Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.

² Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR ».

Principales informations annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre

	2005	2004	2003
Produits (activités poursuivies)	594,4 \$	585,4 \$	546,6 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ¹	217,2	196,0	195,8
BAIIA (activités poursuivies) ²	244,8	235,7	272,2
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	101,7	80,5	117,5
Bénéfice net	91,9	77,3	44,0
Bénéfice net par action			
De base	1,02 \$	0,85 \$	0,48 \$
Dilué	1,01 \$	0,84 \$	0,47 \$
Dividende par action	0,560 \$	0,410 \$	0,295 \$
Actifs globaux de la société	2 709,7 \$	2 169,4 \$	1 967,0 \$
Total de la dette à long terme	17,4 \$	68,3 \$	112,2 \$

¹ Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.

² Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non-conformes aux PCGR ».

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires relatifs à la société figurent dans les états financiers consolidés ainsi que dans les notes y afférentes de la société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, dans la notice annuelle 2005 de la société et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières applicables du Canada. Ces documents peuvent être consultés en ligne à www.sedar.com.

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

Les présents états financiers consolidés de La Société de Gestion AGF Limitée ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les montants fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les contrôles internes conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la société est suffisamment protégé et que des registres adéquats sont tenus. Le système de contrôles internes est renforcé par des contrôles de conformité qui assurent que la société et ses employés se conforment aux lois et règlements sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, ainsi que par des vérifications périodiques de tous les secteurs d'activité de la société qu'effectue une équipe de vérificateurs internes.

Le conseil d'administration voit à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui est composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité examine les états financiers consolidés de la société et en recommande l'approbation au conseil.

Les vérificateurs indépendants, PricewaterhouseCoopers s.r.l., qui sont nommés par les actionnaires de la société sur recommandation du comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés de la société et ont soumis leur rapport qui est présenté ci-après. Les vérificateurs, qui agissent au nom des actionnaires, ont libre accès au comité de vérification pour discuter avec lui de leur mandat de vérification et pour lui faire part de leurs observations.

Le président et chef de la direction,



Blake Goldring, CFA

Le vice-président principal et chef des finances,



Greg Henderson, CA

Toronto, le 23 janvier 2006

Rapport des vérificateurs

Le 23 janvier 2006

Aux actionnaires de
La Société de Gestion AGF Limitée

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **La Société de Gestion AGF Limitée** aux 30 novembre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 30 novembre 2005. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 novembre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés
Toronto, Canada

La Société de Gestion AGF Limitée
Bilans consolidés

(en milliers de dollars)	2005	2004
30 novembre		(note 3)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	159 974 \$	118 117 \$
Placements à court terme	23 105	20 110
Comptes débiteurs et autres actifs	50 086	34 136
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	-	1 232
Actifs liés aux activités abandonnées (note 3)	-	28 373
	233 165	201 968
Prêts hypothécaires et prêts personnels (note 9)	1 395 267	707 306
Participation dans une société liée (note 6)	96 000	108 802
Autres participations	7 142	7 532
Contrats de gestion	478 749	473 670
Contrats avec des clients relations clients et contrats de conseils en placement, déduction faite de l'amortissement cumulé de 55 516 \$ (40 618 \$ en 2004)	75 281	86 157
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé de 847 718 \$ (735 093 \$ en 2004)	275 015	327 618
Immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 10)	21 639	28 181
Écart d'acquisition (notes 5 et 7)	126 183	126 039
Autres actifs	1 226	3 892
Actifs liés aux activités abandonnées (note 3)	-	98 213
	2 709 667 \$	2 169 378 \$

(en milliers de dollars) 30 novembre	2005	2004 (note 3)
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	95 197 \$	76 019 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 11)	8 277	43 802
Impôts sur les bénéfices exigibles	14 252	-
Passifs liés aux activités abandonnées (note 3)	-	30 128
	117 726	149 949
Dépôts (note 9)	1 407 752	761 232
Dette à long terme (note 11)	17 364	68 292
Titres participatifs (note 11)	6 157	6 157
Impôts sur les bénéfices futurs (note 15)	242 188	252 834
Avantages incitatifs relatifs à un bail	154	226
Autres passifs	-	1 215
Passifs liés aux activités abandonnées (note 3)	-	15 107
	1 791 341	1 255 012
Capitaux propres		
Capital-actions (note 16)	394 154	394 125
Surplus d'apport (note 17)	5 900	1 781
Bénéfices non répartis	527 197	517 681
Écart de conversion des devises	(8 925)	779
	918 326	914 366
	2 709 667 \$	2 169 378 \$

Engagements (note 24)

Garanties (note 25)

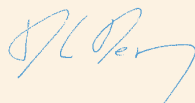
Passif éventuel (note 26)

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

Approuvé par le conseil d'administration,



C. Warren Goldring
Administrateur



Douglas L. Derry, FCA
Administrateur

La Société de Gestion AGF Limitée

États consolidés des résultats

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)		
Exercices terminés les 30 novembre (non vérifiés)		
	2005	2004 (note 3)
Produits		
Honoraires de gestion et de conseils, montant net	404 463 \$	433 693 \$
Honoraires d'administration, intérêts créditeurs et autres produits	148 017	111 027
Honoraires de vente reportés	37 342	39 067
Gain à la vente de placements à court terme (note 8)	4 478	-
Revenus de placement	146	1 638
	594 446	585 425
Charges		
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	177 360	185 617
Commissions incitatives	110 283	112 454
Frais de conseils en placement	26 759	30 413
Amortissement des commissions de vente reportées	112 625	121 723
Amortissement des contrats avec des clients, des relations clients et des contrats de services de conseils en placement	14 898	13 527
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 490	13 944
Intérêts débiteurs sur les dépôts de la société de fiducie	29 831	18 118
Intérêts débiteurs	4 095	5 967
Provision pour pertes sur prêts de la société de fiducie (note 9)	5 375	2 554
	492 716	504 929
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	101 730	80 496
Charges d'impôts sur les bénéfices (note 15)		
Exigibles	36 476	40 991
Futurs	(7 458)	(35 214)
	29 018	5 777
Bénéfice net tiré des activités poursuivies de l'exercice	72 712	74 719
Gain à la vente d'activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices (note 3)	15 617	-
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices (note 3)	3 543	2 568
Bénéfice net de l'exercice	91 872 \$	77 287 \$
Résultat par action (note 18)		
De base tiré des activités poursuivies	0,81 \$	0,82 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	0,80 \$	0,81 \$
De base	1,02 \$	0,85 \$
Dilué	1,01 \$	0,84 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des bénéfices non répartis

(en milliers de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2005	2004
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	517 681 \$	506 274 \$ (note 3)
Bénéfice net de l'exercice	91 872	77 287
	609 553	583 561
Déduire		
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote de AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote de AGF	50 522	37 474
Excédent payé sur la valeur comptable des actions de catégorie B sans droit de vote de AGF achetées à des fins d'annulation (note 16)	31 834	28 406
	82 356	65 880
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	527 197 \$	517 681 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2005	2004
		(note 3)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	91 872 \$	77 287 \$
Gain à la vente d'activités abandonnées, déduction faite des impôts	15 617	-
Résultats des activités abandonnées, déduction faite des impôts	3 543	2 568
Bénéfice net tiré des activités poursuivies de l'exercice	72 712	74 719
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des commissions de vente reportées	112 625	121 723
Amortissement des contrats avec des clients, des relations clients et des contrats de conseils en placement	14 898	13 527
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 490	13 944
Impôts sur les bénéfices futurs	(7 458)	(35 214)
Gain à la vente de placements à court terme	(4 478)	-
Swaps évalués au marché	(1 244)	(197)
Provision pour pertes sur prêts de la société de fiducie	5 375	2 554
Autres	13 289	4 936
	217 209	195 992
Diminution nette des éléments hors trésorerie liés aux activités poursuivies	6 963	32 169
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies, montant net	224 172	228 161
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées, montant net	10 172	10 367
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	234 344	238 528
Activités de financement		
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote de AGF à des fins d'annulation	(42 521)\$	(37 438)\$
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote de AGF	8 117	2 789
Dividendes	(50 522)	(37 474)
Diminution des emprunts bancaires	(78 700)	(46 400)
Diminution des billets à payer	(1 252)	(6 729)
Augmentation des avantages incitatifs relatifs à un bail	27	142
Augmentation des sommes dues liées aux activités abandonnées	-	6 918
Augmentation des dépôts de la société de fiducie	646 520	226 032
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies, montant net	481 669	107 840
Flux de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées, montant net	(1 641)	(4 926)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	480 028 \$	102 914 \$

(en milliers de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2005	2004
		(note 3)
Activités d'investissement		
Versement de commissions de vente reportées	(60 022)\$	(54 504)\$
Règlement d'une participation de couverture dans une société liée	-	(3 858)
Achat de contrats de gestion et de relations clients	(9 104)	-
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	(5 376)	(17 961)
Produit de la vente d'activités abandonnées, déduction faite de 5 950 \$ en espèces (note 3)	105 981	-
Achat d'immobilisations et d'autres actifs incorporels	(8 749)	(7 992)
Achat de titres	(24 222)	(14 986)
Vente de titres	24 893	8 667
Augmentation des prêts hypothécaires et personnels de la société de fiducie	(693 336)	(215 542)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies, montant net	(669 935)	(306 176)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées, montant net	(3 268)	(5 366)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(673 203)	(311 542)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie durant l'exercice	41 169	29 900
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	118 805	88 905
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	159 974 \$	118 805 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux :		
Activités poursuivies	159 974 \$	118 117 \$
Activités abandonnées	-	688
	159 974 \$	118 805 \$
Composition :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 095 \$	11 382 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie de la société de fiducie	129 879	107 423
	159 974 \$	118 805 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 30 novembre 2005 et 2004

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Description de l'entreprise

La Société de Gestion AGF Limitée (la « société ») est constituée en société aux termes de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). AGF est une société de gestion du patrimoine intégrée d'envergure mondiale dont les principales filiales offrent des services de gestion de fonds communs de placement, des services de gestion privée des investissements pour des clients bien nantis, des produits et services en fiducie (y compris des prêts hypothécaires, des prêts investissement et l'acceptation de dépôts), des services de conseils en placement et des processus d'élaboration de logiciels destinés au secteur des placements pour le compte de particuliers et de clients institutionnels. La société gère et distribue des fonds communs de placement au Canada sous les noms de marques AGF, Elements et Harmony (collectivement les « fonds AGF »). La société offre des services en fiducie sous le nom Fiducie AGF (la « société de fiducie »).

Note 1 :

Principales conventions comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent les comptes de la société, ceux de ses filiales et ceux de la société en commandite qu'elle détient directement ou indirectement et dont la liste est présentée ci-dessous. Les opérations et les soldes réciproques sont éliminés au moment de la consolidation. Les participations où la société exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût et leur valeur est réduite lorsque des changements de situation indiquent que s'est produite une baisse de valeur autre que temporaire. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût, mais leur valeur comptable est réduite à leur valeur de marché lorsque celle-ci est inférieure au coût. Certains chiffres correspondants des présents états financiers ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Les principales filiales d'AGF sont les suivantes :

- Les Fonds AGF Inc.
- AGF International Advisors Company Limited
- AGF Asset Management Asia Ltd.
- Gestion privée des investissements AGF Limitée
- Compagnie de Fiducie AGF (« société de fiducie »)
- AGF Securities (Canada) Limited
- AGF Securities, Inc.
- AGF Limited Partnership 1998
- AGF International Company Limited
- Cypress Capital Management Ltd.
- Investmaster Group Limited
- Investmaster Holdings Limited
- P.J. Doherty & Associates Co. Ltd.
- Société financière 20/20

En outre, la société détient une participation de 30,9 % dans Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »), groupe indépendant établi au Royaume-Uni qui offre des services de gestion privée des investissements, de consultation financière, de fiscalité et de comptabilité aux particuliers. Ce placement est comptabilisé à la valeur de consolidation.

Constataion des produits

Les honoraires de gestion et de conseils sont fondés sur la valeur de l'actif net des fonds gérés et ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces honoraires sont inscrits déduction faite des remises sur les frais de gestion et des frais de distribution à payer à des entités indépendantes de financement des commissions de vente.

Les honoraires d'administration et autres produits sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

Les produits tirés des honoraires de vente reportés (« HVR ») sont payés par les épargnants lors du rachat des titres de fonds communs de placement assujettis à des HVR. Les produits tirés des HVR sont constatés à la date de rachat des titres de fonds communs de placement concernés.

Les intérêts créditeurs sur les prêts hypothécaires et prêts personnels, les dividendes et les autres revenus de placement sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour l'exercice durant lequel ils ont été gagnés.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents s'entend de l'encaisse et des placements temporaires qui se composent de placements très liquides échéant à court terme.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs tiennent compte des incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale, calculées en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer aux exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôts futurs est imputée aux résultats de la période durant laquelle le changement est pratiquement mis en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont constatés dans la mesure où l'on estime que leur réalisation est plus probable qu'improbable.

Conversion des devises

Les éléments libellés en devises sont convertis en dollars canadiens comme suit :

Les états financiers des filiales étrangères intégrées sont convertis selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice, sauf l'amortissement, qui est converti au même taux de change que les éléments d'actif connexes. Les gains et les pertes de change sont portés aux résultats.

Les états financiers des entités autonomes sont convertis en dollars canadiens selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont portés à l'écart de conversion.

Les participations dans des sociétés liées étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change latents sont présentés dans un poste distinct des capitaux propres à titre d'écart de conversion des devises.

Commissions de vente reportées

Les commissions payées à l'égard des ventes de titres de fonds communs de placement comportant des HVR sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des HVR (soit entre trois et sept ans). La fraction non amortie des commissions de vente reportées est réduite dans la mesure où sa valeur comptable excède les produits futurs prévus non actualisés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui comprennent le mobilier et le matériel, le matériel informatique, les améliorations locatives et le matériel assujéti à un contrat de location-acquisition, sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs :

Mobilier et matériel	20 %, amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail

Immobilisations incorporelles à durée de vie limitée

Les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, qui comprennent les contrats avec des clients, les relations clients, les contrats de conseils en placement et les logiciels, sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs :

Contrats avec des clients et relations clients	amortissement linéaire sur 7 à 15 ans
Contrats de services de conseils en placement	amortissement linéaire sur 5 ans
Logiciels	amortissement linéaire sur 3 à 5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

La dépréciation des actifs à long terme est constatée lorsque, en raison d'un événement ou d'un changement de circonstances, la valeur comptable de l'actif excède le montant total des flux de trésorerie non actualisés prévus découlant de leur utilisation et de leur cession finale. La dépréciation est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs sur leur juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Écart d'acquisition et contrats de gestion

Le prix d'achat des acquisitions comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et le prix d'achat des participations comptabilisées à la valeur de consolidation sont répartis d'après la juste valeur des éléments d'actif net identifiables, notamment les contrats de gestion. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de ces actifs est inscrit à titre d'écart d'acquisition. Il a été établi que les contrats de gestion avaient une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition et les contrats de gestion ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel. L'écart d'acquisition est affecté au secteur d'exploitation concerné. L'existence d'une dépréciation est décelée en comparant la valeur comptable du secteur d'exploitation à sa juste valeur. Lorsque l'existence d'une dépréciation est décelée, cette dernière est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur établie selon la juste valeur des éléments d'actif et de passif du secteur d'exploitation. Aux 30 novembre 2005 et 2004, la société avait effectué son test annuel de dépréciation à la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion. Aucune dépréciation n'a dû être comptabilisée par suite de ce test.

Prêts hypothécaires et prêts personnels

Les prêts hypothécaires et prêts personnels sont comptabilisés au coût amorti moins les remboursements du capital, moins toutes retenues, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts courus, mais non perçus, sur les prêts hypothécaires et les prêts personnels non assurés font l'objet d'une contre-passation lorsque le prêt est classé comme douteux.

Les frais liés au montage des prêts sont reportés et constatés à titre de frais de vente selon la méthode linéaire sur la durée moyenne prévue des prêts.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est constituée de provisions spécifiques liées aux prêts douteux, et de provisions générales. Les provisions générales reposent sur l'évaluation, par la direction, des pertes probables non identifiées du portefeuille qui ne sont pas comprises dans la détermination des provisions spécifiques. L'évaluation tient compte des facteurs économiques d'ordre général et de la présence géographique.

Prêts douteux

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral, un de ses organismes ou tout autre tiers est classé dans les prêts douteux lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 365 jours, ou dans le cas des autres prêts, lorsqu'ils sont arriérés de 180 jours et plus.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, sa valeur comptable est réduite à sa valeur de réalisation estimative. Au cours des périodes subséquentes, le recouvrement de montants auparavant radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés au crédit de la provision pour pertes sur prêt dans les états des résultats consolidés. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il ne subsiste plus aucun doute raisonnable relativement à la possibilité de recouvrement du capital ou des intérêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts douteux sont constatés seulement à leur encaissement après que la provision spécifique pour pertes eut été entièrement contre-passée et à condition qu'il ne subsiste aucun doute sur la recouvrabilité du capital.

Rémunération et autres versements à base d'actions

La société offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui sont décrits à la note 17 a). La société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions. La juste valeur de la rémunération à base d'actions est imputée aux résultats avec un crédit correspondant au surplus d'apport.

En outre, la société offre un régime d'achat d'actions en vertu duquel les salariés peuvent consacrer une partie de leur salaire annuel à l'achat d'actions de catégorie B de la société par retenues sur salaire. La société verse des cotisations égales à un pourcentage des montants cotisés par les salariés. Les cotisations de la société sont acquises immédiatement et imputées aux résultats de la période au cours de laquelle la cotisation est versée.

Actif géré

La société gère des fonds communs de placement et offre des services de conseils en placement relativement à ceux-ci et à d'autres placements détenus par des clients et par des tiers, placements qui ne sont pas inscrits dans le bilan consolidé.

Résultat par action (RPA)

Le résultat de base par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré quotidien d'actions en circulation. Le résultat dilué par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré quotidien d'actions qui auraient été en circulation au cours de l'exercice si toutes les actions ordinaires potentielles avaient été émises au début de l'exercice, ou à la date d'attribution ou d'émission d'autres instruments potentiellement dilutifs, si elle est postérieure.

La méthode du rachat d'actions est employée pour déterminer le nombre supplémentaire d'actions qui auraient été en circulation si la société avait utilisé le produit de l'exercice des options pour acquérir des actions.

Garanties

La société a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-14, « Informations à fournir sur les garanties », de l'ICCA. Cette norme exige que le garant présente toute information importante au sujet de certains genres de garanties qu'il a accordées, notamment certaines indemnités et garanties indirectes sur la dette de tiers, sans égard à la probabilité que des paiements doivent être effectués en raison de ces garanties. L'information requise aux termes de la NOC-14 est en sus de l'information actuellement requise relativement aux éventualités.

Sortie d'actifs à long terme et activités abandonnées

Un actif à long terme destiné à la vente est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon la moins élevée des deux, et n'est plus amorti tant qu'il est classé comme destiné à la vente.

Puisque la société a mené à bien la vente de sa filiale à part entière Unisen Holdings Inc. (« Unisen ») au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2005, l'actif et le passif d'Unisen ont été reclassés à titre d'activités abandonnées. Par conséquent, les activités d'Unisen pour les exercices 2004 et 2005 ont été présentées à titre d'activités abandonnées comme si ses résultats et ses flux de trésorerie avaient été éliminés des activités poursuivies de la société, étant donné qu'AGF ne sera plus engagée dans les activités d'Unisen après la cession décrite à la note 3.

Couverture

La société a recours à des instruments dérivés pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels elle est exposée. La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Lorsqu'elle a recours à des instruments dérivés, la société détermine si la comptabilité de couverture s'applique. Le cas échéant, une relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur, couverture de flux de trésorerie ou couverture de risque de change pour les participations dans une société liée. La couverture est documentée, au moment de sa création, de manière à présenter le détail de l'objectif particulier de gestion des risques et de la stratégie qui sous-tend la conclusion de l'opération de couverture. La documentation précise l'élément d'actif ou de passif particulier visé par la couverture, le risque couvert, le type d'instrument dérivé utilisé et la façon dont son efficacité sera évaluée. L'instrument dérivé doit être extrêmement efficace pour atteindre l'objectif qui consiste à compenser soit les variations de la juste valeur, soit les flux de trésorerie prévus découlant de la couverture du risque, tant au moment de la création que durant la durée de vie de la couverture.

Les produits et les charges liés aux instruments dérivés admissibles à la comptabilité de couverture et désignés comme couverture sont constatés pendant la même période que l'élément ainsi couvert. Lorsqu'une couverture désignée n'est plus efficace, l'instrument dérivé qui y est associé est par la suite comptabilisé à sa juste valeur. Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations subséquentes de leur juste valeur sont inscrites à titre d'intérêts créditeurs ou débiteurs. Les produits à recevoir et les charges à payer ainsi que les gains et les pertes reportés sont compris dans les autres éléments d'actif et de passif, selon le cas, dans le bilan consolidé.

Les contrats de change à terme sont utilisés de temps à autre pour gérer le risque de change lié aux participations dans des sociétés liées dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien. Les gains ou les pertes de change associés à ces instruments financiers dérivés sont présentés dans un poste distinct des capitaux propres à titre d'écart de conversion des devises.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les présents états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les produits et des charges pour l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Des secteurs clés d'estimation pour lesquels la direction est tenue d'exercer des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des questions qui sont, de par leur nature, incertaines, sont la provision pour la durée de vie utile des actifs amortissables, les engagements et les éventualités, les provisions de pertes sur prêts et la recouvrabilité des immobilisations corporelles, de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles au moyen d'estimations des flux de trésorerie futurs. De plus, la société détient des participations dans des sociétés ou des entreprises dont certaines ont enregistré des pertes d'exploitation. Des changements importants apportés aux hypothèses, notamment à l'égard des plans d'affaires et des flux de trésorerie futurs, pourraient modifier sensiblement les montants comptabilisés. En outre, des pertes d'exploitation additionnelles afférentes à certaines entités émettrices pourraient compromettre la valeur de ces participations.

Note 2 :

Adoption de la NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables »

L'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (« EDDV »). Cette note donne des directives sur l'application de la consolidation de certaines entités qui font l'objet de contrôle autre qu'une participation avec droit de vote. La NOC-15 est entrée en vigueur pour les exercices et les périodes intermédiaires ouverts le 1^{er} décembre 2004 ou après cette date. Les EDDV sont des entités pour lesquelles, à dessein, l'une des deux conditions suivantes s'applique : a) le total des investissements en capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans soutien financier subordonné additionnel d'autres parties, ou b) en tant que groupe, les détenteurs des investissements en capitaux propres à risque ne présentent pas toutes les caractéristiques essentielles d'une participation financière majoritaire.

Après avoir évalué ses relations avec certaines entités, la société a établi que les résultats financiers d'aucune entité n'avaient pas à être compris ou présentés dans les résultats consolidés des exercices terminés les 30 novembre 2005 et 2004.

Note 3 :

Sortie d'actifs à long terme et activités abandonnées

Le 3 octobre 2005, la société a vendu la totalité de sa filiale à part entière Unisen Holdings Inc. (« Unisen ») à CitiFinancière Canada Inc. (« CitiFinancière ») pour une contrepartie en espèces de 97,5 M\$ US (114,0 M\$ CA). Les frais liés à cette opération se sont élevés à 5,0 M\$, dont 2,0 M\$ avaient été versés au 30 novembre 2005. La contrepartie est assujettie à deux ajustements pour lesquels la société a comptabilisé un montant net dû à CitiFinancière de 1,8 M\$. Les deux ajustements sont les suivants : un ajustement payable à AGF lié au fonds de roulement si celui-ci excède un certain niveau, et une disposition de recouvrement d'une partie du prix d'achat si les produits d'Unisen au cours de la période de 12 mois terminé le 30 juin 2006 n'atteignent pas un certain seuil. Il est possible que les ajustements définitifs se traduisent par un paiement à CitiFinancière supérieur au montant net du passif inscrit ou que CitiFinancière soit tenue de verser un montant à AGF. En outre, la société a accordé à CitiFinancière une option de vente afférente à certains actifs d'Unisen. L'option de vente expire 18 mois après la date de l'acquisition. Aucune valeur n'a été attribuée à cette option, étant donné que la direction ne croit pas qu'elle sera exercée. En outre, la société a pris, à l'égard de CitiFinancière, certains engagements qui sont décrits à la note 25. Les activités d'Unisen pour 2005 ont été comptabilisées dans les activités abandonnées et les états financiers présentés antérieurement ont été reclassés afin de rendre compte de ce qui suit :

Sommaire des activités abandonnées

Exercices terminés les 30 novembre	2005	2004
Produits	86 528 \$	108 839 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	6 137 \$	4 386 \$
Charge d'impôts sur les bénéfices	2 594 \$	1 818 \$
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	3 543 \$	2 568 \$
Résultat net par action – de base	0,04 \$	0,03 \$
Résultat net par action – dilué	0,04 \$	0,03 \$

Les valeurs comptables des actifs et des passifs liés aux activités abandonnées sont les suivantes :

30 novembre	2004
Actifs à court terme destinés à la vente	
(en milliers de dollars)	
Trésorerie et équivalents	688 \$
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	27 685
	28 373 \$
Actifs à long terme destinés à la vente	
Contrats avec des clients	37 705 \$
Immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	25 753
Écart d'acquisition	34 755
	98 213 \$
Passifs à court terme liés aux actifs destinés à la vente	
Comptes créditeurs et charges à payer	27 099 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	751
Impôts sur les bénéfices à payer	2 278
	30 128 \$
Passifs à long terme liés aux actifs destinés à la vente	
Dette à long terme	1 414 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	9 549
Avantages incitatifs relatifs à un bail	4 144
	15 107 \$

Le gain à la vente, déduction faite des impôts sur les bénéfices, se détaille comme suit :

Gain à la vente des activités abandonnées	
Produit de la vente	113 958 \$
Frais liés à l'opération	(5 027)
Montant net de la réserve pour ajustements ultérieurs	(1 826)
Coût de base du placement	(87 903)
Gain à la vente avant impôts sur les bénéfices	19 202
Impôts sur les bénéfices	(3 585)
Gain à la vente, déduction faite des impôts sur les bénéfices	15 617 \$

Note 4 :

Acquisition de l'actif des fonds communs de placement d'ING Gestion de placements inc.

Le 5 août 2005, la société a acquis les droits de gestion de 276 M\$ d'actif de fonds communs de placement d'ING Gestion de placements inc. (« ING ») pour une contrepartie en espèces de 9,1 M\$. Treize fonds ING ont été fusionnés dans les fonds AGF correspondants. L'accord comprend également l'acquisition du contrat de gestion du Fonds de revenu de dividendes canadiens ING, qui a été renommé Fonds revenu de dividendes AGF.

Le prix d'achat des actifs acquis se répartit comme suit :

Actifs nets acquis	
Contrats de gestion	5 081 \$
Relations clients	4 023
	9 104 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

La part affectée au poste de relations clients est amortie sur sa durée de vie utile estimée de sept ans. De plus, le prix d'achat est assujéti à une réduction éventuelle fondée sur le niveau de rachats de fonds communs de placement au cours de la première année suivant l'acquisition. Ce montant est actuellement impossible à déterminer.

Note 5 :

Acquisition de Cypress Capital Management Ltd.

Le 30 juin 2004, la société a acquis toutes les actions de Cypress Capital Management Ltd. (« Cypress »), pour une contrepartie de 26,1 M\$, y compris les frais d'acquisition de 0,1 M\$. Cette acquisition est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de Cypress sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de l'acquisition. En plus des paiements futurs indiqués ci-après, une contrepartie supplémentaire peut aussi être payable trois ans après l'acquisition, si les produits de Cypress atteignent certains niveaux. Pour l'heure, ces montants ne peuvent être déterminés. La valeur attribuée aux contrats avec des clients est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur quinze ans.

La juste valeur des actifs nets acquis et la contrepartie payée se résument comme suit :

Actifs nets acquis	(en milliers de dollars)
Trésorerie	351 \$
Autres actifs	1 625
Contrats avec des clients	28 480
Écart d'acquisition	7 269
Passif à court terme	(1 351)
Impôts sur les bénéfices futurs	(10 287)
	<hr/> 26 087 \$

Contrepartie payée (y compris les frais d'acquisition)	(en milliers de dollars)
Trésorerie	7 887 \$
Émission de 285 553 actions de catégorie B d'AGF	5 200
Contrepartie du 30 juin 2005	6 500
Contrepartie future due le 30 juin 2006 (ne portant pas intérêt et non garantie)	6 500
	<hr/> 26 087 \$

La contrepartie du 30 juin 2005 a été constituée d'un versement en espèces de 3,9 M\$ et de l'émission de 159 696 actions de catégorie B d'AGF d'une valeur de 2,6 M\$.

Note 6 :

Participation dans une société liée

Le 27 mai 2005, Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL ») a acquis toutes les actions en circulation de Solomon Hare Personal Finance Limited (« SHPF ») et des activités de Solomon Hare LLP. La contrepartie globale de 20,6 M\$ payée par S&WHL comprenait le versement en espèces de 4,9 M\$ et l'émission de 2,3 millions d'actions d'une valeur de 15,7 M\$. Avant cette opération, la société détenait une participation de 31,8 % dans S&WHL. Par suite de l'opération ci-dessus, la société détient une participation de 30,9 % dans S&WHL. Le gain découlant de la dilution qui a fait suite à cette opération s'est établi à 0,1 M\$.

Note 7 :

Acquisition de P.J. Doherty & Associates Co. Ltd.

Le 15 janvier 2004, la société a acquis toutes les actions de P.J. Doherty & Associates Co. Ltd. (« P.J. Doherty ») pour une contrepartie de 12,2 M\$, y compris les frais d'acquisition de 0,3 M\$. Cette acquisition est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de P.J. Doherty sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de l'acquisition. La contrepartie payée en espèces s'est élevée à 9,4 M\$ et des versements futurs de 2,8 M\$ sont payables dans l'année suivant l'acquisition.

En outre, une contrepartie supplémentaire pourrait être payable selon la croissance des produits au cours des deux années suivant l'acquisition. La valeur attribuée aux contrats avec des clients est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur quinze ans.

La juste valeur des actifs net acquis et la contrepartie payée se résument comme suit :

Actifs nets acquis	(en milliers de dollars)
Trésorerie	468 \$
Autres actifs	318
Contrats avec des clients	13 015
Écart d'acquisition	3 360
Passifs à court terme	(233)
Impôts sur les bénéfices futurs	(4 701)
	<hr/> 12 227 \$

Contrepartie payée (y compris les frais d'acquisition)	(en milliers de dollars)
Trésorerie	9 451 \$
Versements ultérieurs à la date d'acquisition	2 776
	<hr/> 12 227 \$

Tous les versements ultérieurs à la date d'acquisition ont été effectués. La société a également payé 0,2 M\$ au premier anniversaire de l'acquisition selon la croissance des produits au cours de l'exercice qui venait de s'écouler. Ce dernier a été comptabilisé en tant qu'augmentation de l'écart d'acquisition.

Note 8 :

Gain à la vente de placements à court terme

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, la société a comptabilisé un gain de 4,5 M\$ à la vente de placements à court terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 9 :

Société de fiducie

a) Prêts hypothécaires et prêts personnels

Les principales activités de la société de fiducie sont les prêts hypothécaires et prêts personnels et l'acceptation des dépôts. Les détails afférents à ces activités se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Délai de modification contractuelle des taux			2005	2004
	Taux variable	1 an ou moins	1 à 5 ans		
Prêts hypothécaires résidentiels	2 033 \$	361 006 \$	153 939 \$	516 978 \$	268 862 \$
Prêts hypothécaires commerciaux	–	26 565	9 258	35 823	16 754
Total des prêts hypothécaires	2 033	387 571	163 197	552 801	285 616
Prêts personnels	839 951	–	10 715	850 666	425 957
	841 984	387 571	173 912	1 403 467	711 573
Moins la provision pour pertes sur prêts				8 200	4 267
				1 395 267 \$	707 306 \$
Prêts douteux inclus ci-dessus				5 199	1 892
Moins la provision spécifique pour pertes sur prêts				1 488	597
				3 711 \$	1 295 \$
				2005	2004
Variation de la provision pour pertes sur prêts :					
Solde au début de l'exercice				4 267 \$	2 943 \$
Montants radiés				(1 668)	(1 361)
Recouvrements				226	131
Provision pour pertes sur prêts				5 375	2 554
Solde à la fin de l'exercice				8 200 \$	4 267 \$

Au 30 novembre 2005, le portefeuille de prêts hypothécaires de la société se composait d'une combinaison de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe et à taux variable, desquels 309,9 M\$ (182,2 M\$ au 30 novembre 2004) sont assurés. Le portefeuille a une durée moyenne pondérée de 1,2 an (1,4 an au 30 novembre 2004) et un rendement moyen pondéré de 5,80 % (5,99 % au 30 novembre 2004). Les taux d'intérêt des prêts personnels sont liés au taux préférentiel. À la fin de l'exercice, le taux d'intérêt moyen sur les prêts personnels était de 6,52 % (6,09 % au 30 novembre 2004).

b) Swaps de taux d'intérêt

Afin de protéger sa position contre les fluctuations des taux d'intérêt, la Compagnie de Fiducie AGF a conclu des swaps de taux d'intérêt avec quatre banques à chartre canadiennes, comme il est indiqué ci-après. Ces swaps, qui expirent entre le 31 décembre 2005 et le 30 novembre 2010, prévoient l'échange du taux moyen des acceptations bancaires à un mois ou à trois mois contre un taux d'intérêt fixe. Au 30 novembre 2005, le montant nominal global des swaps s'élevait à 939,7 M\$ (555,2 M\$ au 30 novembre 2004). La juste valeur globale des swaps, soit le montant qu'aurait payé la Compagnie de Fiducie AGF si les swaps avaient été liquidés au 30 novembre 2005, s'élevait à 2,4 M\$ (Fiducie AGF aurait reçu 6,9 M\$ au 30 novembre 2004).

Montant nominal du swap (en milliers de dollars)	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe touché
10 000 \$	2005	3,26 %
107 000	2006	2,35 % – 4,57 %
313 700	2007	3,00 % – 5,11 %
247 000	2008	3,17 % – 4,43 %
162 000	2009	3,47 % – 4,59 %
100 000	2010	3,62 % – 4,17 %

c) Dépôts de société de fiducie

(en milliers de dollars)	Échéance			2005	2004
	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans		
Dépôts	2 997 \$	461 588 \$	943 167 \$	1 407 752 \$	761 232 \$

Au 30 novembre 2005, les dépôts se composaient principalement de certificats de placement garantis avec une durée moyenne pondérée de 1,9 an (2,4 ans au 30 novembre 2004) et un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,64 % (3,89 % au 30 novembre 2004).

d) Sensibilité au taux d'intérêt

Pour la Compagnie de Fiducie AGF, l'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt, que ce soit à la hausse ou à la baisse, représenterait une variation d'environ 0,1 M\$ des intérêts créditeurs nets annuels, étant donné que la plus grande partie du portefeuille de prêts est couverte.

Note 10 :

Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dollars) 30 novembre 2005	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Immobilisations corporelles			
Moblier et matériel	15 457 \$	11 576 \$	3 881 \$
Améliorations locatives	15 759	11 016	4 743
Matériel informatique	7 443	3 607	3 836
	38 659	26 199	12 460
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	47 069	37 890	9 179
	85 728 \$	64 089 \$	21 639 \$

(en milliers de dollars) 30 novembre 2004	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Immobilisations corporelles			
Moblier et matériel	14 022 \$	10 454 \$	3 568 \$
Améliorations locatives	11 091	9 491	1 600
Matériel informatique	41 830	31 863	9 967
	66 943	51 808	15 135
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	45 322	32 276	13 046
	112 265 \$	84 084 \$	28 181 \$

Note 11 :

Dettes à long terme

(en milliers de dollars) 30 novembre	2005	2004
Emprunts bancaires		
Emprunt à terme remboursable par versements	-\$	35 400 \$
Crédit renouvelable	-	43 300
Billets à payer exigibles le 30 avril 2013	18 074	19 327
Paiement lié à CISL exigible le 31 janvier 2006	1 067	1 067
Paiements liés à Cypress exigibles le 30 juin 2005	-	6 500
Paiements liés à Cypress exigibles le 30 juin 2006 (note 5)	6 500	6 500
	25 641	112 094
Moins partie inscrite dans les passifs à court terme	8 277	43 802
	17 364 \$	68 292 \$

a) Emprunts bancaires

La société a obtenu, auprès d'une banque à charte canadienne, un emprunt à terme de cinq ans remboursable en 20 versements trimestriels égaux, plus les intérêts à payer. Cet emprunt a été entièrement remboursé le 20 novembre 2005 et aucun prélèvement n'est désormais possible (au 30 novembre 2004, l'emprunt avait été prélevé sous forme d'acceptations bancaires à 91 jours et le taux d'intérêt réel était de 3,1 % par année).

Crédit renouvelable

Le 31 août 2005, la société a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans, basé sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 200,0 M\$ auprès d'une banque à charte canadienne. Aux termes de la convention de crédit, la société peut se prévaloir du crédit renouvelable au moyen d'avances directes ou d'acceptations bancaires. Le crédit renouvelable est disponible en tout temps pour une période de 364 jours de la date de l'emprunt (la « période d'engagement »). La période d'engagement actuelle se termine le 30 juin 2006. Cependant, la société peut demander d'ici le 15 avril 2006, et avant le 15 avril de toute année civile subséquente, la reprise de l'échéance de six ans à compter de la fin de la période d'engagement alors en cours. Aucun remboursement du capital impayé conformément à l'entente de crédit renouvelable n'est exigible durant les trois premières années du terme. Par la suite, le solde de l'emprunt doit être remboursé par mensualités minimales correspondant à un trente-sixième du capital impayé.

Au 30 novembre 2005, la société disposait de 200,0 M\$ qu'elle pouvait prélever sur cette facilité (au 30 novembre 2004, 43,3 M\$ avaient été prélevés sous forme d'acceptations bancaires de 3 à 90 jours et le taux d'intérêt réel était de 2,9 % l'an).

La sûreté des emprunts bancaires comprend un lien spécifique sur les honoraires de gestion payables par les fonds communs de placement (sous réserve des liens actuels des sociétés en commandite concernées) pour laquelle la société agit à titre de gestionnaire et, selon l'encours du prêt, une cession des participations d'AGF dans Financière 20/20 et AGF International Company Limited.

b) Billets à payer exigibles le 30 avril 2013

Le produit des billets à payer émis à Multi-Fund Income Trust (« Multi-Fund ») a servi au règlement des commissions de vente afférentes au placement des parts des fonds Stratégie Globale vendues, moyennant des honoraires de vente reportés éventuels, entre le 30 juillet 1997 et le 30 juin 1998.

Les billets à payer portent intérêt au taux annuel de 5 %, cumulé quotidiennement et versé mensuellement. Les versements mensuels, comprenant intérêts et capital, sont exigés jusqu'au remboursement intégral du capital ou jusqu'au 30 avril 2013, selon la plus rapprochée des deux dates. Les versements mensuels sont établis en fonction d'un pourcentage précis (jusqu'à concurrence de 0,47 % par année) de la valeur de l'actif net des fonds communs de placement financés par Multi-Fund (les « titres placés »). Les versements mensuels comprennent également tous les honoraires de vente reportés éventuels touchés par la société relativement aux titres placés.

Multi-Fund n'a pas de droit de recours contre d'autres actifs de la société pour garantir le remboursement des sommes à payer aux termes des billets.

- c) Paiement lié à CISL exigible le 31 janvier 2006
En 2003, la société, par l'intermédiaire de sa filiale à part entière Investmaster Group Limited, a acquis la totalité des actions en circulation de Consort Information Systems Limited (« CISL »). La contrepartie payée en espèces s'est élevée à 8,3 M\$ plus un paiement de 1,1 M\$ payable le 31 janvier 2006. Ce montant n'est pas garanti et ne porte pas d'intérêt.
- d) Remboursements minimaux du capital de la dette

(en milliers de dollars)

2006	8 277 \$
2007	711
2008	711
2009	711
2010	711
Par la suite	14 520

- e) Sensibilité aux taux d'intérêt
Une variation de 1 % du taux d'intérêt entraînera une hausse ou une baisse d'environ 0,1 M\$ (0,5 M\$ en 2004) des intérêts débiteurs annuels liés à la dette à long terme.
- f) Titres participatifs
Une fois que les billets à payer décrits à la note 11 b) auront été complètement remboursés et avant le 30 avril 2013, Multi-Fund aura droit de recevoir jusqu'à concurrence de 0,52 % par année de la valeur liquidative des titres placés alors en cours (ainsi qu'aux honoraires de vente reportés éventuels afférents aux titres placés, le cas échéant) conformément aux conditions stipulées dans le contrat de frais de participation avec Multi-Fund.
Les titres participatifs ont été comptabilisés à titre de produits constatés d'avance. Si les billets à payer sont complètement remboursés à une date antérieure au 30 avril 2013, les produits constatés d'avance seront amortis sur la période allant de cette date au 30 avril 2013. Autrement, le montant total sera constaté à titre de produits le 30 avril 2013.

Note 12 :

Swaps de taux d'intérêt et opérations de couverture sur les devises

Afin de stabiliser les taux d'intérêt sur sa dette à long terme, la société a conclu trois swaps de taux d'intérêt (les « swaps ») avec une banque à charte canadienne. Ces swaps expirent entre le 28 octobre 2007 et le 27 janvier 2008 et prévoient l'échange de taux variables basé sur les acceptations bancaires à trois mois contre des taux d'intérêt fixes de 5,47 % à 5,56 % par année. Au 30 novembre 2005, le montant nominal global des swaps s'élevait à 20,6 M\$ (30,2 M\$ au 30 novembre 2004). La juste valeur globale des swaps, qui représente le montant qu'aurait payé la société si les swaps avaient été liquidés au 30 novembre 2005, s'élevait à 0,4 M\$ (1,2 M\$ au 30 novembre 2004).

Afin de couvrir sa position de change et de stabiliser le taux d'intérêt sur les emprunts relatifs à un placement libellé en yens, la société a conclu un swap de devises qui expire le 29 novembre 2006. Le contrat prévoit l'échange de taux d'intérêt variables basé sur les acceptations bancaires à trois mois sur un montant nominal de 2,9 M\$ CA contre un taux d'intérêt fixe de 0,56 % par année sur un montant nominal de 256,0 M¥. La juste valeur globale du swap de devises, qui représente le montant qu'aurait touché la société si le swap avait été liquidé au 30 novembre 2005, était de 0,4 M\$ (néant au 30 novembre 2004).

La société n'a pas couvert sa position de change relativement à sa participation dans S&WHL en 2005.

Note 13 :

Juste valeur des instruments financiers

(en milliers de dollars) 30 novembre	2005		2004	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Prêts hypothécaires et prêts personnels	1 395 267 \$	1 396 040 \$	707 306 \$	710 326 \$
Placements à court terme	23 105	24 345	20 110	24 438
Autres placements	7 142	9 994	7 532	8 751
	1 425 514 \$	1 430 379 \$	734 948 \$	743 515 \$
Dépôts	1 407 752 \$	1 402 174 \$	761 232 \$	767 985 \$

La juste valeur estimative des prêts et des dépôts est établie d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt en vigueur pour des prêts et des dépôts à des conditions semblables et assortis de risques de crédit comparables.

La juste valeur estimative des titres inscrits à une bourse est établie selon leur valeur à la cote. Les placements non inscrits à une bourse sont évalués par la direction selon des estimations fondées sur des techniques d'évaluations usuelles.

Les autres actifs et passifs financiers de la société sont inscrits au coût, lequel est voisin de leur juste valeur.

Les placements à court terme comprennent 21,7 M\$ (19,7 M\$ au 30 novembre 2004) investis dans divers fonds communs de placement AGF.

Note 14 :

Financement des sociétés en commandite

Les commissions payées à l'égard de certaines ventes de titres de fonds communs de placement de fonds AGF comportant des HVR (« titres à HVR ») ont été financées par des sociétés en commandite détenues par des tiers. Jusqu'au 30 novembre 2005, ces sociétés en commandite ont financé des commissions de vente d'environ 440 M\$ à l'égard de ces titres à HVR. La société doit payer à la société en commandite concernée des frais annuels allant de 0,47 % à 0,90 % de la valeur de l'actif net des titres à HVR. Les sociétés en commandite reçoivent également des honoraires de vente reportés au rachat de ces titres, le cas échéant. Ces obligations sont en vigueur tant que ces titres à HVR demeurent en cours, sauf pour certaines sociétés en commandite pour lesquelles l'obligation prend fin à diverses dates entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2020. Pour certaines sociétés en commandite, l'obligation est garantie par les contrats de gestion de fonds communs de placement de la société jusqu'à concurrence d'une montant précis.

La société effectue la gestion et l'administration des sociétés en commandite. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et les produits qui en découlent sont constatés au montant convenu entre les parties. Les honoraires touchés pour 2005 se sont élevés à 0,7 M\$ (0,8 M\$ pour 2004). Au 30 novembre 2005, la valeur de l'actif net des titres à HVR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 1,7 G\$ (2,2 G\$ au 30 novembre 2004).

Note 15 :**Impôts sur les bénéfices**

a) Le taux d'imposition effectif de la société lié aux activités poursuivies se décompose de la manière suivante :

Exercices terminés les 30 novembre	2005	2004
Taux d'imposition des sociétés canadiennes	35,9 %	36,0 %
Acquisition d'avantages fiscaux, montant net	-	(19,5)
Écart des taux sur les bénéfices des filiales	(10,4)	(13,6)
Avantage fiscal lié aux pertes des filiales étrangères	1,3	1,9
Amortissement des contrats avec des clients et des relations clients	1,0	1,2
Revenus de placement exonéré d'impôt	(1,8)	(1,7)
Autres	2,5	2,9
Taux d'imposition effectif	28,5 %	7,2 %

b) Les incidences fiscales des écarts temporaires qui ont donné lieu aux passifs et aux actifs d'impôts futurs se décomposent comme suit :

30 novembre	2005	2004
Passif d'impôts futurs		
Commissions de vente reportées	(98 280)\$	(113 845)\$
Produits comptabilisés d'avance	2 209	2 210
Fraction non amortie du coût en capital supérieure (inférieure) aux valeurs comptables	1 223	(775)
Report de perte en avant	37	3 753
Charges déductibles ou produits à constater dans des périodes futures	1 605	11 127
Frais d'émission d'actions	7	434
Écart d'acquisition et contrats de gestion	(150 990)	(155 239)
Placements	2 113	(199)
Autres	(112)	(300)
Passif d'impôts futurs	(242 188)\$	(252 834)\$

c) Au 30 novembre 2005, certaines filiales de la société avaient cumulé des pertes fiscales totales d'environ 18,1 M\$ (26,9 M\$ au 30 novembre 2004) qui peuvent être utilisées pour réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Ces reports de perte fiscale en avant expirent comme suit :

0,1 M\$	de 2010 à 2014
18,0 M\$	sans limite de temps

Les avantages fiscaux potentiels de 18,0 M\$ pouvant découler de l'utilisation de ces pertes fiscales n'ont pas été constatés dans les présents états financiers consolidés.

Note 16 :

Capital-actions

- a) Capital-actions autorisé
Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie B sans droit de vote (« actions de catégorie B ») et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (« actions de catégorie A »). Les actions de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.
- b) Évolution au cours de l'exercice
L'évolution du capital-actions se résume comme suit :

	Nombre d'actions émises	Montant
Actions de catégorie B		
Solde au 30 novembre 2003	92 214 723	395 168 \$
Émises à l'acquisition d'une filiale	285 553	5 200
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	12 405	214
Options sur actions exercées	326 582	2 575
Rachetées à des fins d'annulation	(2 099 800)	(9 032)
Solde au 30 novembre 2004	90 739 463	394 125 \$
Émises à l'acquisition d'une filiale (note 5)	159 696	2 600
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	20 931	377
Options sur actions exercées (note 17 a))	648 015	7 739
Rachetées à des fins d'annulation	(2 444 900)	(10 687)
Solde au 30 novembre 2005	89 123 205	394 154 \$
Actions de catégorie A		
Soldes aux 30 novembre 2005 et 2004	57 600	-
Capital déclaré total au 30 novembre 2005 (394 125 \$ en 2004)		394 154 \$

- c) Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B
AGF a obtenu l'approbation réglementaire relative au rachat à des fins d'annulation, de temps à autre, d'un certain nombre de ses actions de catégorie B par l'entremise de la Bourse de Toronto. Aux termes de cette offre publique de rachat, la société peut racheter jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation détenues dans le public à la date de réception de l'approbation réglementaire ou jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions de catégorie B. L'approbation actuelle visant ces rachats est en vigueur jusqu'au 17 février 2006. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2005, 2 444 900 actions de catégorie B ont été rachetées au coût de 42,5 M\$ (2 099 800 actions au coût de 37,4 M\$ pour 2004) et l'excédent du coût de rachat sur la valeur comptable des actions annulées a réduit les bénéfices non répartis. La société a l'intention de déposer une demande de prolongation de un an relativement à l'approbation réglementaire du rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B.

Note 17 :

Rémunération et autres versements à base d'actions

- a) Régimes d'options sur actions
AGF offre des régimes d'options sur actions à l'intention de ses principaux salariés aux termes desquels des options sur actions visant l'achat, au total, d'un maximum de 5 953 073 actions de catégorie B auraient pu être attribuées au 30 novembre 2005. Le prix d'exercice des options sur actions attribuées n'est pas moindre que le cours des actions de catégorie B immédiatement avant la date d'attribution. Les options sur actions sont acquises par les salariés à raison de 25 % à 33 % par année de leur attribution ou, dans certains cas, elles sont entièrement acquises à l'échéance de l'option.

L'évolution des options sur actions durant les exercices 2004 et 2005 se résume comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions de catégorie B		
Solde au 30 novembre 2003	3 270 080 \$	16,84 \$
Options attribuées	790 000	18,84
Options annulées	(166 894)	22,08
Options exercées	(326 582)	7,89
Solde au 30 novembre 2004	3 566 604 \$	17,86
Options attribuées	2 063 000	18,25
Options annulées	(199 714)	20,27
Options exercées	(648 015)	11,94
Solde au 30 novembre 2005	4 781 875 \$	18,72 \$

Les renseignements afférents aux options sur actions en cours au 30 novembre 2005 se résument comme suit :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en cours	Durée de vie résiduelle pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
11,27 \$ à 16,87 \$	987 250	3,6 ans	14,42 \$	227 250	12,52 \$
17,06 \$ à 17,36 \$	938 000	6,1 ans	17,13 \$	2 222	17,06 \$
17,87 \$ à 18,94 \$	918 250	6,3 ans	18,68 \$	343 111	18,37 \$
19,38 \$	1 010 000	7,0 ans	19,38 \$	-	pas imp.
19,56 \$ à 27,73 \$	928 375	3,2 ans	27,73 \$	785 966	24,64 \$
	4 781 875	5,2 ans	18,72 \$	1 358 549	21,02 \$

Les options sur actions en cours expirent entre juin 2006 et décembre 2013. Les options attribuées avant 2005 ne sont acquises que si la société ou le salarié satisfont certains critères de rendement.

Au cours de l'exercice 2005, la société a attribué 2 063 000 options (790 000 options au cours de 2004) et a inscrit 4,1 M\$ (1,8 M\$ pour 2004) à titre de charge de rémunération et de surplus d'apport à l'égard des options attribuées depuis le 31 décembre 2002. On estime que la juste valeur des options attribuées durant 2005 se situe entre 3,70 \$ et 4,30 \$ par action (entre 2,72 \$ et 5,41 \$ par action en 2004), selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Les hypothèses suivantes ont permis de déterminer la juste valeur des options à la date d'attribution :

Taux d'intérêt sans risque	4,50 %
Rendement prévu de l'action	2,54 %
Volatilité prévue du cours de l'action	27,0 %
Durée de l'option	7,0 ans

b) Régime d'achat d'actions

Dans le cadre du régime d'achat d'actions de la société, les salariés admissibles peuvent consacrer une partie de leur salaire annuel, jusqu'à concurrence de 6 %, pour acheter des actions de catégorie B de la société par retenues sur salaire. La société verse des cotisations pouvant atteindre jusqu'à 60 % des cotisations versées par les salariés. Le fiduciaire du régime achète des actions de catégorie B dans le marché libre au moyen des cotisations versées. Les actions achetées par l'entremise des cotisations de la société sont acquises immédiatement. Ces cotisations sont comptabilisées à titre de charges de personnel. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2005, ces charges se sont établies, au total, à 0,7 M\$ (0,6 M\$ pour 2004).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 18 :

18. Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action (RPA) de base et dilué ainsi que le calcul du RPA de base et dilué tirés des activités poursuivies.

Exercices terminés les 30 novembre	2005	2004
Numérateur (en milliers de dollars)		
Bénéfice net tiré des activités poursuivies pour l'exercice	72 712 \$	74 719 \$
Gain à la vente des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices	15 617	-
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices	3 543	2 568
Bénéfice net de l'exercice	91 872 \$	77 287 \$
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions - de base	90 296 830	91 315 426
Effet dilutif des options sur actions des salariés	363 139	482 807
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué	90 659 969	91 798 233
Résultat par action (RPA)		
De base tiré des activités poursuivies	0,81 \$	0,82 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	0,80 \$	0,81 \$
De base	1,02 \$	0,85 \$
Dilué	1,01 \$	0,84 \$

Note 19 :

Indemnités aux épargnants

Le 16 décembre 2004, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») a conclu une entente avec cinq sociétés de fonds communs de placement (notamment AGF) au sujet d'allégations de synchronisation des marchés au sein du secteur canadien des fonds communs de placement. Par suite de cette entente, la société a indemnisé les épargnants de certains fonds internationaux ciblés par des gens qui ont pratiqué la synchronisation des marchés entre août 2000 et juin 2003. Le poste frais de vente, frais généraux et frais d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004 comprend des charges de 29,2 M\$ découlant des indemnités versées aux épargnants et des charges de 1,8 M\$ liées aux montants dus aux porteurs de parts d'AGF. Au cours de l'exercice, la totalité des 29,2 M\$ ont été déposés dans un compte en fiducie. La totalité de cette somme, sauf une tranche de 6,7 M\$ (constituée de chèques en circulation et de comptes institutionnels) avait été déboursée au 30 novembre 2005. Il est prévu que ce montant soit déboursé au cours du premier trimestre de 2006.

Note 20 :

Contrats avec les fonds communs de placement

La société agit à titre de gestionnaire des fonds AGF et elle touche des honoraires de gestion et de conseils des fonds AGF, conformément aux contrats respectifs conclus entre les fonds et la société. En échange, la société assure la gestion des fonds, fournit des conseils en placement et s'acquitte de tous les frais connexes au placement des titres des fonds. La quasi-totalité des honoraires de gestion et de conseils de la société touchés en 2005 et en 2004 provenait des fonds AGF. Au 30 novembre 2005, la société détenait 14,8 M\$ (22,0 M\$ en 2004) en débiteurs des fonds AGF. En outre, la société agit à titre de fiduciaire des fonds AGF qui sont des fiducies de fonds communs de placement.

Jusqu'à ce qu'Unisen soit vendue à CitiFinancière le 3 octobre 2005, la société fournissait directement ses services aux porteurs de parts et touchait les honoraires. Ces services étaient fournis dans le cours normal des activités et ils étaient constatés aux tarifs convenus entre les parties. Parallèlement à la vente d'Unisen, la société a conclu une nouvelle entente de services de dix ans avec Unisen. Les coûts globaux des services aux porteurs de parts payés par la société et les honoraires de gestion et de conseils auxquels elle a renoncé pour l'exercice aux termes de ces ententes de services ont totalisés environ 10,0 M\$ (6,6 M\$ pour 2004).

Note 21 :

Opérations entre apparentés

La société a conclu certaines opérations avec des entités ou des cadres supérieurs qui sont des administrateurs de la société. En 2005, les montants globaux versés par la société à ces apparentés ont totalisé 0,1 M\$ (0,1 M\$ en 2004).

Note 22 :

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Durant 2005, les versements d'intérêts se sont élevés à 33,9 M\$ (24,1 M\$ durant 2004).

Durant 2005, les versements d'impôts sur les bénéfices se sont élevés à 26,2 M\$ (48,9 M\$ durant 2004).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 23 :

Informations sectorielles

La société a trois secteurs d'exploitation isolables : les activités de gestion de placements, les activités de société de fiducie et les autres. Le secteur de gestion de placements fournit des services de gestion de placements et de conseils et effectue la gestion et du placement des produits d'investissement d'AGF. La Compagnie de Fiducie AGF offre une vaste gamme de services en fiducie y compris les CPG, les prêts hypothécaires, les prêts investissement et les prêts REER. Lors de périodes antérieures, la société avait déclaré un secteur d'activités d'administration de fonds, composé d'Unisen Holdings Inc. (« Unisen ») et d'Investmaster Group Limited (« Investmaster »). Par suite de la vente d'Unisen (voir la note 3), les activités d'Unisen ont été comptabilisées dans les activités abandonnées. Les résultats d'Investmaster et de S&WHL ont été inclus dans le secteur Autres, car ces entités ne répondent pas au critère de présentation distincte. Les secteurs d'exploitation isolables d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent divers produits et services.

Les résultats des secteurs d'exploitation sont fondés sur le système d'information comptable interne d'AGF. Les conventions comptables qui sous-tendent la préparation des résultats des secteurs d'exploitation isolables sont généralement analogues à celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables dans la note 1.

(en milliers de dollars)	Activités de gestion de placements	Activités de la société de fiducie	Autres	Élimination intersectorielle	Total
Exercice terminé le 30 novembre 2005					
Produits externes	509 632 \$	67 302 \$	17 512 \$	– \$	594 446 \$
Produits intersectoriels	15	1 100	–	(1 115)	–
Produits sectoriels	509 647	68 402	17 512	(1 115)	594 446
Charges d'exploitation	279 814	53 918	21 086	(1 115)	353 703
Amortissement	134 724	987	3 302	–	139 013
Bénéfice sectoriel (perte) avant impôts sur les bénéfices	95 109 \$	13 497 \$	(6 876) \$	– \$	101 730 \$
Compris dans les produits externes					
Intérêts créditeurs	1 171 \$	64 919 \$	– \$	– \$	66 090 \$
Total de l'actif	1 052 830 \$	1 545 941 \$	110 896 \$	– \$	2 709 667 \$

(en milliers de dollars)	Activités de gestion de placements	Activités de la société de fiducie	Autres	Élimination intersectorielle	Total
Exercice terminé le 30 novembre 2004					
Produits externes	521 484 \$	41 451 \$	22 490 \$	– \$	585 425 \$
Produits intersectoriels	(1 149)	1 149	–	–	–
Produits sectoriels	520 335	42 600	22 490	–	585 425
Charges d'exploitation	295 401	31 461	28 873	–	355 735
Amortissement	144 777	1 203	3 214	–	149 194
Bénéfice sectoriel (perte) avant impôts sur les bénéfices	80 157 \$	9 936 \$	(9 597) \$	– \$	80 496 \$
Compris dans les produits externes					
Intérêts créditeurs	815 \$	39 392 \$	– \$	– \$	40 207 \$
Total de l'actif	1 088 753 \$	829 489 \$	124 550 \$	– \$	2 042 792 \$

Note 24 :

Engagements

La société est liée par des contrats de location-exploitation visant des bureaux et du matériel. Ces contrats prévoient les loyers annuels minimaux approximatifs suivants :

	(en milliers de dollars)
2006	5 185 \$
2007	3 373
2008	1 716
2009	530
2010	432
Par la suite	2 093

La Compagnie de Fiducie AGF a des engagements hypothécaires en cours aux taux d'intérêt applicables au moment de l'émission des engagements de 127,2 M\$ au 30 novembre 2005 (57,7 M\$ au 30 novembre 2004). Tout engagement sur les taux d'intérêt comporte une durée de moins de 60 jours.

Note 25 :

Garanties

La société, conformément à une entente d'indemnisation conclue avec chacun de ses administrateurs ainsi qu'avec les administrateurs des fonds communs de placement constitués en fiducie, a accepté d'indemniser les administrateurs pour tous frais à l'égard de toute action ou de toute poursuite intentée contre eux dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. À ce jour, aucune réclamation n'a été faite à l'égard de cette couverture et la société ne s'attend pas à en recevoir.

Parallèlement à la vente d'Unisen, AGF a plafonné, pour trois ans, le ratio des honoraires de gestion au niveau réel le plus bas inscrit en 2004 et en 2005 pour tous les fonds AGF. En outre, la société s'est engagée, pour une période de dix ans, à rembourser CitiFinancière si cette dernière touchait des produits annuels tirés des services d'administration des fonds AGF inférieurs à un niveau prédéterminé.

Lors du lancement des fonds Elements, AGF s'est engagée envers les épargnants à leur verser jusqu'à concurrence de 90 points de base de la valeur actuelle de leur placement sous forme de parts additionnelles si le rendement annualisé moyen sur trois ans d'un portefeuille donné n'était pas égal ou supérieur à celui de son portefeuille de référence.

Note 26 :

Passifs éventuels

Certaines réclamations et réclamations éventuelles, y compris un recours collectif éventuel lié à l'entente que la société a conclue avec la CVM0 décrite à la note 19, ont été déposées contre la société. Ces réclamations et ces réclamations éventuelles ne devraient pas avoir un effet défavorable important sur la situation financière consolidée de la société.

Rétrospective décennale consolidée

	2005	2004	2003	2002	2001
Exploitation (en milliers de dollars)					
Total des produits (activités poursuivies)	594 446	585 425	546 602	654 103	639 994
Bénéfice net	91 872	77 287	44 016	119 839	163 754
Dividendes	50 522	37 474	27 150	22 967	19 577
Situation financière (en milliers de dollars)					
Fonds de roulement (déficit) (activités poursuivies)	115 439	52 019	59 547	95 287	(9 950)
Dette à long terme (activités poursuivies)	17 364	68 292	112 192	225 403	165 481
Capitaux propres	918 326	914 366	903 360	887 566	764 707
Rendement des capitaux propres ¹	10,0 %	8,5 %	4,9 %	14,5 %	26,3 %
Par action (en dollars)					
Bénéfice net de base	1,02	0,85	0,48	1,34	1,84
Dividendes	0,56	0,41	0,295	0,255	0,22
Valeur comptable (activités poursuivies)	10,30	10,08	9,79	9,74	8,56
Actif géré de fonds communs de placement à la fin de l'exercice (en millions de dollars) ²	22 209	22 747	23 168	23 549	27 827

¹En pourcentage des capitaux propres de clôture pour l'exercice.

²Pour 2001 et par la suite, les portefeuilles Harmony sont inclus.

2000	1999	1998	1997	1996
508 681	356 703	288 822	236 759	178 993
95 931	61 710	48 777	40 489	22 403
14 092	11 642	9 970	6 491	6 272
(86 692)	55 348	40 186	30 903	5 476
278 051	72 048	81 422	38 000	60 000
480 091	284 244	233 383	192 173	115 565
25,1 %	23,8 %	22,9 %	26,3 %	25,2 %
1,23	0,80	0,64	0,55	0,37
0,18	0,15	0,13	0,09	0,10
5,78	3,64	3,03	2,53	1,85
26 979	18 705	15 015	12 429	10 075

Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise

La société a établi des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise qui sont conformes à l'Instruction générale 58-201. La société continuera de revoir ses pratiques en matière de gouvernance d'entreprise à la lumière des faits nouveaux dans ce domaine. La société et ses filiales exercent leurs activités dans un secteur hautement réglementé et doivent respecter toutes les lois et exigences réglementaires afférentes à ce domaine, notamment celles qui émanent de commissions des valeurs mobilières et d'organismes de réglementation d'institutions financières.

Pratiques exemplaires en matière de gouvernance d'entreprise en vigueur à La Société de Gestion AGF Limitée

Le conseil doit assumer la responsabilité de gérance de la société.	Le conseil s'acquitte de la gérance de la société, notamment de la supervision de la conduite des activités et des affaires de la société.
Les comités du conseil doivent se composer d'administrateurs qui ne sont pas membres de la direction.	La composition des trois comités du conseil est conforme aux normes en matière d'indépendance.
La société doit indiquer quel expert financier siège au comité de vérification.	Tous les membres du comité de vérification ont des connaissances de base en finances.
Les administrateurs qui ne sont pas membres de la direction doivent se réunir périodiquement sans la présence des membres de la direction dans le cadre des séances périodiques régulières.	Lors de chaque réunion du conseil et des comités du conseil, une période est consacrée à la libre discussion sans la présence de membres de la direction.
Un programme de formation devrait être offert aux nouveaux administrateurs.	Un programme d'orientation et de formation est offert à tous les nouveaux administrateurs. Ces derniers reçoivent également le guide de gouvernance d'entreprise. Ce guide est mis à jour annuellement et est ensuite remis à tous les administrateurs.
La société doit rédiger un code de conduite et de déontologie que sont tenus de respecter les administrateurs, les dirigeants et les membres du personnel.	Les administrateurs, dirigeants et membres du personnel de la société doivent s'engager annuellement par écrit à respecter le code de conduite et de déontologie d'AGF.
Les intérêts des administrateurs devraient être alignés sur ceux des actionnaires.	Les administrateurs doivent détenir des actions de catégorie B sans droit de vote de la société d'une valeur ne pouvant être inférieure à trois fois leurs honoraires annuels.

Conseil d'administration

Indépendance par rapport à la direction

Le conseil d'administration de La Société de Gestion AGF Limitée compte neuf administrateurs, la majorité d'entre eux sont indépendants de la direction. Les administrateurs indépendants sont : Douglas L. Derry, Stuart Eagles, David A. King, Winthrop H. Smith Jr. et William Morneau. Walter A. Keyser est un administrateur qui n'est pas membre de la direction. Les membres de la direction qui siègent au conseil sont Warren Goldring, Blake Goldring et Robert Farquharson, tous d'importants actionnaires de la société.

Responsabilité du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la société s'acquitte de la gérance de la société, notamment de la supervision de la conduite des activités et des affaires de la société. Le conseil détient un mandat écrit, qui est révisé annuellement. Le conseil d'administration est chargé de réviser toute documentation afférente au plan stratégique et d'en discuter avec la direction au moins une fois par année. Le plan stratégique tient compte des risques et des occasions d'affaires de la société. Le conseil donne également son approbation à toute opération ayant une incidence importante sur le plan stratégique et les autres décisions d'importance qui touchent la société et ses filiales. Les comités fournissent des rapports afférents à leur efficacité aux fins d'évaluation par le conseil d'administration. Le conseil d'administration nomme le chef de la direction et les autres membres de la haute direction.

Le conseil d'administration se réunit périodiquement avec les dirigeants afin de prendre connaissance des rapports relatifs aux activités de la société et les examiner. Le conseil d'administration s'attend que ces rapports soient complets, exacts et opportuns. Le conseil d'administration approuve toute documentation à l'intention des actionnaires. Il reçoit et approuve les rapports intermédiaires et annuels à l'intention des actionnaires, notamment les états financiers et les rapports de gestion intermédiaires et annuels. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2005, le conseil d'administration s'est réuni à sept occasions.

Expérience des administrateurs

Douglas L. Derry (2000)

Administrateur de sociétés

Douglas Derry a été associé de PricewaterhouseCoopers s.r.l., où il a travaillé pendant 29 ans jusqu'en 1997. M. Derry siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés ouvertes et fermées. M. Derry est titulaire d'un B.A. spécialisé en administration des affaires de l'Université Western Ontario et est Fellow de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.

Stuart Eagles (1995)

Président, Aegean Developments Inc.

Stuart (Stu) Eagles a consacré 39 ans de carrière au groupe de sociétés du Canadien Pacifique et a été administrateur de nombreuses sociétés canadiennes de premier plan. Il a été président du conseil, président et chef de la direction de Marathon Realty Company et président des Entreprises Canadien Pacifique. Il est titulaire d'un B. Sc. de l'Université Acadia et s'est vu attribuer un DCL honorifique de cet université dont il a été membre du Conseil des gouverneurs pendant 15 ans. Il est présentement expert-conseil du secteur immobilier pour une importante caisse de retraite.

Blake C. Goldring (2000)

Président et chef de la direction, La Société de Gestion AGF Limitée
Blake Goldring s'est joint à AGF en 1987 et a occupé plusieurs postes importants avant d'être nommé président et chef de l'exploitation en 1997, puis chef de la direction en 2000. Auparavant, il a travaillé au sein des services bancaires aux grandes entreprises auprès d'une grande banque canadienne. M. Goldring est titulaire d'un B.A. spécialisé en économie de l'Université de Toronto et d'un M.B.A. de l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires) de France. Il est Analyste financier agréé (CFA), membre de la Toronto Society of Financial Analysts et Fellow de l'Institut des banquiers canadiens. Il est également président du conseil et chef de la direction de la Compagnie de Fiducie AGF.

C. Warren Goldring (1960)

Président du conseil, La Société de Gestion AGF Limitée

Warren Goldring a cofondé AGF en 1957. Il a poursuivi une longue et remarquable carrière à titre de courtier et de gestionnaire de fonds. En 1975, il a été nommé président d'AGF, puis, en 1983, il est devenu président du conseil. M. Goldring a fait des études en économie et en sciences politiques à l'Université de Toronto puis a mérité une bourse lui permettant d'étudier à la London School of Economics.

Walter A. Keyser (1973)

Président, W.A. Keyser & Associates Ltd.

Walter Keyser est président de W.A. Keyser & Associates Ltd., société qu'il a fondée en 1978. Auparavant, il a consacré plus de 20 ans de sa carrière au secteur des services financiers. Durant sa carrière, il a

occupé le poste de président du conseil et chef de la direction de Heitman Financial Services Canada Ltd., société multinationale de gestion de placements immobiliers basée à Chicago, et a agi durant 14 ans d'expérience à titre de courtier en valeurs mobilières. M. Keyser est titulaire d'un B.A. avec distinction de l'Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario.

David A. King (1988)

Président, David King Corporation

David King compte une vaste expérience sur les marchés immobiliers nord-américains. Ayant commencé sa carrière au début des années 1960 au sein du service des biens immobiliers de Sears Canada, M. King a été ensuite membre de la haute direction de Cambridge Shopping Centres Limited pendant 6 ans ainsi que membre de la haute direction et président de Campeau Corporation pendant 15 ans. Depuis 1988, M. King a poursuivi divers intérêts dans le secteur commercial privé. Il est actuellement vice-président du conseil et administrateur de Morguard Corporation, président du conseil et fiduciaire de Morguard Real Estate Investment Trust, et administrateur de Intrawest Corporation, de la Compagnie d'Immobilier Revenue Limitée et de Tri-White Corporation.

William Morneau (2000)

Président et chef de la direction de Morneau Sobeco

William (Bill) Morneau s'est joint à Morneau Sobeco, société offrant des services-conseils de régimes de retraite et d'assurance collective, en 1987 et il a occupé divers postes de direction comportant des responsabilités de plus en plus importantes. En 1992, il a été nommé président de cette organisation, puis, en 1998, a ajouté la responsabilité de chef de la direction. M. Morneau est titulaire d'un B.A. de l'Université de Western Ontario, d'une maîtrise en sciences économiques de la London School of Economics et d'un M.B.A. de l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires) de France.

Winthrop H. Smith, Jr. (2002)

Président du conseil, WHS Holdings LLC

Winthrop Smith a œuvré durant 27 ans chez Merrill Lynch, où il occupait tout dernièrement les postes de vice-président directeur et président du conseil de Merrill Lynch & Co., et de président du groupe des clients privés internationaux de Merrill Lynch International, aux États-Unis. M. Smith est titulaire d'un diplôme de premier cycle du Collège Amherst et d'un M.B.A. de la Wharton School of Business de l'Université de la Pennsylvanie.

W. Robert Farquharson (1977)

Vice-président du conseil, La Société de Gestion AGF Limitée

Robert (Bob) Farquharson est vice-président du conseil d'AGF. Il s'est joint à AGF en 1963 à titre d'analyste et continue, aujourd'hui encore, d'agir à titre de gestionnaire de portefeuille. M. Farquharson est titulaire d'un B.Com. de l'Université de Toronto et détient le titre d'Analyste financier agréé (CFA). Il est également président du conseil d'AGF Asset Management Asia et administrateur d'AGF International Advisors Company Limited.

La date entre parenthèses qui suit chaque nom indique l'année de son accession au conseil d'administration.

Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a institué trois comités : le comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise, le comité de vérification et le comité de rémunération. Les responsabilités clés de chacun de ces comités sont présentées ci-dessous. Les comités sont présidés par un administrateur indépendant qui est chargé de diriger les réunions du comité et de s'assurer que les rôles et responsabilités du comité sont remplis. Le président du comité est également chargé de faire rapport au conseil d'administration sur les questions qui ont été traitées par le comité depuis la dernière réunion ordinaire du conseil d'administration. Chaque comité examine périodiquement son efficacité à remplir ses rôles et ses responsabilités et soumet un rapport au conseil d'administration sur cette question. Les comités peuvent convoquer des réunions sans que la direction soit présente lorsque les comités le jugent nécessaire. Chaque président doit assurer la communication entre la direction et le conseil d'administration.

Comités du conseil d'administration		
Comités	Membres	Principales responsabilités
Comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise	Stuart E. Eagles (président) Douglas L. Derry William Morneau	Responsabilités du comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise Examiner la politique de la société en matière de gouvernance d'entreprise et faire part au conseil de ses recommandations. Évaluer la taille et la composition du conseil et faire part au conseil de ses recommandations visant à favoriser l'efficacité du processus décisionnel. Passer en revue, au moins une fois l'an, le mandat du comité, ainsi que les mandats du conseil, du comité de vérification, du comité de rémunération et de tout autre comité permanent pouvant être institué au besoin par le conseil et faire part au conseil de ses recommandations sur l'adoption ou la modification de ces mandats. Identifier d'éventuels candidats aux postes d'administrateur, les évaluer et faire part au conseil de ses recommandations pour la nomination de nouveaux administrateurs au conseil. Évaluer la contribution individuelle des administrateurs.
Comité de vérification	Douglas L. Derry (président) David A. King Winthrop H. Smith, Jr.	Responsabilités du comité de vérification Surveiller le processus de préparation de l'information financière. Surveiller les contrôles internes et les contrôles de présentation de l'information. Surveiller la fonction de la vérification interne, notamment la résolution de différends entre la direction et les vérificateurs internes concernant les contrôles internes. Assumer directement la sélection des vérificateurs des actionnaires, leur rémunération et leur reconduction et surveiller leurs travaux, notamment la résolution de différends entre la direction et les vérificateurs externes. Ces derniers relèvent directement du comité.
Comité de rémunération	William Morneau (président) David A. King Winthrop H. Smith, Jr.	Responsabilités du comité de rémunération Réviser, évaluer et superviser les politiques et les programmes en matière de rémunération des dirigeants, et s'assurer de leur efficacité pour favoriser l'atteinte des objectifs stratégiques de la société. Établir des objectifs de rendement pour le chef de la direction axés sur la réussite financière à long terme de la société. Évaluer périodiquement l'atteinte de ces objectifs de rendement par le chef de la direction. Passer en revue les plans de relève de la direction de la société préparés par la direction. Passer en revue les objectifs de rémunération et de rendement de tous les dirigeants.

Communication avec les actionnaires

La société estime que des communications bidirectionnelles avec les actionnaires sont essentielles, en raison de l'intérêt des actionnaires dans les affaires de la société et de l'importance pour eux d'éviter qu'une communication insuffisante aie une influence défavorable sur les cours et les volumes échangés des actions de catégorie B sans droit de vote de la société. Le chef de la direction ou un autre membre de la haute direction de la société est chargé de répondre diligemment aux demandes des actionnaires.

Code de conduite et de déontologie

Les administrateurs, dirigeants et membres du personnel de la société et de ses filiales canadiennes sont tenus d'observer un code de conduite et de déontologie qui édicte les normes auxquelles ils doivent se conformer dans leurs activités. Il est extrêmement important d'observer les directives énoncées dans ce code de conduite et de déontologie et toute violation de l'un ou l'autre de ces articles sera sanctionnée par un avertissement, une réévaluation des responsabilités, une suspension des fonctions ou un licenciement, avec ou sans avis préalable, selon les circonstances. Le code de conduite et de déontologie stipule les règles précises à suivre en matière de conflits d'intérêts, de confidentialité des renseignements, d'opérations d'initiés et d'opérations effectuées à titre personnel par les portefeuillistes et par d'autres personnes qui ont accès à des renseignements sur lesquels s'appuient les décisions de placement. Il traite également de nombreux autres aspects. Le code de conduite et de déontologie peut, à l'occasion, être complété par des circulaires administratives distribuées aux administrateurs, dirigeants et membres du personnel, pour préciser certaines questions ou pour ajouter de nouvelles dispositions au code de conduite et de déontologie. Les administrateurs, dirigeants et membres du personnel de la société et de ses filiales canadiennes sont tenus de passer en revue et de signer le code de conduite et de déontologie chaque année.

La présentation complète des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, notamment les mandats du conseil d'administration et des comités, figure dans la notice annuelle.

Conseil d'administration

La Société de Gestion AGF Limitée et Compagnie de fiducie AGF

Douglas L. Derry, FCA⁴
Stuart E. Eagles^{5,6}
W. Robert Farquharson, CFA
Blake C. Goldring, CFA²
C. Warren Goldring¹
Walter A. Keyser
David King
William Morneau⁷
Winthrop H. Smith, Jr.

Sociétés et fiducies de fonds communs de placement

Philippe Casgrain, c.r.
W. Robert Farquharson, CFA
C. Warren Goldring
David Hale
Martin Hubbes, CFA
H. Ian Macdonald
Joseph E. Martin
John B. Newman^{3,4}

AGF Asset Management Asia Ltd.

W. Robert Farquharson, CFA³
Blake C. Goldring, CFA
Dr. Soo Ann Lee
Yong Siang Lee
Eng Hock Ong

AGF International Advisors Company Limited

John L. Arnold
Joseph D. Casey
W. Robert Farquharson, CFA
C. Warren Goldring³
Christopher Charles Lyttelton
Brian S. Perry
Ian Steers

¹ Président du conseil de La Société de Gestion AGF Limitée

² Président du conseil de la Compagnie de Fiducie AGF

³ Président du conseil

⁴ Président du comité de vérification

⁵ Président du comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise de La Société de Gestion AGF Limitée

⁶ Président du comité de révision de la Compagnie de Fiducie AGF

⁷ Président du comité de rémunération de La Société de Gestion AGF Limitée

Membres de la direction

La Société de Gestion AGF Limitée et Les Fonds AGF Inc.

C. Warren Goldring
Président du conseil
Blake C. Goldring, CFA
Président et chef de la direction
W. Robert Farquharson, CFA
Vice-président du conseil
Randy Ambrosie
Vice-président exécutif,
Ventes et marketing
Judy G. Goldring, LL.B
Vice-présidente principale et
chef du contentieux
Greg Henderson, CA
Vice-président principal et
chef des finances
Beatrice Ip
Vice-présidente principale et
secrétaire générale
Martin Hubbes, CFA
Vice-président exécutif et
chef des investissements

Portefeuellistes

W. Robert Farquharson, CFA
Vice-président du conseil
Martin Hubbes, CFA
Vice-président exécutif et
chef des investissements
Scott D. Colbourne, CFA
Vice-président principal
Anthony Genua, CFA
Vice-président principal
Keith Graham, CFA
Vice-président principal
Christine Hughes, CFA
Vice-présidente principale
Stephen W. Way, CFA
Vice-président principal
Charles Oliver, CFA
Vice-président
Patricia Perez-Coutts, CFA
Vice-présidente
Tristan Sones, CFA
Vice-président
Zoran Vojvodic, CFA
Vice-président

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Agent des registres et des transferts

Computershare Trust
Company of Canada
1 800 564-6253

Inscription à la cote

Bourse de Toronto
AGF.NV

Répertoire général d'AGF

La Société de gestion AGF Limitée
C.P. 50
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9
Site Web : AGF.com
Courriel : tiger@AGF.com
Tél. : (416) 367-1900

Bureau de représentation en Chine

Suite 18-2, CITIC Building
19 Jianguomenwai Street
Beijing 100004, P.R. China

Filiale de vente au Japon

Level 11
Akasaka Tokyu Building
2-14-3 Nagata-cho
Chiyoda-ku, Tokyo 100-0014
Japan

Filiales

Les Fonds AGF Inc.

C.P. 50
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9

Compagnie de Fiducie AGF

C.P. 331
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9

Gestion privée des investissements AGF Limitée

1200, avenue McGill College
Bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4G7

Cypress Capital Management

1055, rue Georgia Ouest
Bureau 1700
C.P. 11136
Vancouver (C.-B.) V6E 3P3

PJ. Doherty & Associates Limited

56, rue Sparks
Bureau 700
Ottawa (Ontario) K1P 5A9

AGF International Advisors Company Limited

34 Molesworth Street
Dublin 2, Ireland

AGF Asset Management Asia Ltd.

80 Raffles Place
#44-03, UOB Plaza 1
Singapore 048624

Investmaster Group Limited Princes House

5 Granville Road
Leicester, LE1 7RU, UK

La Société de Gestion AGF Limitée
C.P. 50
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9
Site Web : AGF.com
Courriel : tiger@AGF.com
Tél. : (416) 367-1900



Que faites-vous après le travail?

FONDS
DE PLACEMENT
AGF

PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENT
PERSONNALISÉS
AGF Harmony

GESTION
PRIVÉE DES
INVESTISSEMENTS
AGF

FIDUCIE
AGF